

Leviers du développement rural – la place de l'éducation



Étude menée pour



Agence d'objectifs



Rapport de
recherche réalisé
par le Centre Henri
Aigueperse

Béatrice Laurent
Denis Adam



mai 2024

Sommaire

Introduction: fin du village et développement de la ruralité

1^{ère} partie: les leviers de développement d'un monde rural en évolution(s)

A/ Un rapport à l'espace

B/ Des liens humains

C/ Une richesse culturelle

2^{nde} partie: l'éducation dans le développement des territoires ruraux

A/ Des projets éducatifs pour des territoires

B/ Des droits à l'éducation en rupture d'équité

C/ Des initiatives porteuses de changement

Conclusion: prendre en compte la transformation des ruralités et
l'importance de l'humain dans leur développement

Pour aller plus loin:

Remerciements

Bibliographie

Annexes

Introduction



Fin du village et
développement de la
ruralité

Introduction

La fin du village¹, le développement du rural

Le village n'est plus. Il a été remplacé par le rural.

Dans une recension des articles traitant du management rural², Paul-Mathieu Caitucoli, Fabrice Larceneux et Arnaud Simon font ce constat de la disparition du village au profit de la ruralité. Un rural qui, « *tout en rencontrant des difficultés liées à son éloignement relatif, véhicule aujourd'hui un répertoire de valeurs en phase avec les aspirations des sociétés contemporaines* ». Les auteurs y voient les conséquences d'un retour vers la nature provoqué par les impératifs écologiques. Mais ils notent également qu'il ne s'agit là ni d'*« un recours »* pour urbains en mal d'espaces, ni d'*« une revanche »* dans une opposition factice entre urbains et ruraux. Si le rural tend à se développer, c'est moins en opposition qu'en construction de pluri-appartenances et en influence, les expériences rurales pouvant donner des idées aux développements des territoires métropolitains. Il ne s'agit donc pas d'y rechercher *« un retour »* à la « communauté villageoise d'antan ». Celle-ci est désormais morcelée et ses repères comme les fêtes, les traditions, les saisons n'appartiennent plus dorénavant qu'à un « *imaginaire nostalgique et romantique (Lacour, 2013)* » ou à un folklorisme revisité par l'industrie touristique.

Il s'agit donc moins d'identifier le village construit autour de son église, voire de son école communale, que d'observer la structuration d'un maillage à la fois économique, mais aussi social, culturel, éducatif et d'en comprendre les implications en terme de développement, donc de rapport à celles et ceux qui choisissent d'y habiter.

« Habiter de manière heureuse un territoire aujourd'hui, c'est pouvoir s'en échapper. Ne pas y être assigné. C'est aussi avoir envie d'y rester parce que l'on

1 Nous reprenons ici le titre de l'ouvrage de Jean-Pierre Le Goff, *La fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012.

2 Caitucoli, Paul-Mathieu, Fabrice Larceneux, et Arnaud Simon. « L'affirmation des territoires ruraux par le management de projet : préparer le retour plutôt que la revanche. Introduction au numéro spécial Management des territoires ruraux », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. , no. 2, 2022, pp. 161-182.

peut s'y épanouir. Grandir. S'émanciper. Se cultiver et se divertir. Avoir des activités, du travail. C'est aussi pouvoir s'y installer parce qu'il y a de la place et que l'on s'y sent accueilli ».

Ces mots, en ouverture de l'article de Jean-Yves Pineau « *Développement local. La culture, ferment de l'attractivité territoriale* »³ pose bien le sujet du développement des territoires ruraux et de leur attractivité. Il s'agit de donner envie à des habitant.es, des citoyen.nes de vouloir rester ou venir dans cette France désignée, désormais dans la nouvelle définition de l'INSEE⁴, par « *l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité* » et qui réunit « *88 % des communes en France et 33 % de la population*⁵ ». Pour autant ces seules données chiffrées ne sauraient permettre d'appréhender toutes les dimensions de ces territoires ruraux dont les réalités sont « *multiformes et hétérogènes selon leur géographie et leur histoire* ». Contrastées et contradictoires également. En effet, des images d'espaces peu denses, isolés, mal servis et desservis se superposent à celle de communautés dynamiques et de projets innovants. L'actualité récente des « *gilets jaunes* » ou des agriculteurs se télescope avec la mise en avant des initiatives largement mises en avant dans les médias, comme dans Carnets de campagne sur France Inter, le journal de 13 heures de TF1, les émissions régionales de France 3, mais aussi la multiplication des magazines et sites à caractères locaux. Dans un rapport de janvier 2020, les auteurs Bernard Delcros, Jean-François Husson, Franck Montaugé, Raymond Vall, pour le Sénat⁶, montrent cette cohabitation de diversités, tout en insistant sur la fin de l'exode rural. Ils s'appuient sur de nombreuses études et auditions pour au contraire valoriser un renouveau démographique de nombreuses aires rurales. Le rapport cite ainsi Laurent Rieutort, professeur de géographie à l'Université Clermont-Auvergne et directeur de l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, qui note « *Des gains démographiques et d'emploi supérieurs à ceux observés en milieux urbain et périurbain sont observés, y compris dans des zones peu denses, avec l'exception de la super-ruralité, où les évolutions sont plus fragiles.* »

Alors que Samuel Depraz précise de son côté :

3 Pineau, Jean-Yves. « Développement local. La culture, ferment de l'attractivité territoriale », Léo Anselme éd., *Cultures et ruralités. Le laboratoire des possibles*. Éditions de l'Attribut, 2019, pp. 50-56.

4 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>

5 Chiffres 2017

6 Rapport d'information (...) sur les collectivités territoriales, leviers de développement des territoires ruraux <http://www.vie-publique.fr/rapport/272988-collectivites-territoriales-et-developpement-des-territoires-ruraux>

« Dans ce territoire rural de faible densité, les dernières observations statistiques montrent une renaissance rurale par l'émigration ou encore l'émergence d'une économie résidentielle, fondée essentiellement sur l'arrivée de capitaux privés du fait des résidences secondaires ainsi que de l'arrivée de jeunes retraités et de résidents étrangers. Cette reprise démographique ne se traduit pas forcément en termes d'activités économiques ou de rajeunissement. Ces dynamiques sont néanmoins bien réelles. »

Cet apport de population est signe, à n'en point douter, d'un développement territorial. Mais il en est à la fois cause et conséquence. Garder, attirer des habitant.es, c'est permettre l'essor des villages et des petites villes. Mais c'est parce que ces lieux multiplient les offres associatives, culturelles, patrimoniales, naturelles, professionnelles, d'habitat, de qualité de vie... qu'ils deviennent attractifs. Cercle vertueux que Jean-Yves Pineau⁷ traduit dans la notion d'écosystème, dans lequel l'économie de proximité, ou économie résidentielle produit « *plus de 70 % des richesses (financières) des territoires ruraux* » (commerce et artisanat, tourisme et loisirs...), contre 10 % générés par « *l'économie dite "productive" (agriculture et industrie)* ».

S'il ne s'agit pas de les opposer ou de les mettre en concurrence, la réflexion sur le développement des territoires ruraux doit conduire à poser en terme d'enjeux la mobilisation des ressources de proximité comme levier de développement.

L'actualité a mis en lumière les difficultés d'ordre économique qui touchent particulièrement les habitants des territoires ruraux. Dans leur première expression, les "*gilets jaunes*" semblent avoir voulu alerter sur leur dépendance aux déplacements automobiles, tant pour se rendre sur les lieux de travail que pour s'alimenter, se ravitailler, se détendre, se cultiver... La faible -parfois très faible- densité des territoires ruraux conduit à de grands éloignements et impose donc de nombreux déplacements. La hausse massive des prix du carburant a mis ainsi en évidence la difficulté d'assurer une dépense de déplacements indispensables pour rejoindre les zones d'activités, de commerce, un théâtre ou un cinéma, pour conduire les enfants à des activités culturelles, sportives, sans parler de la nécessité des transports solaires, pour se rendre dans la famille ou chez des amis...

La récente crise des agriculteurs, bien que fortement instrumentalisée par les syndicats agricoles (FNSEA, Jeunes agriculteurs, Coordination paysanne), illustre le fait que la population agricole est

⁷ Article déjà cité

aujourd’hui très minoritaire au sein de la population rurale, comme au cœur des ressources économiques des campagnes.

Les ruraux, et plus encore les néo-ruraux, habitent une terre qu’ils ne cultivent pas. Leurs modes de vie, s’ils se singularisent, tendent à être plus proches de ceux des habitants des villes que des paysans d’il y a quelques dizaines d’années. S’ils souhaitent échapper à la pression de la surpopulation et être plus proches de la nature, ils n’en veulent pas moins pouvoir accéder à des consommations et des pratiques de l’époque, partagées par le plus grand nombre.

La couverture en 3, 4 puis 5 G et en fibre permettant les connexions aux réseaux numériques est révélatrice de cette demande d’accéder aux mêmes services sur l’ensemble du territoire indifféremment de son caractère urbain ou rural.

La présente recherche n’a pas la prétention de toutes les analyser. Aussi, en se focalisant sur quelques dimensions, l’objectif est de montrer à la fois les forces mobilisables et les freins qui ralentissent – et parfois empêche – une redynamisation plus grande de ces territoires. Nous nous appuierons ici essentiellement sur les aspects non marchands. La première partie se concentrera sur la question des relations sociales, des interactions humaines et de l’action culturelle. Il s’agira d’interroger en quoi ces aspects sont importants dans le développement des territoires ruraux, mais aussi d’en mettre en évidence les limites. La seconde partie s’attachera aux politiques éducatives. Là aussi, au-delà des dispositifs institutionnels, la réalité de l’offre éducative est structurante pour les territoires ruraux, participant à leur attractivité, tout en marquant leurs différences avec les espaces urbanisés.

Première partie



Les leviers de
développement d'un
monde rural en
évolution(s)

La pièce "Coupures" jouée par la compagnie « La poursuite du bleu », s'ouvre par la prise de parole d'une présidente d'association réunissant les habitants d'une commune rurale confrontée à l'installation d'antennes de dernière génération, incompatible avec les choix écologiques du territoire et le développement d'une agriculture biologique.

Il y aurait de très nombreux éléments à analyser dans cette pièce de Paul-Eloi Forget et Samuel Valensi, interrogeant à la fois les mutations écologiques et technologiques et les fonctionnements démocratiques. En ce qui concerne le sujet de cette étude, la pièce illustre la question des liens entre les habitants : relations de voisinage, réunions publiques, tissu associatif. Cette dimension entre en résonance avec les propos de Paul-Mathieu Caitucoli, Fabrice Larceneux et Arnaud Simon dans leur étude du management rural et particulièrement sa dimension de gouvernance locale.

Ainsi ils écrivent :

« dans ces projets sont inclus des acteurs aux trajectoires et objectifs très divers : agriculteurs, acteurs touristiques, élus, associations, etc. La gouvernance locale y est très présente et joue un rôle de régulation et de conciliation des intérêts. Elle s'exerce dans un contexte de demande croissante de dispositifs de démocratie participative et se met en œuvre par la recherche de compromis. Le management de projet y est fréquent, avec deux enjeux : adapter les ressources rurales à des projets multiples, manager les conflits de représentations ou d'intérêts. Cette démarche repose sur un intense processus d'échange, de discussion et d'apprentissage social. Lorsqu'un conflit apparaît, le rôle de certains intermédiaires (responsables associatifs, rurbains, acteurs immobiliers) est crucial pour le faire vivre, l'élaborer et tenter de faire advenir une position adéquate »⁸.

La pièce « Coupures » aborde aussi, au travers de la polémique sur l'installation d'antennes, la couverture numérique (internet, téléphone, réseaux...) des espaces ruraux et donc la capacité de relier les habitant.es entre eux, mais également avec l'extérieur, l'au-delà de ces territoires. Enfin, puisqu'il s'agit d'un spectacle théâtral, l'évocation de la pièce nous conduit naturellement à interroger la dimension culturelle liée aux territoires ruraux.

8 Article déjà cité

A/ Un rapport à l'espace

Ce qui est rural est ce « *qui appartient aux champs, qui concerne les champs, la campagne ; [qui est] de la campagne* », d'après la définition qu'en donne le Centre national des ressources textuelles et lexicales (CNRLT)⁹. Le terme s'oppose donc à la fois à « *la maison* » et à « *la ville* ». Même si le mot « *rural* » a tendance à être dorénavant utilisé comme un nom commun, il demeure essentiellement un adjectif rattaché au « *territoire* », à l'*« espace »*, au « *monde* ». Il s'agit donc d'une notion avant tout géographique, à la fois dans sa spécificité et dans sa distinction avec « *l'urbain* ». Même si leurs définitions sont proches, il convient de ne pas amalgamer « *rural* » et « *campagne* », car « *si les campagnes sont bien des espaces ruraux, tous les espaces ruraux ne sont pas stricto sensu des campagnes* ». On peut illustrer cela par l'exemple des hautes montagnes qui sont des espaces ruraux sans pouvoir être qualifiées de « *campagne* ». Celle-ci renvoie essentiellement à un espace « *structuré par l'activité agricole* »¹⁰, alors que le territoire rural est plus vaste et diversifié (forêts, étangs, ...). Magali Reghezza-Zitt précise ainsi que « *pour rendre compte de la singularité de la ruralité, il convient dès lors d'identifier sa spatialité et de comprendre les territorialités originales qui s'y déploient et qui sont irréductibles à celles de l'urbain* »¹¹.

1/ Désenclaver pour se développer

Une des caractéristiques négatives des territoires ruraux est leur enclavement. Déjà en octobre 2016, le rapport de la commission « *Nouvelle ruralité* »¹² citait, parmi un certain nombre des freins au développement des campagnes « *l'enclavement, le manque d'infrastructures de transport, numériques et de téléphonie mobile (20 % de la population sont situés en zone blanche très haut débit, 22 % n'accèdent pas à la 4G et 77 % au très haut débit fixe). Ces technologies sont encore*

9 <https://www.cnrtl.fr/definition/rural>

10 Reghezza-Zitt, Magali. « Chapitre 6. Des territoires ruraux en recomposition », *La France dans ses territoires*. sous la direction de Reghezza-Zitt Magali. Armand Colin, 2017, pp. 177-204.

11 ibidem

12 Rapport cité par Bouquet, Brigitte, et Patrick Dubéchot. « Quelques enjeux autour des territoires ruraux », *Vie sociale*, vol. 22, no. 2, 2018, pp. 13-31.

réservées aux aires urbaines et littorales ». En plus de 7 ans, si la diffusion technologique a progressé, l'enfermement rural demeure une réalité. Il touche certainement tous les âges, mais se fait particulièrement ressentir au niveau des jeunes, qui sont peu mobiles et donc -pour grande partie – assignés à résidence. Les dispositifs leur étant destinés étant souvent inadaptés, les jeunes ruraux, comme le constate Valérie Orlandi-Dubois¹³, « *ne se sentant pas pris en compte ni écoutés, sont peu vindicatifs et loin les uns des autres de par l'habitat dispersé, s'isolent peu à peu dans et avec leurs difficultés [...] Leur non-reconnaissance génère du repli et le non-recours aux droits* ». Un enfermement en provoque un autre.

Pour Jean-Pierre Wolff¹⁴, après une amélioration en matière d'accessibilité et d'intégration dans les territoires ruraux, à la suite de la révolution industrielle, on assiste, depuis la seconde moitié du xxe siècle à « *des processus de réenclavement [qui] replongent des espaces plus ou moins vastes dans de nouvelles zones d'oubli* ». Il écrit ainsi :

« Cette France rurale qui a vu déjà de nombreux services publics disparaître s'enfonce dans cette spirale des inégalités territoriales. La fermeture d'une ligne ferroviaire, remplacée par un service routier, entérine l'abandon global d'un espace qui dépasse de loin la seule inscription de celle-ci, et c'est un réenclavement qui accélère cette avancée du vide ».

Sortir de cet enclavement passe pour lui par une reconquête du transport ferroviaire jumelé à « *tous les autres modes de déplacement, y compris la marche et le vélo. [...] Il s'agit de revenir à des fondamentaux en matière d'aménagement et de développement des territoires, associant, sous la férule des autorités locales et des autorités organisatrices des mobilités, les associations et les acteurs économiques pour discuter et proposer des solutions afin de réduire les inégalités liées à l'accessibilité*. Dans son article, il évoque ainsi des dispositifs comme « *le transport à la demande (TAD), le covoiturage et l'auto-stop organisé* », qui peuvent être des alternatives « *au recul des solidarités familiales et de voisinage* ».

2/ Assurer une couverture numérique

13 Valérie Orlandi-Dubois, *Les jeunes invisibles des zones rurales : du non-recours à l'invisibilité sociale*, mémoire deis, novembre 2017.

14 Wolff, Jean-Pierre. « Et si l'on pensait une politique du désenclavement pour réduire les inégalités territoriales ? », *DARD/DARD*, vol. 1, no. 1, 2019, pp. 66-74.

Le désenclavement des territoires ruraux passe également aujourd’hui par un déploiement technologique. En effet, au-delà de la possibilité de se déplacer et donc de pouvoir accéder à des moyens de transports, des voies ferrées, des routes, des vélo-routes..., se pose également la question de pouvoir se connecter aux réseaux et donc de bénéficier d'une couverture numérique.

Le programme « *Plan France très haut débit* » pour 2023 affirme que « *la généralisation de la fibre optique jusqu'à l'abonné et de la 4G pour l'ensemble des Français est indispensable à la résorption des fractures numériques. Elle devient d'ailleurs de plus en plus une condition sine qua non d'attractivité des territoires* ». De même France Stratégie observe « *que le déploiement du très haut débit ou de la fibre joue un rôle dans le maintien ou le renforcement de l'attractivité de tous les territoires (...)* ». Un rapport d’information parlementaire d’avril 2023 note que :

« *la couverture numérique du territoire s'est très nettement améliorée depuis 2019 : mi-2022, 98 % du territoire était couvert par au moins un opérateur en 4G tandis que 33 millions de locaux étaient raccordables à la fibre (77 % des locaux du territoire national)* », mais que « *pour autant, après un déploiement rapide sur le territoire et des investissements considérables des collectivités territoriales, des opérateurs et de l'État, se posent aujourd'hui les questions des raccordements les plus complexes – et les plus coûteux – dans les territoires peu denses et de la maintenance des réseaux dans un contexte d'extinction du réseau cuivre ainsi que de la qualité de l'internet mobile* ».

Or, s'il n'est pas la solution à toutes les questions d'enclavement, le numérique peut être une piste d'accès à des services en lignes, à des communications plus ouvertes, à du télétravail. Il peut aussi venir en substitution de ressources absentes ou disparues des territoires ruraux comme certains services publics ou médicaux. Le rapport s'appuyant sur les travaux de l’Institut Paul Delouvrier¹⁵ confirme que « *les modalités de contact avec les principaux services sont devenues quasi exclusivement numériques* ». Concernant l'accès aux soins médicaux, la mise en place d'un indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) permet de mesurer l'adéquation entre offre et demande de soins à une échelle géographique fine (communale), en ne se limitant pas à la seule mesure de la densité de médecins ou de patients, mais en croisant de nombreux indicateurs. Cet indicateur indique ainsi que « *la part de la population vivant dans une commune dont l'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes est inférieure de plus de 30 % à la*

¹⁵ Baromètre de l’Institut Paul Delouvrier – Les services publics vus par les Français et les usagers – novembre 2022.

moyenne nationale est de 48 % pour les communes rurales contre 11 % pour les communes urbaines », comme le constate Théophile Martin¹⁶. Dans son mémoire, l'auteur interroge la réponse apportée par la télémédecine à cette pénurie médicale du monde rural. Si celle-ci ne peut combler l'absence de médecins, nous y reviendrons, elle peut rendre des services à la condition de bénéficier des infrastructures nécessaires, de l'adhésion des patients et des praticiens et -bien entendu- une excellente couverture numérique.

3/ Offrir une proximité avec la nature

Avec une faible densité d'habitations le territoire rural, qui ne peut se limiter à l'espace agricole, est le lieu où se rencontre la diversité de la nature, même si celle-ci y est – ou y a été - en grande partie façonnée par le besoin humain de l'agriculture.

Il y a certes un paradoxe à constater que les zones rurales peuvent favoriser « *le règne de l'individualisme à travers l'extension de la maison individuelle énergivore* », être « "les territoires de l'automobile" générant toutes les nuisances liées à ce mode de déplacement », développer des pratiques agricoles « souvent réfractaires aux pratiques écologistes » et, dans le même temps, regorger d'« atouts environnementaux », comme le démontre Isabelle Roussel¹⁷. Revendiquant des « modes de vie qui méritent d'être réévalués à l'aune d'une écologie populaire », l'autrice met en évidence un « *désir de nature [...] dont la privation [durant la pandémie de Covid-19] a fait souffrir les citadins, tandis que les ruraux ont pu apprécier le chant des oiseaux et le bénéfice du jardinage. La campagne a quitté son image d'insalubrité, dont elle a longtemps été créditee, pour devenir un lieu recherché favorisant un mode de vie plus sain* ». Elle en conclut que « *la campagne offre plusieurs clés pour répondre à cette aspiration : elle répond à un besoin de nature et permet d'avoir accès à une alimentation saine* ».

16 Théophile Martin. La téléconsultation du médecin généraliste en zone rurale fragile : vers une nouvelle forme d'inégalité d'accès aux soins ?. Santé publique et épidémiologie. 2021. dumas-03521622

17 Roussel, Isabelle. « Chapitre 7. L'écologie au service de la dynamique des territoires ruraux et périurbains », Olivier Landron éd., *Les territoires ruraux en France. Fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?* Association Population & Avenir, 2023, pp. 103-128.

« La crise de la Covid-19 a révélé à quel point la nature joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des territoires. Elle est en effet la condition du renforcement de la sécurité alimentaire (production agricole, pêche, chasse...), de la réduction des risques d'inondation (infiltration des eaux de pluie dans les sols, débordements sur les rives des cours d'eau en cas de crue), de la lutte contre les pollutions (filtration de l'air et de l'eau, dépollution des sols...), de l'atténuation et de l'adaptation du/au changement climatique (captation de carbone dans les sols et les forêts, production de biomasse ; lutte contre les îlots de chaleur urbains notamment) et du bien-être. C'est pourquoi elle est un atout pour la résilience, c'est-à-dire la capacité à rebondir après un choc tel que la covid-19 et ses conséquences économiques et sociales, et pour l'attractivité des territoires.

La nature est centrale dans la vie et l'activité productive des territoires ruraux. Le rapport de la mission Ruralités, « 200 propositions pour un agenda rural », remis en juillet 2019 au Gouvernement soulignait dans ce sens que les ruralités disposaient d'aménités environnementales spécifiques (biodiversité, paysages, sols perméables...) qui constituent autant de richesses à valoriser. Les enjeux sont particulièrement prégnants dans les territoires ruraux ultramarins car ils accueillent une biodiversité exceptionnelle : la France abrite 10 % de la biodiversité mondiale et de nombreuses espèces endémiques dont 83 % sont localisées en Outre-mer ; 40 % des espèces évaluées par l'Observatoire national de la biodiversité présentent aujourd'hui un risque de disparition en Outre-mer contre 22 % en métropole. Il s'agit donc pour les communes rurales d'identifier ces aménités spécifiques, de lever les freins et d'actionner les leviers permettant d'assurer la diversité, la bonne santé et la mise en valeur de la nature. En effet, les communes jouent un rôle majeur en matière de gestion de la nature, du fait notamment de leurs compétences en matière de protection de l'environnement, d'urbanisme (PLU, stratégie foncière), de gestion des espaces verts, de la voirie et des terrains communaux, mais aussi de péri-scolaire »¹⁸.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires introduisait ainsi en 2022 le rapport de résultats d'une Fabrique Prospective sur le thème « *La nature comme atout pour l'attractivité et la résilience des territoires* », menée à partir d'octobre 2020, avec l'Association des maires de France (AMF), la Direction générale des Outre-mer (DGOM), l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'université Jean Moulin Lyon 3. Les travaux menés mettent en évidence les enjeux à prendre en compte pour faire de la nature un facteur d'attractivité et de résilience dans les territoires ruraux. Ils montrent

¹⁸ Agence nationale de la cohésion des territoires, *La nature comme atout pour l'attractivité et la résilience des territoires ruraux - Résultats de la Fabrique Prospective - 2022*
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-08/220630-ANCT-Resilience-TerritoiresRuraux-EXE-www%20%281%29.pdf>

également les freins rencontrés et ont ainsi permis de proposer « des pistes d'action d'envergure nationale pour accompagner les élus des communes rurales qui souhaitent faire de la nature un facteur d'attractivité et de résilience pour leur territoire ».

L'étude du monde rural fait apparaître un paradoxe géographique : les caractéristiques de son territoire sont à la fois sa richesse et ses limites. Ainsi cet espace proche de la nature, ou pour le moins proposant un environnement plus adapté que celui des villes, propose un cadre attrayant qui semble répondre aux besoins écologiques actuels. Pour autant, son enclavement conduit à un enfermement dont on ne peut sortir que par la multiplication des routes, des voitures, des antennes, ce qui est contraire à ses mêmes impératifs écologiques. Aussi, le monde rural ne peut s'appréhender que sur le seul plan territorial. À la géographie physique, il est indispensable d'associer une géographie humaine – et certainement des éléments sociologiques et ethnologiques – pour mieux analyser sa complexité. Plus qu'un espace donné, le rural est un espace construit dont les habitants constituent un élément déterminant.

B/ Des liens humains

Nous l'avons déjà signalé, la principale caractéristique du rural est d'être un territoire de faible densité humaine. Cela se traduit par deux configurations majeures et complémentaires : des regroupements d'habitats dans des espaces largement non-bâties (champs, forêts, étangs, montagne...) et de l'habitat isolé, éclaté, éloigné. Cette distinction peut être affinée en sous-catégories montrant la diversité d'un monde rural loin d'être uniforme. Une même distinction s'impose dans la description des habitants ruraux. Si une partition basique peut faire apparaître des ruraux « historiques » au nombre desquels se considèrent souvent les agriculteurs et des néo-ruraux ayant quitté la ville pour s'installer à la campagne. Là encore des sous-catégories permettent d'affiner les analyses. Si les territoires ruraux sont également habités par des artisans, des petits commerçants et des employés et agents de services, les nouveaux habitants peuvent s'y installer pour développer des formes spécifiques d'agriculture, pour y passer leur retraite ou y développer des activités professionnelles en télétravail. Autant de diversités qui entraînent

également de larges disparités économiques avec une tendance à la gentrification du monde rural mettant encore plus en lumière la paupérisation d'une partie de cette population.

Pour mieux comprendre et pouvoir étudier les rapports entre le spatial et le social, ainsi que les interactions complexes qui existent entre les deux, la géographie a introduit la notion d'espace social. Cette désignation consiste à approcher la société par l'espace, tout en mettant en avant que ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société et non l'espace, « *ce sont les mécanismes, les processus sociaux et sociétaux, le jeu des acteurs publics ou privés de toutes espèces* »¹⁹. Ainsi, pour approcher les territoires ruraux, la notion d'espace social invite « *à prendre en compte l'ensemble des relations entre la société, ses mutations et ces espaces qui subissent des transformations profondes* »²⁰. Un constat impose de dire les difficultés sociales rencontrées par une partie de la population rurale. Pour autant, il est intéressant de prendre en compte ce qu'écrivit Laurent Rieutort, lorsqu'il affirme que :

*« dans le même temps, les territoires ruraux sont des lieux de créativité et d'innovations sociales dans de multiples domaines parmi lesquels les solidarités et services aux personnes, les nouvelles façons de produire, de consommer ou d'habiter plus respectueuses de l'environnement. Ils occupent donc une place centrale. Les nouvelles pratiques récréatives, liées notamment aux activités de pleine nature ou à l'itinérance, occupent également une place importante. En lien avec l'arrivée de nouveaux résidents, des initiatives, individuelles ou collectives se multiplient. Elles peuvent s'appuyer sur des démarches participatives qui cherchent à les relier entre elles ou à s'adosser aux projets de territoire portés par les collectivités territoriales. D'autres peuvent prendre des formes coopératives ou associatives qui cherchent à soutenir des projets fondateurs de communs (foncier, énergie, eau, gestion des déchets mais aussi alimentation, culture, santé) »*²¹.

C'est certainement dans ces capacités à répondre aux transitions actuelles qu'il faut chercher les leviers de développement du monde rural.

1/ Tisser de nouvelles formes de sociabilités

19 Renée Rochefort, « Réflexions liminaires sur la géographie sociale », dans *Actes du colloque de Lyon, Géographie sociale, 14-16 octobre 1982*, Paris, Daniel Noin, 1983, p. 13.

20 Bouquet, Brigitte, et Patrick Dubéchot. « Quelques enjeux autour des territoires ruraux », *Vie sociale*, vol. 22, no. 2, 2018, pp. 13-31.

21 Rieutort, Laurent. « Les territoires ruraux face à quatre transitions », *Population & Avenir*, vol. 761, no. 1, 2023, pp. 4-7.

Interrogée par la revue « Projet »²², la chercheure Anne-Marie Granié évoquait déjà en 2003 le fait social « *que de nouveaux arrivants peuplent les campagnes et engendrent de nouvelles formes de sociabilités* ». Elle indiquait ainsi que « *parmi eux, certains cohabitent seulement, d'autres participent à une co-construction [et que] les formes de sociabilité ancienne qui perdurent peuvent voisiner avec d'autres, là surtout où la population endogène demeure majoritaire* ». Elle envisageait ainsi que le rural soit « *capable de susciter d'autres sociabilités, à partir des qualités ressources autour des patrimoines paysagers ou/et bâtis, réhabilités collectivement* ». Au travers « *des terres et des paysages, une diversité de gens, certains venus d'ailleurs ou partis ailleurs et qui reviennent. [...] des phases de construction et de déconstruction* », elle affirmait que « *la construction d'une société rurale aujourd'hui est visible dans les formes du lien social, qu'elle continue à entretenir, à retrouver, à trouver* ». Anne-Marie Granié caractérisait des « *sociabilités de l'en-dedans, de la proximité, de l'ordre d'un privé endogène (comme celles du quartier), et celles qui viennent du dehors, de l'exogène, qu'on a assignées aux campagnes, qu'elles ont récupérées en termes de nécessité, et qui vont permettre des co-réalisations inédites* » dont elle se demandait si elles étaient « *d'ailleurs si différentes de celles des fêtes de quartier en ville ?...* ».

Dix ans plus tard, Alexandre Pagès étudiant « *l'intervention sociale en milieu rural* »²³, montre à la fois que « *malgré la bonne tenue des solidarités familiales, la présence de retraités et l'installation de jeunes couples dans des communes rurales et périurbaines génèrent de nouveaux besoins aux deux extrémités du parcours des âges, c'est-à-dire dans l'accueil de la petite enfance et le maintien à domicile des personnes âgées* » et que « *les familles qui souhaitent actuellement s'installer à la campagne ont des attentes concrètes qu'elles n'hésitent pas à formuler auprès des élus locaux ; elles privilégient les communes disposant d'un minimum d'équipements collectifs, y compris pour les enfants et les jeunes* ». Ainsi, il ne s'agit pas uniquement de construire des liens sociaux pour prendre en charge les individus les plus fragiles que sont les jeunes enfants et les personnes âgées et dont les solidarités familiales et de voisinage peuvent apparaître comme plus fortes ou plus vivaces dans les territoires ruraux. La question des sociabilités est posée pour tous les habitants avec une demande de présence de services publics, de prise en charge collective, d'équipements. Ainsi les travaux de l'INJEP comme la saisine du CESE²⁴ ont mis en évidence, malgré des différences liées généralement à la diversité des territoires ruraux, la spécificité d'une jeunesse rurale à la fois moins longtemps scolarisée, plus tôt sur le marché de l'emploi et en couple, plus confiante dans les relations de proximité et davantage engagée dans le bénévolat que les jeunes urbains²⁵.

Les Cahiers de l'action n° 10 de 2018 consacrés à l'accueil des jeunes en milieu rural posent ainsi la question :

22« Sociabilités dans le monde rural », *Revue Projet*, vol. 274, no. 2, 2003, pp. 51-58.

23 Pagès, Alexandre. « L'intervention sociale en milieu rural », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 136-143.

24 CESE, Place des jeunes dans les territoires ruraux, 2017 <https://www.lecese.fr/travaux-publies/place-des-jeunes-dans-les-territoires-ruraux>

25 Qui sont les jeunes ruraux ? Caractéristiques sociodémographiques, INJEP, 2017 <https://injep.fr/publication/qui-sont-les-jeunes-ruraux-caracteristiques-sociodemographiques/>

Aujourd’hui, le milieu rural est le théâtre d’un brassage de populations : autochtones, touristes, nouveaux arrivants (retraités, Européens...). Chaque catégorie de population possède sa culture, ses rythmes, ses habitudes, ses attentes. La cohabitation de ces différentes populations est parfois source de conflits. On constate que les territoires qui ont une vie associative développée, qui mettent en place des politiques d'accueil volontaristes sont davantage disposés à accueillir de nouvelles populations, et en particulier des jeunes.

Comment, dans ce cadre, bâtir des sociétés rurales sur des rapports de solidarité, et non uniquement de juxtaposition d'individus côte à côte ? N'y a-t-il pas à encourager davantage les politiques d'accueil en direction des nouveaux arrivants ? N'y a-t-il pas à créer ou à multiplier les lieux de rencontres, les espaces de dialogues, pour animer le lien social entre les différentes populations ?

Le travail mené avec le MRJC en conclut qu’« *animer le "vivre ensemble" facilite l'intégration des jeunes* ». En effet, si une majorité d’entre elles et eux, interrogé.es sur leur attachement à leur territoire, affirme vouloir y demeurer, beaucoup aussi mettent en avant les difficultés d’y vivre. Les manques d’emplois et de logement, les contraintes des transports, les pénuries du système de soin sont autant de freins au maintien ou à l’attractivité d’une jeunesse à la campagne. Inversement, la vie sociale, non seulement favorisée par les élu.es, mais portée par les citoyen.nes, offre des atouts supplémentaires pour attirer ou retenir une jeunesse qui voit dans le monde rural une réponse à ses aspirations d’une vie plus saine, plus naturelle, plus calme. Cela est particulièrement avéré chez les jeunes adultes, lorsqu’est envisagée la construction d’une famille et la venue d’enfants. En effet, les réactions adolescentes ainsi que les impératifs d’études (voir partie 2) conduisent une grande partie des jeunes à quitter le rural, mais à envisager d’y revenir plus tard. De même pour les jeunes urbain.es, la “campagne” est d’abord vécue comme un lieu de “*villégiature*”²⁶, de vacances, de loisirs, éventuellement de retrouvailles familiales. Ce n’est que pour les plus âgé.es (aux environs de la trentaine) qu’elle apparaît comme un lieu d’installation possible, bénéficiant de cette image positive construite durant l’enfance ou l’adolescence.

2/ S’appuyer sur un tissu associatif

Dans sa conclusion au numéro 223 de la revue Pour, Brigitte Giraud²⁷ rappelle que « *les associations ont été déterminantes pour initier et accompagner, avec le soutien des pouvoirs*

26 Mot emprunté à l’italien *villagiatura* qui signifie « séjour à la campagne ».

27 Giraud, Brigitte. « De l’importance de l’action associative en territoires ruraux face aux défis écologiques », *Pour*, vol. 223, no. 3, 2014, pp. 299-305.

publics, les transformations agricoles, éducatives et sociales de l'après-guerre, et combien, à compter des années soixante-dix, elles ont été déterminantes pour le développement local dans l'espace rural au-delà de la seule activité agricole et dans le cadre de la diminution du nombre d'actifs et de résidents ». On peut particulièrement citer l'exemple des foyers ruraux dont le développement a été porté à l'origine par le ministère de l'Agriculture.

Quelques éléments d'histoire des Foyers ruraux²⁸

Issus du Front populaire, des foyers paysans se mettent en place dans la France rurale dans l'objectif de former l'élite du monde rural de demain en assurant aux jeunes paysans une formation technique, humaine et sociale. Ils sont au nombre de 130 à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

François Tanguy-Prigent, créateur du "foyer paysan de culture et d'émancipation intellectuelle" de Saint Jean-du-Doigt dans le Finistère, membre de la SFIO et de la Confédération nationale des paysans (CNP, émanation syndicale de la SFIO), est élu le plus jeune député du Front Populaire en 1936. Il devient en 1944 le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement du général de Gaulle.

Chargé, dans le cadre de la reconstruction du pays, d'assurer les missions primordiales de modernisation de l'agriculture, François Tanguy-Prigent s'emploie également à l'accompagnement culturel de cette reconstruction et à l'émancipation de la tutelle religieuse des campagnes. Il aide au développement des syndicats, des coopératives et des foyers ruraux.

Ceux-ci s'inscrivent dans une mission au moins clairement anti-réactionnaire, comme l'affirme un des manifestes pour la création des foyers ruraux (*Foyers et progrès social*, 10 août 1945) :

La nécessité d'une éducation des milieux ruraux s'est affirmée en 1936 avec le gouvernement du Front populaire. Quoi de plus naturel ! Les vrais révolutionnaires savent que le progrès social est intimement lié au progrès intellectuel et moral. Nous avons vu naître, de 1938 à 1939, une centaine de « foyers paysans » destinés à organiser des loisirs de qualité pour les ruraux, à développer leur intelligence, leur sens artistique, à enrichir leur vie intérieure. Que sont devenus ces foyers ruraux pendant les dures années de guerre ? Ils ont été contraints d'abandonner leur activité, car les militants qui les animaient étaient, à plus d'un titre, suspects au gouvernement de Vichy.

Pourtant Vichy, lançant à grand bruit la formule de l'Éducation générale, embigadait la jeunesse, la flattait, créait des Maisons de la Jeunesse, un commissariat de la Jeunesse, essayait d'engager les jeunes dans ce qu'on appelait « Révolution Nationale ». Chacun sait qu'il ne s'agissait pas de les préparer à devenir des hommes conscients et libres, mais de leur apprendre à marcher au pas en chantant « Maréchal, nous voilà ! », de leur apprendre à penser aux ordres, à obéir au commandement.

28 D'après l'histoire du mouvement mis en ligne sur son site <https://www.foyersruraux.org/lhistoire-des-foyers-ruraux/>

La IV^e République recueille un lourd héritage ! Sans doute une grande vague d'enthousiasme populaire a tenté de balayer, au lendemain de la libération, tout ce qui pouvait rappeler un régime détesté. Mais on n'abolit pas un passé. Nous sommes marqués plus profondément que nous ne l'avions cru par les institutions de Vichy et, par ailleurs, le travail persévérant des « valets de l'État Français » se poursuit ! Nos efforts se heurtent à des écueils invisibles, à des pièges aussi surnoiselement qu'habilement tendus. Car Vichy, c'est la réaction... et la réaction n'est pas morte. Sabotage, sabotage, entendons-nous partout ! Et oui ! La réaction sabote pour nous dire ensuite en ricanant « Qu'avez-vous réussi ? » La réaction voudrait bien que nous désespérions, que nous renoncions à revendiquer le droit de tout homme à prendre conscience de sa valeur humaine.

Nous ne renoncerons pas, disons-le bien haut ! Nous appellerons sans trêve tous les esprits soucieux du progrès social à S'UNIR pour réaliser enfin la libération totale dont la libération des territoires n'est qu'une étape.

Que tenter, au village, pour participer à cette libération, pour que le peuple devienne vraiment « le peuple souverain » ? Nous chercherons à faire vivre l'esprit en arrachant les hommes, les femmes, les jeunes de nos campagnes au sentiment d'isolement qui les amène à rêver de la vie des villes. Nous édifierons des Foyers Ruraux où tous ceux qui aspirent à une vie complète trouveront des moyens d'épanouissement. [...]

Le 13 septembre 1945, l'existence des Foyers Ruraux est officialisée par les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale. En mai 1946, la Fédération nationale des Foyers Ruraux (FNFR) est constituée.

La parrainage par les ministères, dont bénéficie la FNFR jusqu'en 1948, lui est envie par nombre d'associations. Mais il disparaît avec le départ de François Tanguy-Prigent et le recentrage des gouvernements sous la IV^e République. Malgré les conflits parmi les associations d'éducation populaire et leur marginalisation quant aux actions de formation agricole, les Foyers Ruraux se recentrent sur une stratégie culturelle autour des "3D" théorisée par Joffre Dumazedier dans sa sociologie des loisirs : Délassement, Divertissement, Développement. De 200 en 1948, on passe alors à un millier de Foyers Ruraux à la fin des années 50.

Edgar Pisani, nommé ministre de l'Agriculture en 1961, souhaite accorder une place privilégiée au "capital humain", et développe un système de formation initiale avec l'instauration des lycées agricoles. Les Foyers Ruraux s'investissent dans les actions de promotion sociale collective et de formation permanente. Et profitent de la loi-programme d'Équipements socio-éducatifs pour la construction de nouveaux Foyers.

À partir de 1964, la FNFR bénéficie d'un certain nombre d'animateurs socio-culturels mis à disposition par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et la création des FONJEP permet de recruter les premiers permanents des associations.

Dans les années 1960 et 1970, conférences, publications, enquêtes, formations... les nombreuses productions de la FNFR illustrent la croissance du mouvement et l'évolution des activités de loisirs et de vulgarisation vers l'animation socio-culturelle.

Un autre mouvement, dans le camp catholique dans cette même période, porte les mêmes objectifs : la Jeunesse agricole catholique (JAC) fondée en 1929 et qui se transforme en Mouvement rural de la jeunesse catholique (MRJC) à partir de 1961. En 2019, alors que le mouvement fête ses 90 ans, il produit un manifeste de 90 propositions pour le monde rural intitulé

« Oser le rural ». Parmi celles-ci, plusieurs concernent le renforcement de la vie associative, comme les propositions suivantes²⁹:

n°10. Développer des projets associatifs de mutualisation d'outils et de matériels électroménagers pour favoriser la construction de lien social et de mixités, tout en réalisant des économies pour les ménages et la planète ;

n°13. Proposer des temps d'échanges de pratiques entre les structures d'animation rurales, pour repenser ensemble nos pratiques (foyers ruraux, familles rurales, accueils jeunes... ;

n°27. Soutenir financièrement les acteurs de l'éducation populaire rurale afin d'accompagner les parcours de chacun et chacune en donnant aux jeunes les moyens de s'émanciper ;

n°28. Développer les aides pour passer son BAFA et BAFD en milieu rural en prenant en charge les frais de transports et de pension complète ;

n°43. Faire de l'animation culturelle un vivier d'emplois dans les espaces ruraux en soutenant les associations locales ;

n°44. Développer des lieux innovants et structurants en milieu rural, permettant l'accueil de jeunes, d'associations et d'habitants·es du territoire ;

n°63. Favoriser l'engagement dans les associations et syndicats en reconnaissant leurs existences et prenant réellement en compte leurs revendications ;

n°68. Former et accompagner les élu·es et dirigeant·es associatif·ves à transmettre et partager leur responsabilité à et avec des jeunes.

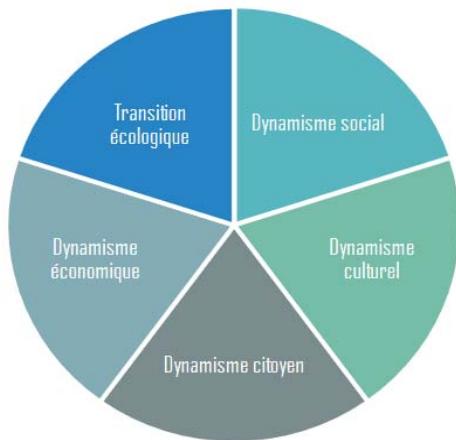
En effet comme le constatait déjà, Jacques Malet³⁰, si « *chacun connaît le rôle incomparable des associations au sein de notre société, mais sait-on assez qu'il est significativement plus important en milieu rural ? Que la vie économique s'y soit peu à peu réduite ou pas, que la présence des services publics soit encore une réalité ou pas, la place et l'action des associations sont considérables* ». Et cela dans deux dimensions. Celle de maintenir et de développer du lien social, là où les distances, les différences sociales, les isolements peuvent conduire à des replis sur soi. Et celle de permettre le développement économique directement par l'emploi associatif et indirectement par leur action de dynamisation de la ruralité.

29 <https://www.mrjc.org/app/uploads/2019/11/MRJC90-propositionspour-le-RuralNov19-min-1.pdf>

30 Malet, Jacques. « Les associations, source de vitalité du milieu rural ? », *Pour*, vol. 201, no. 2, 2009, pp. 97-102.

L'étude menée sur l'impact des associations en milieu rural par le Cabinet EEXISTE, portée par la Fédération nationale des familles rurales – autre réseau associatif historique et important du monde rural - dans le cadre du projet Port@il³¹, met en lumière deux dimensions essentielles et complémentaires de l'apport associatif : leurs contributions à la qualité de vie en milieu rural, ainsi qu'au dynamisme des territoires ruraux. Ainsi le rapport montre l'impact de la vie associative sur cinq besoins principaux des habitants des territoires ruraux, les dynamiques sociales, culturelles, économiques, citoyennes ainsi que la transition écologique, comme l'illustre le schéma ci-dessous.

Cette contribution à la qualité de vie des habitants se traduit par un rôle moteur des associations autour de 5 principaux besoins des habitants et des territoires, comme l'ont souligné les répondants aux différentes enquêtes (cf. Graphique 2, page suivante). Ces enjeux sont schématisés ci-dessous.



Dans leur diversité, les territoires ruraux font tous face à des besoins qui relèvent de l'animation territoriale, du vivre ensemble, de la participation des habitants à la vie locale ; mais aussi d'un dynamisme économique pourvoyeur d'activités et d'emplois. Les associations répondent dans une certaine mesure à chacun de ces besoins. Enfin, de manière émergente, les associations sont de plus en plus attendues par les adhérents notamment autour des enjeux de transition écologique et de circuits courts.

Dans le domaine du dynamisme économique, le document précise que

62% des dirigeants associatifs interrogés soulignent le rôle moteur des associations dans la création d'emplois locaux, tout comme tous les responsables de caisses CAF et MSA. En effet, sur certains territoires, les associations sont des moteurs de l'emploi local, notamment quand elles sont pourvoyeuses de services (services à la personne, services petite enfance et enfance...).

Mais la contribution économique des associations est plus large, elles interviennent à plusieurs niveaux :

31 https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2020-12/2020_rff_rapport_familles_rurales_Port_%40il_etude_association_tierslieux_devterr.pdf

- *leur présence, leur offre d'animations et de services sur des territoires ruraux sont gages d'attractivité pour les habitants installés et les nouveaux habitants, selon 87% des dirigeants et 84% des adhérents. Cette attractivité joue un rôle dans le maintien et l'installation de populations qui à leur tour seront motrices dans la consommation locale, le maintien et la création d'activités économiques.*
- *certaines associations jouent également un rôle clé dans le soutien et la mise en lien des acteurs économiques, associatifs et institutionnels d'un même territoire, comme le pensent 79% des dirigeants associatifs et 56% des adhérents. Parfois informelles, ces actions de réseau peuvent aussi être très ciblées et efficaces comme par exemple celles des associations qui accompagnent et favorisent la création d'entreprises locales (ADIE, incubateurs...), ou encore qui mettent en lien producteurs et consommateurs (AMAP, circuits courts) ... Les associations ne sont néanmoins encore que rarement vecteur d'attractivité pour les entreprises (seulement 31% des dirigeants et 20% des adhérents le pensent). Il y a sans doute un champ de besoins non couverts à investiguer en ce sens.*

Ainsi, le tissu associatif contribue de trois manières différentes au dynamisme économique des territoires ruraux. Directement en créant lui-même des emplois. Indirectement en entretenant l'attractivité de la ruralité, et en accompagnant le développement d'activités économiques. De nombreux maires ruraux ont effectivement fait le constat qu'au-delà des infrastructures industrielles, l'implantation d'une nouvelle entreprise est très souvent conditionnée à l'offre de service, d'accueil, culturelle... proposée sur leur commune.

Il s'agit donc d'un cercle qui peut être vertueux lorsque l'implication des élus comme celles des habitants développe un tissu associatif riche, ou qui demeure vicieux lorsqu'un territoire amorphe et peu dynamique s'enferme progressivement vers sa disparition. Avec la dimension associative, c'est l'implication citoyenne qui est également questionnée.

3/ (Ré)inventer la démocratie locale

« En offrant des opportunités d'engagement et notamment de prises d'initiatives et de responsabilités aux habitants des territoires ruraux, les associations favorisent l'émergence d'une culture et de pratiques de citoyenneté actives. Certaines associations ont d'ailleurs cette montée en responsabilité au cœur de leur mission, et jouent un rôle particulièrement actif dans la conception des projets de territoire.

Ce rôle de montée en capacité d'agir est l'aspiration des dirigeants associatifs et la représentation des représentants des CAF et de la MSA ; les adhérents cependant sont plus réservés sur ce point. Ceci traduit notamment un certain décrochage

entre les modèles et pratiques associatifs traditionnels et les aspirations plus participatives des nouvelles générations et des néo-ruraux.

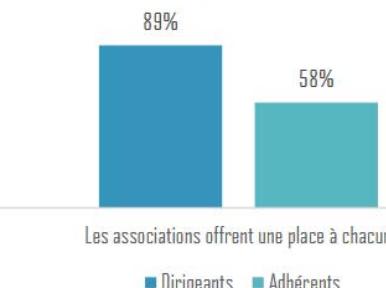
Les associations jouent également un rôle dans la valorisation des compétences de chacun, dans la transmission des savoirs et dans les échanges réciproques de connaissances. Là encore, le décalage entre les aspirations des dirigeants associatifs (dont 62% pensent contribuer à la valorisation des compétences) et les représentations des adhérents (52%) met en lumière la nécessité pour les associations de repenser leurs outils et méthodes pour mieux répondre aux besoins des habitants »³².

Le rapport insiste sur l'impact de la vie associative dans l'engagement et la prise de responsabilité citoyenne, ce qu'illustrent les deux tableaux suivants :

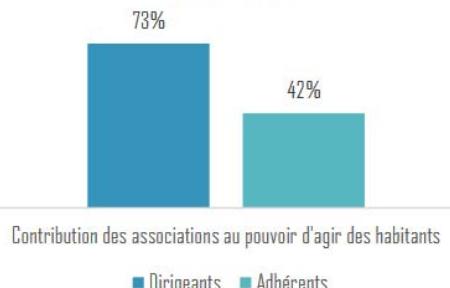
Graphiques 3 et 4 : Contribution des associations au dynamisme citoyen

Source : Enquêtes EEXISTE ; Base : 115 dirigeants associatifs, 103 adhérents

Pensez-vous que les associations permettent à chacun de trouver sa place sur le territoire?



Pensez-vous que les associations donnent du pouvoir d'agir aux habitants?



De très nombreuses études ont ainsi mis en lumière que les élections municipales de 1977 ont été largement remportées par des élus fortement engagés dans la vie associative, qui ont ensuite contribué fortement à la victoire de la gauche aux élections municipales de 1981.

Mais la vie associative n'est pas la seule à développer de l'engagement citoyen et à donner du pouvoir d'agir aux habitants.

Cette revendication est également présente dans les propositions du MRJC, en particulier en renforçant la participation des jeunes :

32 ibidem

n°36. Accompagner les initiatives de types "incubateurs collaboratifs" et les "laboratoires d'initiatives rurales" ;

n°61. Mettre en place des débats dans chaque commune pour partager, construire un projet de territoire entre élus·es et habitants·es, dans un esprit de codécision ;

n°62. Construire un urbanisme local avec les citoyen·nes qui ait pour principal objectif d'articuler conservation des terres agricoles, protection des espaces naturels et développement d'un cadre de vie sain ;

n°64. Reconnaître et prendre en considération les revendications des collectifs de citoyen·nes qui résistent à la fermeture des services publics en milieu rural ;

n°66. Sensibiliser les jeunes pour qu'ils·elles aient conscience du rôle de représentant·es qu'ils·elles peuvent avoir dans la société ;

n°67. Limiter de manière stricte le nombre de mandats des élus·es et créer des postes de représentation jeunes.

Monique Poulot, dans l'introduction du numéro 239 de la revue Pour³³ consacré aux renouvellements de la ruralité, insiste sur « *les communs* » qui s'inscrivent dans une démarche dont « *l'enjeu est de trouver des solutions pour (re-)créer du lien entre les acteurs de ces structures (agriculteurs, propriétaires, communes)* », de faire émerger une « *volonté de construire en commun un projet, dans lequel les interactions sociales sont tout aussi importantes que la finalité du projet* ».

Là encore, il faudrait analyser finement des réalités multiples tant il n'existe pas un seul territoire rural, mais bien une diversité de situations toutes singulières. Il faudrait également, en faisant le lien avec les éléments qui précèdent, introduire des nuances quant aux objectifs portés par les associations et ceux développés par les collectivités locales. À très juste titre, Christine Romero³⁴ interroge les logiques territoriales en rappelant que « *les territoires locaux institutionnels coïncident de moins en moins avec les "territoires du quotidien"* ». Son analyse, s'appuyant sur une étude des « *campagnes "désirées"* », terme qui lui sert à désigner les lieux choisis et dorénavant habités par les néo-ruraux, montre que ceux-ci « *entendent "inventer la vie qui va avec" le lieu*

33 Poulot, Monique. « Des ruralités en renouvellement », *Pour*, vol. 239, no. 1, 2021, pp. 45-53.

34 Romero, Christine. « La cohésion territoriale et le développement local au défi des territorialités discontinues », *Management & Avenir*, vol. 40, no. 10, 2010, pp. 313-324.

qu'ils ont choisi parmi bien d'autres possibles. De nombreux néos appartenant à la creative class (Florida, 2002) font ainsi le choix de s'investir dans leur "petite campagne", autrement dit, d'y investir non seulement un capital financier, mais aussi leur capital social et culturel. Leurs discours sont unanimes : le choix du lieu de résidence a pour eux une signification beaucoup plus large que le seul investissement immobilier ; il signe un projet de vie ». Dans ce contexte, leur investissement dans le débat concernant l'avenir du territoire qu'ils ont ainsi choisi leur semble relever à la fois d'une légitimité et d'un dû : « ils se sentent fondés à défendre la préservation des éléments qui ont motivé leurs choix ». Et d'autre part, appartenant pour beaucoup à la creative class, leur légitimité se fonde sur leurs compétences professionnelles et culturelles. Pour une part, ces néo-ruraux vont investir le champ associatif pour agir sur le développement du territoire, pour d'autres, c'est dans le conseil municipal qu'ils vont trouver un espace d'engagement, alors même que la part des agriculteurs parmi les maires ruraux ne fait que décroître. Dans tous les cas, ils vont influer sur de nouvelles orientations des politiques locales dont le maître-mot, partagé, est : le développement. Celui-ci est construit dans « une dialectique ouverture vs fermeture », consistant à la fois à protéger et promouvoir les lieux.

Il s'agit de préserver un espace souvent naturel, un patrimoine, mais aussi un "art de vivre" fut-il fantasmé, tout en s'ouvrant sur le monde par un désenclavement routier, numérique, d'accessibilité, permettant une circulation à double sens : des ruraux vers la ville et des touristes (quels qu'ils soient) vers les lieux ainsi valorisés.

Dans ce double objectif, et même si les approches sont différentes, associations, pouvoirs locaux et engagement citoyen partagent l'ambition et sont souvent en butte aux décisions administratives ou législatives nationales jugées inadaptées, voire contre-productives. Ainsi Gérard-François Dumont écrit³⁵ : « chaque espace rural bénéficie d'un capital géographique, historique et symbolique qu'il appartient à ses habitants de valoriser pour le bien commun. Mais faut-il encore que certains ne soient pas freinés, voire démotivés dans leur implication citoyenne par la prégnance de paradigmes injustifiés et par les lois et réglementations fondées sur ces paradigmes erronés ».

³⁵ Dumont, Gérard-François. « Chapitre 1 d'introduction générale. Les territoires ruraux en France : fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ? », Olivier Landron éd., *Les territoires ruraux en France. Fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?* Association Population & Avenir, 2023, pp. 22-44.

C/ Une richesse culturelle

C'est dans le cadre du développement de la ruralité qu'il importe de reconnaître la richesse et la dynamique culturelles « *en milieu rural qui repose en partie sur la mise en valeur du patrimoine, pas seulement monumental, mais plus spécifiquement rural (comme les produits de terroir, les paysages, le bâti vernaculaire agricole...)* »³⁶. Ce constat se heurte à deux paradoxes. Tout d'abord, comme le note Claire Delfosse, « *alors que les travaux sur ville et culture se multiplient, rares sont ceux qui sont consacrés aux espaces ruraux* ». Ensuite, le fait que « *les financements en faveur de la culture en milieu rural passent souvent par des lignes vouées au développement local et territorial* » conduit à limiter les projets culturels et leur durée dans le cadre des financements publics qu'ils soient régionaux, nationaux ou européens. En effet, dans les dispositifs comme les Pôles d'excellence rurale (PER) ou les programmes Leader, les actions culturelles ne sont pas prises en compte pour elles-mêmes, mais « *c'est l'orientation du projet qui permet de la prendre en compte* ». La durée du financement est équivalent à la durée du projet de développement et la dimension culturelle, lorsqu'elle n'est pas adossée à une construction structurelle pérenne, peine souvent à trouver des financements relais pour la prolonger et en particulier pour rémunérer des professionnels, dont ceux possédant une ingénierie culturelle indispensable à tout montage de projet tant l'obtention de subvention relève d'une multiplication de dispositifs et d'une complexité administrative croissante.

Ainsi, dans la présentation du plan gouvernemental « *Les ruralités, au cœur de l'équité territoriale* »³⁷ de juin 2023, une page (la 25) sur 32 est consacrée à la culture. Elle présente deux axes déclinés en cinq mesures et illustrés par un exemple (celui de la transformation d'une chapelle en micro-folie dans la ville de La Souterraine).

36 Delfosse, Claire. « Patrimoine-culture en milieu rural : désert culturel ou foisonnement ? », *Pour*, vol. 226, no. 2, 2015, pp. 29-38.

37 <https://www.gouvernement.fr/upload/media/content/0001/06/0769747eb57afc5ceac5b7ea3602af87d508a257.pdf>



CULTURE

Pour soutenir les communes rurales dans l'entretien de notre patrimoine national

- **Mise en place d'un plan en faveur de l'ingénierie culturelle en ruralité** (mobilisation du fonds d'innovation territorial, intensification de la mobilisation des labels du ministère de la Culture en ruralité, recrutement de 60 VTA culture et financement de 50 sessions de formation à destination des élus ruraux) ;
- **Mieux protéger le patrimoine religieux**, visant les communes de moins de 10 000 habitants, à la suite des annonces du Président de la République au Mont-Saint-Michel;
- **Revalorisation des subventions aux petites communes rurales pour l'entretien de leurs monuments aux morts.**

Pour soutenir un égal accès à la culture dans les territoires ruraux

- **Renforcement des contrats départementaux lecture** conclus entre le ministère de la Culture et les conseils départementaux ;
- **Soutien renforcé aux Microfolies** avec l'implantation d'au moins 200 Micro-Folies en milieu rural.

On constate que l'entrée par la conservation du patrimoine (religieux et monuments aux morts) est largement privilégié, ainsi que la lecture. La nouvelle ministre de la Culture, Rachida Dati a lancé le 22 janvier dernier, le « *printemps de la ruralité* », une concertation nationale sur l'offre culturelle en milieu rural. Elle justifie sa démarche ainsi : « *Il n'y a pas de fatalité à la déprise rurale. Services publics, commerce, offre culturelle : il faut une vision globale pour la redynamisation de nos territoires ruraux. Aujourd'hui, c'est même dans les campagnes que se réinvente un service public de la culture, qui change littéralement des vies. Cela doit tous nous inspirer.* »³⁸

38 <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiques-de-presse/Rachida-Dati-lance-le-printemps-de-la-ruralite-une-concertation-nationale-sur-l-offre-culturelle-en-milieu-rural>

En attendant les résultats de cette concertation et les assises nationales de la culture en milieu rural qui devraient la prolonger, quatre dimensions qui lient culture et ruralité peuvent être mises en lumière.

1/ Conserver un patrimoine

Comme nous l'avons déjà signalé, la conservation du patrimoine est l'élément majeur des politiques culturelles en milieu rural. Sur le site du ministère de la Culture, la première des missions annoncée est celle de conduire « *la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes et encourage la création des œuvres de l'art et de l'esprit* »³⁹. Elle n'est donc pas limitée à la ruralité, mais elle prend une dimension particulière en lien avec ce que nous avons montré dans la partie précédente, à savoir la dualité entre protection et promotion.

Mais, « Vous avez dit *Patrimoine rural* ? » interroge Dominique Poulot dans le numéro 226 de la revue *Pour*⁴⁰, questionnant justement ce qui le distinguerait d'un patrimoine urbain, catégorie qui n'existe pas vraiment, ou du patrimoine "tout court", et de citer la chanson "Rural" de Jeanne Cherhal.

Paroles de la chanson Rural par Jeanne Cherhal

C'est typique c'est rural
C'est cocasse c'est local
C'est coquet c'est mignon
C'est marrant les cochons

C'est charmant c'est terroir
C'est buffet c'est tiroir
C'est rustique c'est nature
C'est du crû cet air pur

C'est du coin c'est folklore
C'est à l'ouest c'est sud-nord
C'est ancien c'est tradi
C'est vieillot c'est vieilli

39 <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Missions>

40 Poulot, Dominique. « Vous avez dit *Patrimoine rural* ? », *Pour*, vol. 226, no. 2, 2015, pp. 39-47.

Authentique vraies valeurs
Pittoresque c'est pur beurre
C'est si simple c'est si bio
C'est si frais c'est si beau

Tellement beau qu'on dirait une pub

Sans complexe convivial
Sans chichi c'est rural
C'est campagne c'est les vaches
C'est Pouzauges c'est Soulvache

Les racines les ressources
Un peu taupe un peu ours
C'est paisible bucolique
C'est champêtre alcoolique

C'est bouseux c'est puant
C'est des beaufs c'est des glands
C'est des lourds c'est des rustres
L'enclave culturelle

C'est paumé c'est couillon
C'est la soupe le bouillon
C'est grossier c'est vulgaire
C'est des boeufs dans la terre

Mais d'assez loin c'est joli
La province le samedi
La paroisse l'ensilage
Le purin le village

C'est fermier tiers-état
Paysan mais très sympa
C'est tranquille bien tranquille
Si tranquille trop tranquille

C'est rural bien rural
Si rural trop rural
Touche pas chéri c'est sale

Album Douze fois par an (Tôt ou tard), 2004⁴¹

Mais l'auteure fait également référence à une définition « *fournie par le Conseil de l'Europe à l'orée du XXIe siècle* [qui pour elle] n'est pas moins énumérative :

41 <https://lyricstranslate.com/fr/jeanne-cherhal-rural-lyrics.html>

"Constitué tout à la fois d'éléments matériels et immatériels relevant de domaines aussi divers que l'histoire, les arts et la culture, le monde rural est aussi et tout d'abord patrimoine naturel constitué de sa faune et de sa flore, et des paysages qui l'enveloppent. À l'origine de notre identité commune, le patrimoine rural est d'une infinie richesse architecturale, culturelle, linguistique et folklorique. Il convient ainsi de conserver et de valoriser les produits du terroir, les techniques, les savoir-faire et les outils traditionnels, tout comme les dialectes, les chants, les danses, les musiques, et les contes". »

Autant dire que la définition précise du patrimoine rural manque et qu'il est difficile de la distinguer, à défaut de pouvoir l'opposer à d'autres formes patrimoniales. Elle semble relever de ce que beaucoup nomment l'*« évidence patrimoniale »*⁴² qui postule à la fois de cette existence d'un patrimoine rural spécifique et du rôle important, voire essentiel qu'il a à jouer dans le développement rural.

Si dans une approche d'histoire rapprochée de la notion de patrimoine rural, Dominique Poulot remonte à la Révolution française et à l'habitat paysan, l'historien attribue à « *la fabrication d'un patrimoine régional* [d'être au XIXe siècle] *la première étape du patrimoine rural* ». En effet, la seule dimension du bâti est alors enrichie par l'apport des dimensions liées « à la nature et à l'étude des tempéraments des populations, mais aussi aux aspects "folkloriques" »⁴³. En sautant bien des étapes, on en arrive au « *rappor tprésenté à Jacques Toubon, alors ministre de la Culture, par Isac Chiva en 1994 (Une politique pour le patrimoine culturel rural) proposait de joindre au bâti le paysage, les savoir-faire, les produits locaux [...]* ». Il faut évidemment croiser cette évolution historique allant « *de l'extraordinaire à l'ordinaire, du matériel à l'immatériel* » avec celle de l'espace rural lui-même. Si dans une France de plus en plus urbaine et des villages désertés, il pouvait faire figure de « *patrimoine en péril* », il devient source d'enracinement et de retour à la nature dans une société qui réinvestit peu à peu la ruralité, la parant des vertus d'une vie plus saine et plus écologique. Le patrimoine devient alors un bien à conserver, à transmettre, à transformer, ainsi qu'à valoriser. Il est à la fois ce qui constitue l'authenticité du monde rural, le rattachant à un passé souvent mythifié, ce qui permet l'identification de ses habitants, qu'ils en soient natifs ou fraîchement arrivés, ce qui construit, pour une part, son attractivité.

2/ Attirer du tourisme

42 Delfosse, Claire, « Géographie rurale, culture et patrimoine. Volume I : Texte de synthèse. Volume II : Dossier de publications », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003, mis en ligne le 09 juillet 2004, consulté le 15 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/350>

43 Article déjà cité

Car le développement rural est également un enjeu économique. Et le tourisme y contribue. L'Office mondial du tourisme (OMT) définit le tourisme rural comme étant :

« un type d'activité touristique dans lequel l'expérience du visiteur mobilise une large gamme de produits généralement en rapport avec les activités de nature, l'agriculture, la culture/les modes de vie ruraux, la pêche d'agrément et les excursions.

Les activités de tourisme rural se pratiquent dans des environnements non urbains (ruraux) présentant les caractéristiques suivantes :

- i) une faible densité de population,*
- ii) des paysages et des terres à vocation essentiellement agricole et sylvicole,*
- et iii) une structure sociale et des modes de vie traditionnels »⁴⁴.*

La structure onusienne précise que le tourisme rural « *a un fort potentiel pour stimuler la croissance économique locale et le changement social étant donné sa complémentarité avec d'autres activités économiques, sa contribution au PIB et à la création d'emplois et la capacité qu'il possède de favoriser un étalement de la demande dans le temps (réduisant la saisonnalité) et sur un territoire plus vaste* ». En effet, comme le note Michel Duvigneau⁴⁵, « *l'examen de la pratique touristique courante montre que l'essentiel du "grand" tourisme organise des produits autour de "biens culturels"* ». Cela peut également être le cas d'un "plus petit tourisme" qui, à la recherche de lieux moins célèbres et fréquentés, recherche à découvrir des lieux d'"authenticité"⁴⁶, pour peu que ceux-ci existent.

Conserver le patrimoine rural, le protéger et le mettre en valeur, comme dans les écomusées ou les parcs naturels, permettent de proposer des espaces pour le développement de cette forme de tourisme patrimonial.

Les fêtes, dites traditionnelles, participent également à l'attractivité locale, tout comme les « *reconstitutions historiques* » sous la forme de spectacles nocturnes valorisant un pan de l'histoire – réelle ou fabulée⁴⁷. Si en 2003, la revue Projet pouvait interroger Anne-Marie Granié sur l'« *organisation de certaines manifestations festives, conçues "pour attirer le chaland" (le défilé, les*

44 <https://www.unwto.org/fr/tourisme-rural>

45 Duvigneau, Michel. « Chapitre 7. Le patrimoine : évidence culturelle en territoire rural », , *Art, culture et territoires ruraux. Expériences et points de vue*, sous la direction de Duvigneau Michel. Éducagri éditions, 2002, pp. 237-276.

46 À ce propos Michel Duvigneau cite Jacques Berque : « *L'authentique n'est pas l'antique comme rabâchage, mais l'innové comme retrouvailles* » (*Les Arabes, l'Islam et nous, Mille et une nuits*, 1996).

47 Voir à ce sujet l'ouvrage de Eric J. Hobsbawm et Terence Ranger, *L'invention de la tradition*, éd. Amsterdam, 2006, 370 p.

chars, etc.) n'est-elle pas ressentie, parfois, un peu comme une corvée ? Comme un devoir imposé ? », vingt ans plus tard cette dimension a fortement évolué. Le renouveau de la population rurale implique à la fois un renforcement de l'identité des habitants et des territoires, l'intégration des nouveaux habitants et l'attractivité touristique.

Pour autant, comme le précise Claire Delfosse « *les formes d'attractivité que la culture peut générer ont des effets différents, en termes de dynamiques économiques et démographiques. Si les politiques de valorisation patrimoniale jouent un rôle déterminant dans l'attractivité des lieux, elles ne sauraient à elles seules constituer une politique pour les campagnes. En effet, l'attrait des territoires, c'est aussi l'accès aux services de proximité, la possibilité d'exercer des pratiques amateur ou de pouvoir bénéficier d'un enseignement artistique. Un spectacle vivant ou un festival qui remporte un certain succès change l'image d'un lieu ou d'un territoire. Il reste qu'il y a une ambiguïté à lever entre la constitution d'une culture donnée à voir dans le cadre d'une politique touristique ou d'un projet économique et celle d'une culture qui requalifie territoire et habitants* »⁴⁸.

Plus globalement, le développement des politiques culturelles permet à la fois d'attirer un tourisme rural et de rendre attractif des territoires par la richesse culturelle qui y est développée pour leurs habitant.es.

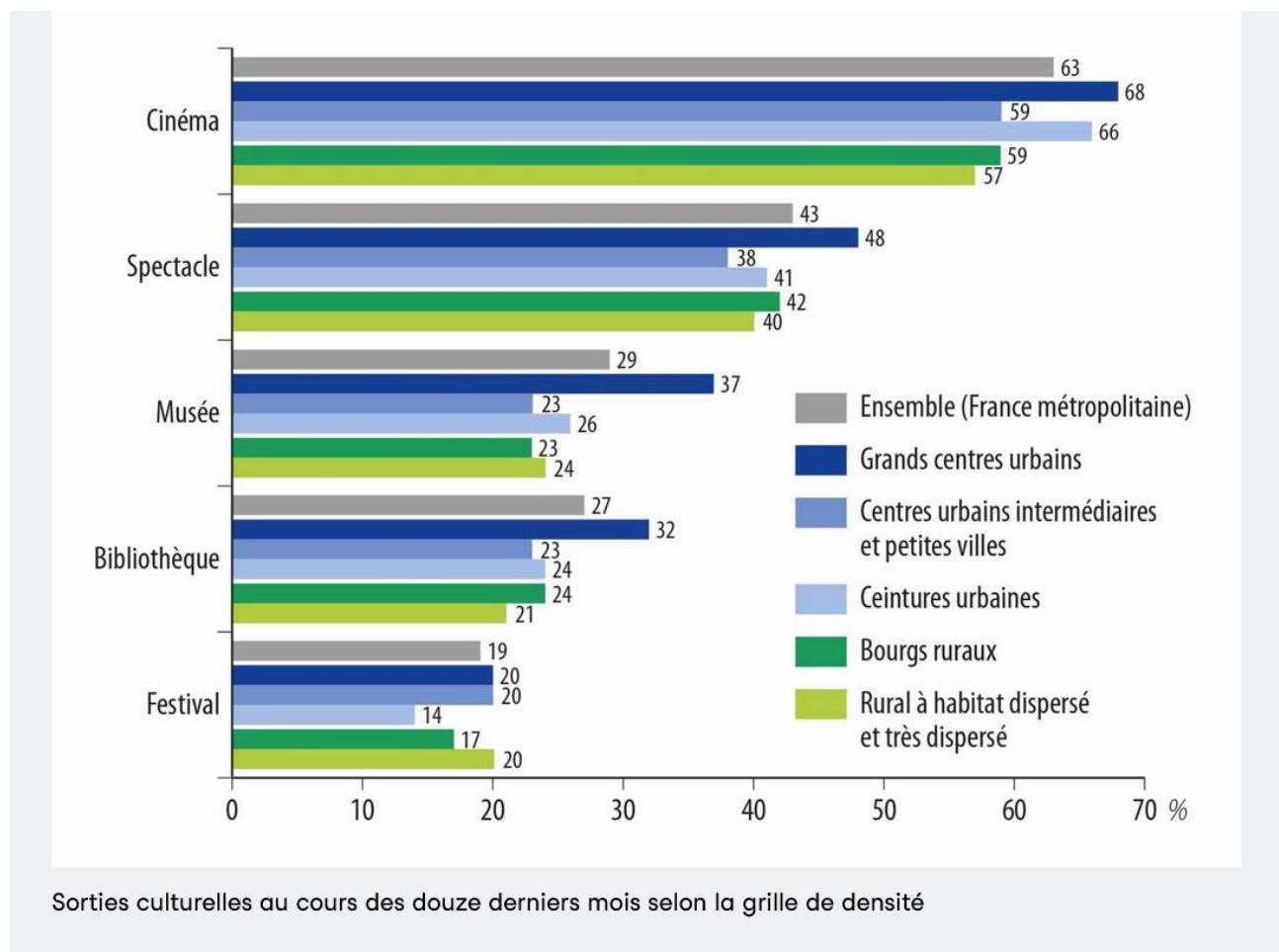
3/ Accéder aux pratiques culturelles

La mission première du ministère de la Culture depuis son origine est la démocratisation culturelle. On peut lire sur le site du ministère que « *selon le décret relatif à ses attributions, le ministère de la Culture a pour principale mission de "rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France"* ». Or cette égalité d'accès est loin d'être atteinte pour de nombreuses raisons. Parmi celles-ci la diversité territoriale apparaît comme un facteur d'inégalité culturelle. Si depuis des décennies les études ont montré combien les caractéristiques sociales des individus influencent leurs pratiques culturelles, les derniers travaux du département des études de la prospective et des statistiques (DEPS, ministère de la Culture) révèlent que seuls 5 % des

48 Article déjà cité

structures labellisées se situent dans la ruralité⁴⁹ et que l'accès à l'offre et aux loisirs culturels dépend, en grande partie aussi, du lieu de résidence⁵⁰.

L'infographie ci-dessous illustre les différences dans les sorties culturelles en fonction des lieux d'habitation. Elle montre qu'à l'exception des festivals, pour les habitant.es du rural à l'habitat dispersé ou très dispersé, le pourcentage de participation aux sorties culturelles des habitant.es du rural est systématiquement en dessous de la moyenne nationale et bien loin derrière celui des habitant.es des grands centres urbains.



Il va de soi que les indicateurs territoriaux ne peuvent être déconnectés des données socio-économiques. Les profils sociologiques des habitants du monde rural ont une influence importante

49 <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/L-action-des-labels-de-la-creation-dans-les-zones-rurales>

50 <https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2023/Loisirs-des-villes-loisirs-des-champs-CE-2023-5>

sur les pratiques culturelles. De même, la quantité d'offres influe également sur les possibilités des pratiques.

Ainsi, si l'on prend l'exemple de la fréquentation des bibliothèques, l'étude du DEPS montre « *un net effet territorial pour cette pratique culturelle : les habitants des territoires ruraux à habitat dispersé ou très dispersé sont moins nombreux à fréquenter une bibliothèque ou une médiathèque que l'ensemble de la population (- 6 points par rapport à la moyenne de l'ensemble de la population), alors que ceux de l'urbain dense sont plus nombreux à le faire (+ 5 points)* ». Deux éléments viennent tout de même nuancer le seul effet territorial :

- une surfréquentation des jeunes scolarisés ou en âge d'étudier (15-24 ans) de plus 10 points par rapport à l'ensemble de la population du même âge. Or cette population est davantage présente « *dans les grands centres urbains, souvent de grandes métropoles régionales où se concentre notamment l'offre d'enseignement supérieur* » ;
- un taux de fréquentation des diplômés de l'enseignement supérieur habitant dans le rural à habitat dispersé et très dispersé « *comparable à celui de leurs homologues résidant dans les grands centres urbains (respectivement 40 % et 41 %)* ».

L'étude de la fréquentation des salles de cinéma enrichit cette première analyse. En effet, avec plus de 2 000 équipements, plus de 6 000 écrans et plus d'un million de fauteuils, le cinéma, deuxième équipement culturel de proximité après les bibliothèques, est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ainsi, 85 % des cinémas les plus proches sont accessibles à moins de 15 minutes, dont 41 % à moins de 5 minutes. Toutefois, le temps d'accès moyen au cinéma le plus proche reste supérieur à 15 minutes pour 28 % des habitants des bourgs ruraux et pour 45 % de ceux du rural à habitat dispersé ou très dispersé. Là encore les explications des écarts des taux de fréquentation sont multifactorielles et ne peuvent se limiter à un seul aspect géographique. Pour autant l'étude du DEPS met en évidence qu'« *aussi populaire que soit cette pratique, on observe un effet territorial discriminant pour les habitants du rural à habitat dispersé et très dispersé (- 6 points d'écart par rapport à la moyenne) mais aussi pour les habitants des bourgs et des centres urbains intermédiaires et des petites villes (- 4 points d'écart). À l'inverse, les habitants des grands centres urbains sur-déclarent la sortie au cinéma par rapport à l'ensemble de la population (+ 5 points)* ».

Le rapport précise :

« *L'effet d'offre peut en partie expliquer ce phénomène, même si un peu plus d'un quart (28 %) des cinémas sont situés dans des zones rurales. En outre, plus du*

tiers (36 %) des cinémas classés Art et essai sont situés dans des communes rurales et cela concerne majoritairement des établissements de petite taille, dotés de moins de quatre salles. Il se peut que leur programmation, plus exigeante, éloigne une partie de la population des cinémas ruraux tandis que la programmation de films à grand succès populaire (notamment les grands blockbusters américains) attire dans les salles de l'urbain dense et des ceintures urbaines, où sont le plus souvent implantés les multiplexes, une part plus importante et plus diversifiée de la population ».

La fréquentation des musées comme les sorties au spectacle sont particulièrement marquées par l'effet territorial pour les habitants des grands centres urbains avec un taux de pratique supérieur de 8 points à celui de la population générale. Inversement, c'est parmi les habitants des bourgs ruraux, comme pour ceux des centres urbains intermédiaires et des petites villes, que les taux de fréquentation sont les plus bas.

Inversement les taux de fréquentation des festivals pour « *l'ensemble de la population quel que soit le type de territoire s'explique sans doute en partie par l'implantation de plus de 7 300 festivals, de taille et d'envergure très diverses, souvent liés à l'attractivité touristique des territoires, et donc moins corrélée à leur urbanité*

D'autres données sur les loisirs médiatiques ou du quotidien éclairent de manière complémentaire ces éléments des pratiques culturelles et des distinctions qui caractérisent celles des habitant.es des territoires ruraux. Ce n'est pas le lieu ici de toutes les analyser. En revanche, il est important de citer la conclusion de ce travail mené par le DEPS :

« Les habitants de l'urbain dense et ceux du rural dispersé et très dispersé se distinguent par les activités de loisir qu'ils pratiquent pendant leur temps libre. Ce constat établi à partir de l'observation d'une quinzaine de pratiques relevant des loisirs culturels, médiatiques ou ordinaires permet de distinguer certaines caractéristiques propres au type de territoire. Les pratiques de sortie culturelle, liées en partie à un effet d'équipement, sont moins prisées des habitants du rural, lesquels sont plus nombreux à écouter la radio et à regarder la télévision que ceux de l'urbain dense. L'effet territorial se combine là avec les caractéristiques sociales des populations qui vivent sur ces territoires : les plus de 65 ans représentent un quart de la population du rural autonome contre 18 % dans l'urbain. À l'inverse, les 15-24 ans représentent 13 % de la population de l'urbain dense et 9 % du rural autonome. Toutes choses égales par ailleurs, au moyen de régressions logistiques, on observe malgré tout un effet territorial pour la plupart des pratiques culturelles. À l'instar de la lecture de livres, les habitants des territoires ruraux

autonomes ou sous faible influence d'un pôle déclarent souvent une moindre pratique que celle des espaces urbains denses.

Aux caractéristiques sociales des individus s'ajoute donc un effet territorial plus ou moins marqué selon les pratiques culturelles. Si l'éloignement des centres urbains, où se concentrent l'offre culturelle et les services, explique en partie cet effet territorial marqué par un plus faible engagement dans la participation culturelle des populations éloignées des grands centres urbains, on observe pourtant que celui-ci concerne moins les cadres et les diplômés du supérieur. On peut faire l'hypothèse que ces populations, par effets de revenus et de capital symbolique, ont les moyens d'une plus grande mobilité, y compris culturelle, ce qui motive en partie leur plus fort engagement dans la participation culturelle, y compris en milieu rural »⁵¹.

4/ Imaginer demain

L'apport de la culture ne peut pour autant être limité à une étude des pratiques et des taux de participation dans un approche de consommation. De même, la culture de la ruralité ne peut être réduite à la notion de patrimoine.

La ruralité souffre d'un déficit de structures culturelles. Mais cela n'empêche ni la créativité ni l'innovation. Ainsi Claire Delfosse précise que « *la non-existence de lieux dédiés à la culture ou l'absence de structures importantes donne naissance à des formes culturelles particulières. Les artistes aiment à diffuser dans les espaces ruraux lorsqu'ils leur permettent d'essayer de nouvelles formes ou de renouer avec des arts "dévalorisés", comme les marionnettes ou les contes. La "petitesse" des salles en regard des structures urbaines, la faiblesse des coûts de production, permettent aux jeunes groupes de musique d'avoir des lieux de diffusion* ». Elle ajoute qu'« *en milieu rural, dans ces lieux un peu particuliers, les artistes recherchent une autre relation au public que dans les "grands lieux de la culture". Au-delà de l'inconfort, ils invoquent souvent les formes de convivialité et d'échanges particuliers qu'ils ont avec le public* »⁵².

Les artistes aussi participent à l'attractivité résidentielle de l'espace rural. S'ils restent à leur réseau une diffusion urbaine, « *ils cherchent aussi à s'ancrez localement et contribuent à la diffusion de la*

51 Millery, Edwige, et Léa Garcia. « Loisirs des villes, loisirs des champs ? L'accès à l'offre et aux loisirs culturels dépend du lieu de résidence mais aussi des caractéristiques sociales des individus », *Culture études*, vol. 5, no. 5, 2023, pp. 1-32.

52 Article déjà cité

culture et des pratiques culturelles en milieu rural », entre autres, par l'ouverture d'ateliers, la participation à des manifestations locales, l'organisation de stages, des participations à des activités périscolaires.

Le bâti rural permet également, dans un immobilier financièrement plus accessible, l'aménagement de lieux d'inspiration, de création, de répétition et de formes nouvelles telles que les tiers-lieux culturels, les folies... Le développement des TPE inventives en milieu rural a été bien étudié par Anne-Marie Lenain⁵³. Le cas des librairies rurales, devant conquérir et maintenir un public à partir d'un vivier limité, leur impose d'inventer de nouvelles formes de diffusion du livre et de sortir d'une seule approche commerciale, même si leur survie en est dépendante.

Dans la culture au pluriel, Michel de Certeau définit que la culture « *d'un côté est ce qui "permane"; de l'autre, ce qui s'invente. Il y a, d'une part, les lenteurs, les latences, les retards qui s'empilent dans l'épaisseur des mentalités, des évidences et des ritualisations sociales, vie opaque, têtue, enfouie dans les gestes quotidiens, à la fois les plus actuels et millénaires. D'autre part, les irruptions, les déviances, toutes ces marges d'une inventivité où des générations futures extrairont successivement leur "culture cultivée". La culture est une nuit incertaine où dorment les révolutions d'hier, invisibles, repliées dans les pratiques – mais des lucioles, et quelquefois de grands oiseaux nocturnes, la traversent, surgissements et créations qui tracent la chance d'un autre jour.*

⁵⁴ »

Michel Duvigneau note également que « *culture et art posent la double question du sens et de l'utilité sociale, du personnel et du collectif* ». C'est dans ces dualités que s'interroge la place de la culture dans le développement des territoires locaux. D'une part, il s'agit de valoriser une identité et de se projeter dans un avenir ; d'autre part, l'enjeu est de prendre en compte l'évolution et la diversité des populations et des lieux. Pour le dire autrement, l'apport attendu de la culture est de dire le monde rural et d'en inventer le futur. Les formes de théâtre-forum, de conférences gesticulées, de ciné-clubs, de cafés littéraires sont à ce titre autant de propositions artistiques qui

53 Lenain, Marie-Anne, *Dynamiques et accompagnement des TPE inventives en espace rural entre territoires et réseaux. L'exemple du Cézallier, des Combrailles et de Millevaches*, thèse de géographie sous la direction de Laurent Rieutort et François Mamdy, Université de Clermont-Ferrand 2, 2011.

54 Certeau, Michel de, *La culture au pluriel*, Le Seuil, 1993 [1974]

55 Duvigneau, Michel. « Chapitre 2. Mutations rurales et mutations culturelles au regard les unes des autres », , *Art, culture et territoires ruraux. Expériences et points de vue*, sous la direction de Duvigneau Michel. Educagri éditions, 2002, pp. 47-87.

invitent à la participation, à la libération de l'imagination, à la construction collective d'un nouveau territoire partagé.

Ce sont davantage que les initiatives innovantes, les soutiens financiers et logistiques et l'inscription des aides dans la durée qui manquent, en particulier lorsque les collectivités locales ne sont pas en capacité de soutenir durablement les projets et que l'État conditionne ses aides à des appels à projets, des programmes limités dans le temps, voire des changements de priorités politiques.

C'est à l'aune de leur capacité à engager des actions pérennes et structurelles que la pertinence et l'efficacité du plan gouvernemental « *Les ruralités, au cœur de l'équité territoriale* », comme le « *Printemps de la ruralité* » devront être évalués.

En conclusion de cette première partie, le double constat d'une transformation et d'une diversité du monde rural s'impose. Si la question de son développement se pose, c'est davantage pour accompagner cette transformation déjà en cours que pour venir en aide à une ruralité en perdition.

Pour autant, les territoires ruraux comme leurs habitants ne forment pas un tout homogène, mais sont marqués par des différences importantes.

La situation géographique, la proximité ou non d'une agglomération, le degré d'enclavement, le nombre d'habitants, l'étalement d'un habitat plus ou moins isolé, les catégories socio-économiques des habitants, l'importance de la présence économique de l'agriculture, la diversification des ressources, l'installation de néo-ruraux... sont autant de critères qui influent sur le quotidien des territoires ruraux mais également sur leur développement, leur pouvoir d'attractivité, l'implication de leurs citoyen.nes...

La vitalité associative, la richesse culturelle, l'engagement des élus locaux sont autant d'éléments qui structurent une ruralité tournée vers l'innovation et l'envie de proposer un autre cadre de vie plus respectueux d'un mode de vie moins stressant et plus en phase avec la nature.

Dans le même temps, la difficulté des politiques publiques à prendre en compte les besoins des territoires ruraux et de leurs habitants, d'agir pour des mobilités décarbonées, de lutter contre la pauvreté, de favoriser une agriculture raisonnée, de soutenir des projets pérennes et structurants, fragilisent ces territoires qui se relèvent d'un risque de désertification, sont en recherche de leur identité et nécessitent d'être soutenus et accompagnés.

Avant de consacrer la seconde partie de cette étude à la situation éducative et à sa contribution à la question du développement de la ruralité, un détour par la situation particulière des jeunes ruraux est éclairante.

En effet, la catégorie des jeunes ruraux, si elle n'est pas uniforme, présente une double caractéristique. D'une part, la jeunesse se distingue des autres tranches d'âge dans de nombreux domaines, et d'autre part la distinction de la caractéristique rurale. Les jeunes ruraux sont donc doublement à distinguer. Ainsi dans son rapport sur la place des jeunes dans les territoires ruraux, en 2017, le CESE constate que « *les travaux de recherche existants, peu nombreux et parcellaires, portent principalement sur la situation des jeunes dans une région, un département, des intercommunalités ou des communes présentant un caractère rural affirmé. Aussi, analyser la place des jeunes dans les espaces ruraux suppose donc de combiner plusieurs niveaux d'études et d'échelles.* »⁵⁶. En 2022, se penchant sur les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale, l'INSEE pose le constat suivant :

« *Au 1er janvier 2018, 17,7 millions d'enfants, adolescents et jeunes adultes de 3 à 24 ans vivent en France. Parmi eux, 30 % vivent en milieu rural. Compte tenu des mobilités résidentielles, la part des jeunes vivant dans une commune rurale augmente entre 3 et 13 ans, reste quasi stable entre 14 et 17 ans, puis chute de 9,5 points à l'âge de 18 ans. À la majorité, 20 % des jeunes ruraux partent s'installer en ville, principalement pour poursuivre leurs études.*

Les jeunes ruraux grandissent moins souvent en famille monoparentale que les jeunes urbains et ils vivent dans des logements plus spacieux. Ils sont plus fréquemment scolarisés hors de leur commune de résidence que les jeunes urbains.

Ils parcourent une distance croissante selon l'âge de l'école au lycée, entre 9 et 23 kilomètres en moyenne pour rejoindre leur établissement scolaire lorsqu'il est

56 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017_02_jeunesse_territoires_ruraux.pdf

situé dans une autre commune. Entre 16 et 24 ans, les jeunes ruraux suivent plus souvent des formations en apprentissage que les jeunes vivant en milieu urbain »⁵⁷.

De telles données doivent évidemment être nuancées par la double diversité évoquée plus haut : celle des ruralités et celles des jeunesse. Pour autant, la distinction avec les jeunes ruraux est relativement marquée. Mêmes si elles datent un peu, les données présentées par l'INJEP en 2019, renforcent cette différence entre jeunes ruraux et jeunes urbains.

« Au recensement de la population de 2015, 11,7 millions de jeunes âgés de 17 à 29 ans vivaient en France dont 3,2 millions, soit 27 %, dans le rural (voir définition dans l'encadré p. 2), Cependant la proportion de jeunes dans l'espace rural varie selon les tranches d'âge considérées.

Si, entre 15 et 17 ans, à l'image de l'ensemble de la population, plus du tiers des jeunes de ces âges vivent dans le rural avec leurs parents (voir graphique), ils ne sont plus que 24 % dans la tranche des 18-22 ans : environ un jeune sur dix quitte alors le rural, notamment pour suivre des études dans l'enseignement supérieur, qui reste très polarisé dans les grandes villes (Brutel, 2010).

À partir de 23 ans avec l'entrée dans la vie active, la part des jeunes qui habitent dans l'espace rural repart à la hausse sans pour autant retrouver les niveaux observés chez les jeunes mineurs. Certains jeunes vont en effet rester en milieu urbain pour y trouver un emploi, alors que d'autres vont retourner dans leur campagne d'origine. Finalement, à 29 ans, 29 % des jeunes résident dans l'espace rural, soit 7 points de moins qu'à 15 ans »⁵⁸.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les aspects éducatifs, puisque la prochaine partie de cette étude y sera consacrée. Pour autant, il faut faire le constat que, « *poursuivant moins souvent et surtout moins longtemps leurs études, les jeunes ruraux, notamment les garçons, sont davantage en activité et plus précocement* ». Ainsi, « *la moitié des jeunes ruraux de 15 à 29 ans sont actifs (emploi, apprentissage, stage rémunéré), soit 6 points de plus que les jeunes urbains. Entre 15 et 19 ans, ils sont même presque deux fois plus fréquemment en emploi que les urbains (respectivement 19 % et 11 %)* », une différence qui se résorbe entre 25 et 29 ans.

57 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/~/text=Les%20jeunes%20ruraux%20grandissent%20moins%20souvent,les%20jeunes%20vivant%20en%20milieu%20urbain.&text=Les%20jeunes%20ruraux%20grandissent,vivant%20en%20milieu%20urbain.&text=ruraux%20grandissent%20moins%20souvent,les%20jeunes%20vivant%20en>

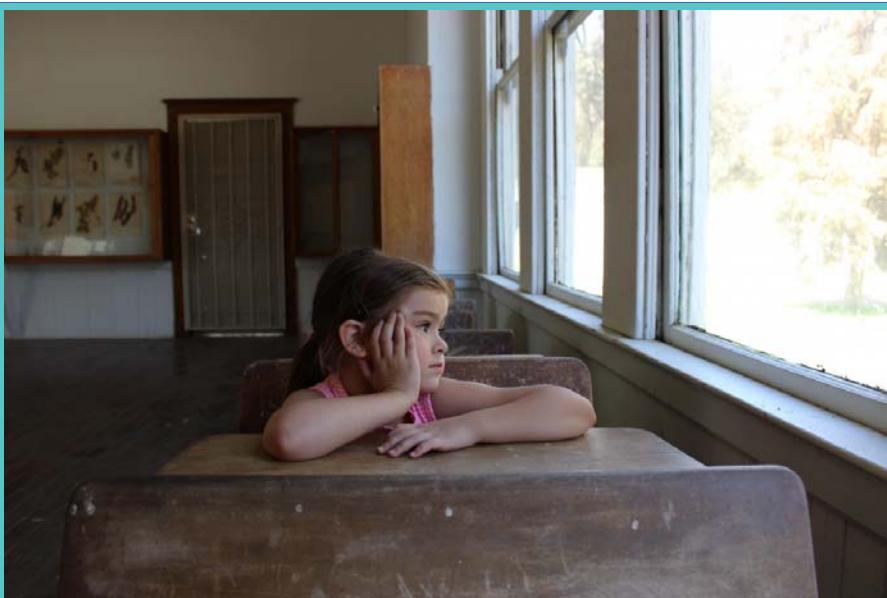
58 <https://injep.fr/publication/qui-sont-les-jeunes-ruraux-caracteristiques-sociodemographiques/>

6 jeunes hommes ruraux de 15 à 29 ans sur 10 occupent un emploi d'ouvrier alors que cela ne concerne qu'un tiers des jeunes urbains. 55 % filles vivant en milieu rural occupent des emplois d'employées, ce qui les placent 5 points au-dessus de leurs homologues urbaines. Et plus du tiers d'entre elles, entre 15 et 29 ans, travaillent dans le secteur de l'*« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale »*.

Sachant que deux jeunes ruraux en emploi sur dix, âgés de 15 à 29 ans, travaillent dans leur commune de résidence, soit deux fois moins que les jeunes urbains, et que « *pour 64 % d'entre eux leur emploi se situe dans une autre commune de leur département de résidence* », on comprend l'importance que représente la mobilité et son enjeu en terme d'insertion professionnelle en zone rurale.

Pour autant, les enquêtes montrent que « *les jeunes ruraux restent attachés à leur territoire et ont plus qu'en ville confiance dans les relations de proximité* », ce qui se traduit par un plus grand investissement dans le bénévolat et la vie associative que celui des jeunes urbains.

Deuxième partie



44

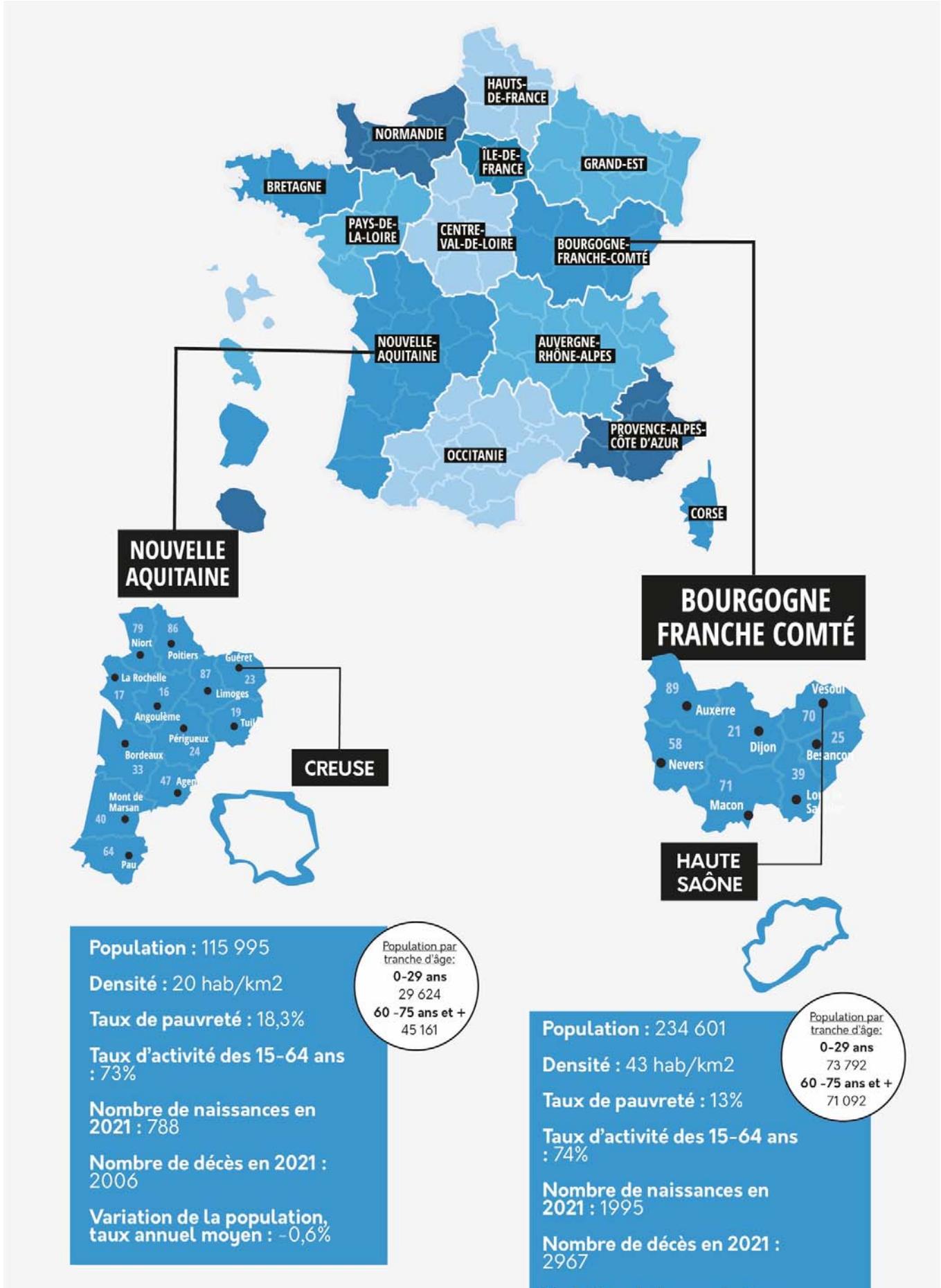
L'éducation dans le
développement des
territoires ruraux

Si L'État respecte sa responsabilité de garantir l'égalité de tous les enfants sur l'ensemble du territoire et leur accès au Service public d'Éducation laïque et gratuit, l'École est tenue d'accueillir tous les enfants et d'œuvrer pour faire réussir tous les élèves. Cependant, il ne faut ni négliger ni oublier le rôle éducatif complémentaire entre l'École et l'animation socioculturelle, l'Éducation populaire, la culture, la pratique des activités physiques et sportives pour tous les publics, sans oublier également les publics accueillis dans le secteur médico-social.

Les singularités territoriales sont prégnantes, et trop souvent les politiques nationales éducatives mettent l'accent sur les quartiers prioritaires des villes, délaissant les zones rurales. **La question majeure est de savoir si l'action publique doit privilégier l'éducation dans le village ou l'éducation pour le village. Individualiser et rester sur un modèle ancien ou miser sur des coopérations de toutes sortes anciennes, nouvelles et à inventer ?**

Les jeunes ruraux doivent bénéficier d'une garantie de pouvoir agir sur leur propre avenir. Deux terrains d'enquête nous ont permis d'aller à la rencontre de nombreux acteurs et actrices des mondes de l'éducation scolaire, populaire, et de la formation adulte et tout au long de la vie. Les terrains choisis sont le département de la Haute-Saône et celui de la Creuse. Comparables par leur géographie et leur déprise démographique, ils présentent de nombreuses différences du point de vue des politiques de développement mise en œuvre, et leurs conséquences sur l'éducation et la formation.

Les politiques éducatives partenariales de territoires doivent être soutenues, elles sont inégalement vivaces. Elles permettent, dans le respect des missions et compétences de chacun et de la laïcité, le droit à l'éducation pour toutes et tous au sein du Service public d'Éducation. Si elles donnent lieu à une contractualisation cohérente et pluriannuelle telles que pour les PEDT (Plan Éducatif de Territoire) et sont accompagnées d'une évaluation, elles doivent garantir des financements publics et ainsi la pérennité des actions de qualité. Ainsi, nous allons examiner ce qui les rend plus ou moins efficientes, et combatives contre les déterminismes sociaux assignés aux ruralités.



1. Des projets éducatifs pour des territoires

« *Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.*

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. » Telle est la définition proposée par le ministère de l'Éducation nationale du projet éducatif territorial. La base du volontariat, ainsi posée, entraîne toute la diversité des interprétations, des modes d'action ou d'inaction. Un cadre est pourtant indispensable pour prévoir et encadrer les temps éducatifs de l'enfant et du jeune tout au long de sa journée, de partager les responsabilités, de trouver harmonie et cohérence entre les dispositifs proposés, pour une meilleure lisibilité pour les familles.

1.1. Des échelles de territoires adaptables

« *L'éducation dans un département rural, c'est un choix déterminant, ça demande un grand courage politique. Il faut de l'ambition, de l'organisation, de la planification si on veut une offre éducative moderne. Cela nécessite de raisonner d'abord en qualité de vie et d'étude pour les enfants avant la vie de village. »*

Emmanuel Faivre, Directeur Général des Services, département de Haute Saône.

1.1.1. Des Pôles éducatifs pour améliorer la qualité éducative dans le premier degré

La qualité du Service public d'éducation, inscrite dans le Code de l'éducation (article L111-1) impose d'assurer une continuité éducative, et donc un maillage territorial permettant à chaque

enfant de fréquenter un lieu public de scolarisation et d'accueil sur les temps péri et extra-scolaires. Pour un territoire rural, la (re)structuration du tissu scolaire est une problématique et une question vive transcrit au travers de la carte scolaire. Qualité éducative et proximité doivent se conjuguer et génèrent des divergences de vue entre communes, et État. Les unes assurant la mise à disposition du bâti et les frais de fonctionnement, l'autre prenant en charge le personnel enseignant. La sempiternelle question étant : faut-il une école dans le village ou une école pour le village ? la seconde visée autorise les regroupements de classes en les concentrant dans un même lieu , ce qui a pour avantage d'y associer toutes les infrastructures concourant à une éducation complète : bibliothèque, salle de sieste , salle de sport, ...

Depuis 1993, l'État et le Conseil départemental de Haute-Saône ont une convention dont l'objectif est de maintenir et de moderniser la scolarisation en zone rurale, en privilégiant la construction de pôles éducatifs. Il s'agit d'offrir aux élèves de zones rurales les mêmes conditions d'apprentissage et donc les mêmes chances de réussite, que celles offertes aux élèves de zones urbaines.

Le pôle éducatif résulte d'un rapprochement volontaire de plusieurs communes en vue de créer un groupe scolaire unique avec la disparition simultanée et choisie d'une ou plusieurs écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). À la suite de quoi, la DSDEN s'engage à sécuriser les postes pendant trois années. Outre des espaces d'enseignement fonctionnels, il comprend un ensemble de services scolaires (médiathèque, salle informatique, locaux spécifiques pour le réseau d'aide spécialisée), périscolaires (accueil et restauration) ainsi que des équipements sportifs de proximité. Le temps de transport des enfants est une donnée prépondérante dans la faisabilité d'un pôle, il doit demeurer dans des durées acceptables autour de 20/30mn à chaque trajet.

Dans le cadre de cette politique volontariste, le Département participe donc au financement des constructions scolaires à hauteur de 35% et l'État à hauteur de 20%. À ce jour, 45 pôles éducatifs scolarisant près de 30% des élèves du 1er degré maillent le territoire de la Haute-Saône. Quatre sont encore en gestation pour les années prochaines ; malgré tout, le département est toujours en déprise démographique et perd 450 élèves par an depuis quinze ans, ce qui a pour conséquence de ne pas épargner en fermetures de classes ces pôles. Mais, indéniablement, lorsque les usagers (équipe éducative, élèves, parents, élus) sont concertés du début du projet à son aboutissement, l'acceptation du changement est facilitée, devient fluide et améliore tout autant les conditions de

travail et d'études et les réussites scolaires (visibles dans les évaluation standardisées des élèves et les récentes évaluations d'école). L'acceptabilité du changement passe par l'appropriation des enjeux, la participation au long cours, la parole des usagers écoutée et prise en compte, autant par des architectes que par des élus de collectivités.

Les échanges professionnels, formels et informels, sont source d'émulation pour les collectifs de travail, avec des répercussions incontestables observées sur la réussite des élèves à partir du CP.

Au bout de trente années de déploiement, on observe un tassemement des dynamiques, bien que certains secteurs pourraient encore s'organiser en pôle. Cependant, même si des EPCI ont pris les compétences scolaires, les investissements sont lourds à absorber et occasionnent des freins à la restructuration. C'est pour cela que les partenaires tripartites se sont lancés dans une réflexion autour de « *l'acte 2 des pôles éducatifs* », dans une logique de perpétuelle adaptation à la démographie déclinante et à la ruralité. Trois axes d'ouverture et de complémentarités éducatives sont envisagés :

- Articulation École / Accueil Petite Enfance (en partenariat avec la CAF, réflexion engagée sur lieux mutualisés de micros-crèches, MAM (Maisons d'Assistant.es Maternelles), dans un pôle éducatif scolaire
- Articulation École / Secteur Médico-social dans un cadre inclusif (en partenariat avec ARS, IME, ITEP en dispositifs intégrés avec leurs personnels spécialisés dans un pôle éducatif scolaire, ainsi que local de consultation pour des professionnels libéraux de santé -tels des orthophonistes, ergothérapeutes
- Logique des collèges ouverts appliquée aux écoles (Cf ci-dessous)

C'est la cohérence de la présence des services aux publics dans un bassin de vie qui est la clé d'attractivité des territoires ruraux. Elle nécessite concertation, coconstruction, entre services de l'Etat, tissu associatif et forces politiques. En matière d'éducation, beaucoup d'organisations sont possibles, en place ou encore à imaginer. Certaines font office de phare dans un département, elles devraient aussi être source d'inspiration pour d'autres.

1.1.2. Des collèges ouverts sur leur environnement

Propriétaire des collèges publics depuis la loi de décentralisation de 1986, le Département entretient, sécurise, modernise, équipe... c'est ainsi dans tous les départements de France. Rénovation des salles de classe, des locaux administratifs ou encore des lieux de restauration, rafraîchissement des peintures et des façades, maîtrise des dépenses d'énergie, accessibilité... sont autant de types de travaux effectués régulièrement. S'ajoutent plus ponctuellement d'importants programmes de restructuration lorsque le Département décide de rénover en intégralité un collège.

En Haute-Saône, il y a 23 collèges publics, auxquels une politique de « *collèges ouverts* » s'applique progressivement avec un horizon 2027. On a ici un exemple incontestable de collectivité qui veut dépasser le rôle de prestataire que lui a imposé l'État par les lois de décentralisation, en participant à la définition et à la conception de projets éducatifs. Il s'agit de prendre le contre-pied sécuritaire et d'ouvrir ces établissements à la population, en profitant de leur implantation sur un territoire ainsi maillé, et en tirant parti des infrastructures pour qu'elles deviennent utiles sur tous les temps de la vie. Par exemple, certains collèges ouverts ont en leur sein une médiathèque intercommunale. D'autres accueillent des permanences de l'Aide Sociale à L'Enfance (ASE, une autre compétence départementale) et organisent ainsi un service ponctuel de « *familles d'accueil de répit* » pour laisser souffler à différentes périodes de l'année les familles d'accueil contractualisées.

Le Conseil Départemental établit une convention qui précise projet et moyens humains et financiers. Il peut créer des postes supplémentaires en fonction du projet des équipes de chaque collège pour accompagner, pas à pas, cette transformation des usages. Les collectifs de travail des collèges sont accompagnés, l'ouverture sur l'environnement bouscule quelque peu la culture organisationnelle de l'Éducation nationale. Ainsi, chaque acte nouveau a besoin d'être expérimenté, consolidé, avant d'en engager un autre. C'est bien la conduite du changement qui est prise en compte par l'ingénierie impulsée par le département, dans un esprit systémique car il faut

en plus des agents publics, dans la diversité de leurs métiers, aussi enrôler les usagers adolescents et leurs familles. Le Conseil Départemental des Jeunes a planché sur l'aménagement des extérieurs pour certains collèges ouverts. Si on démonte les grilles, comment on aménage les abords ? Quels sont les besoins ? Parking voitures, vélos, deux roues moteurs, bancs, tables, végétaux et espaces ombragés, terrain de sport,

L'État a lancé en 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour labelliser et financer des « établissements de service », sur le PIA3. L'idée étant très proche de celle développée en Haute-Saône. Deux « collèges ouverts » ont ainsi été sélectionnés pour leurs projets singuliers. Par exemple, le collège de Melisey programme des sessions de formation au numérique à destination, principalement, des personnes âgées. Elles sont animées par les salariés de la Maison France Services sur le temps scolaire, et sur ses ordinateurs. Avec la Maison France Services et Pôle emploi, une formation se prépare pour permettre aux demandeurs d'emploi de préparer la certification PIX.

Le collège de Melisey s'attaque à un autre enjeu majeur, celui de la désertification médicale. Manque de médecin scolaire, infirmière scolaire en temps de service sur deux collèges, en plus des écoles du secteur. Le suivi des enfants est d'autant plus compliqué qu'il est décousu. Jusqu'à 6 ans, ils relèvent de la PMI, à partir de 6 ans du service de santé scolaire.

Le collège a bâti avec le département un nouveau protocole qui permettra d'avoir un vrai suivi médical scolaire assuré de manière conjointe par la puéricultrice de la PMI et l'infirmière scolaire. Le travail avec la PMI est d'autant plus important que les deux structures n'ont pas le même matériel. Le collège a le matériel pour identifier les problèmes auditifs que la PMI n'a pas. À l'inverse, la PMI organise des bilans orthoptiques, que l'école ne peut pas faire. Le projet permet de mettre en commun nos moyens.

Interrogé sur cet AMI « *établissements de services* », les services de la DSDEN de Creuse, nous informent qu'il n'a pas trouvé d'échos dans leur territoire. Une proposition de l'État ne prend pas si l'idée n'a pas le temps de mûrir. Et de mûrir chez tous les partenaires potentiels, collectivités territoriales, établissements scolaires, cadres pilotes de l'Éducation nationale déconcentrée. Une

idée, peut se révéler excellente à l'est de la France et très moyenne voire faire un flop au centre du pays, même si elle est accompagnée de millions d'euros.

1.1.3. Écoles du socle

La rencontre d'un pôle éducatif et d'un collège ouvert donne naissance à un troisième objet structurant l'éducation dans un territoire donné : c'est le cas à Jussey qui ouvre son école du socle à la rentrée de septembre 2023. Le pôle éducatif entrant dans les locaux du collège : une équipe éducative élargie, une restauration scolaire mutualisée, un CDI, une salle informatique et un gymnase. Des équipements partagés de la petite section de maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Un projet concerté depuis plusieurs années (accompagnés par l'équipe de la CARDIE du rectorat⁵⁹) avec ses différents acteurs impactés dont nous sommes tout à fait curieux et vivement intéressés à suivre la mise en œuvre au cours des prochaines années. Au-delà de l'utilisation concertée de moyens communs (salles spécialisées, moyens matériels, outils...) la réflexion doit occuper les champs du bien-être à l'école, du développement de nouvelles pratiques d'enseignement pour une meilleure continuité du parcours scolaire, de l'évaluation de ces pratiques et de l'ambition scolaire. Et par là, un travail se construit depuis trois ans en intermétiers, avec la communauté éducative. Un exemple qui renforce notre conviction que le temps de l'éducation n'est décidément pas celui du politique, trop pressé par une visée de communication éclatante. Quand on laisse les équipes réfléchir, travailler au mieux-être éducatif et s'installer dans la durée, alors émergent d'authentiques innovations éducatives et pédagogiques.

Au cœur des communes, l'école rurale constitue depuis le XIXe siècle à la fois un idéal, celui de l'éducation pour tous, dans chaque village, puis dans chaque bassin de vie pour les collèges et lycées. Mais aussi aujourd'hui un repoussoir, puisqu'elle est souvent accusée de limiter les horizons culturels, de tolérer, sinon d'encourager, le repliement, et de participer ainsi à l'inégalité des réussites scolaires. S'y ajoute la problématique de la transition énergétique, qui met en lumière les difficiles conditions d'études et d'exercice dans de vieux bâtiments qualifiés de passoires énergétiques.

59 Cardie Besançon : <http://cardie.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/19/2021/06/L'Ecole-du-Socle-LEDS.pdf>

L'impulsion politique locale est déterminante et indispensable, elle requiert une étroite collaboration avec les structures locales de l'Éducation nationale pour limiter ses effets repousoirs.

1.2. Travailler en partenariat

L'articulation des compétences entre les collectivités, les forces associatives et l'État dans le domaine de l'éducation ne coule pas de source. Si l'état est souvent prescripteur, il n'en demeure pas moins que selon les décideurs et décideuses politiques en responsabilité dans les territoires, des politiques éducatives peuvent se développer localement. D'après nos observations et nos entretiens, elles sont bien souvent tributaires du sens donné à l'engagement, de convictions fortement ancrées chez quelques hommes et femmes, et de leur aptitude à inventer et faire partager des futurs souhaitables. Et contrairement à un jugement facile et expéditif, elles ne sont pas liées seulement à des subventions disponibles ou à des injonctions à faire venant de la rue de Grenelle. La force d'inertie y résiste.

Pour exemple, le département de la Creuse a fait l'objet d'un Plan Particulier (PPC) dès 2018, en quelque sorte un pacte territorial dédié à quelques départements en forte déprise économique et démographique, comme les Ardennes ou la Nièvre. À l'heure du bilan, quatre ans plus tard (et avant le lancement du PPC2), 118 projets ont été validés pour une mise de 80 millions d'euros de l'État, la moitié seulement a été réalisée. Les élus n'ont pas porté les projets jusqu'à leur aboutissement, on peut supposer une prise de risque effrayante, ou un attentisme délétère. Se pose la question de l'accompagnement à la prise de fonction des élus, de leur formation politique et technique, ou de la capacité de l'État à fournir de l'ingénierie autour de la rédaction et du suivi de mise en œuvre des projets de « *sauvetage des ruralités* ».

Examiné de près, ce plan particulier première version se révélait être très peu étoffé, ambitieux et novateur pour sa partie consacrée à l'éducation :

Extrait du PPC (Plan Particulier pour la Creuse)

« Afin de permettre aux enfants des citoyens creusois de disposer des mêmes chances de réussite que ceux des enfants des grandes agglomérations, une attention particulière sera apportée à la qualité de l'offre scolaire. Le taux d'encadrement (Professeurs/ Élèves), déjà supérieur à la moyenne nationale, pourrait être maintenu au minimum à 7 professeurs pour 100 élèves jusqu'à la rentrée 2020 incluse, et les enfants de 2 ans pourraient être pris en compte pour la définition de la carte scolaire dès lors que les maires sauront eux-mêmes rationaliser la carte des écoles.

De la même façon, le Plan particulier pour la Creuse soutiendra les démarches permettant l'épanouissement et la réussite des étudiants pour permettre de faire de Guéret une ville universitaire attrayante pour un panel large de jeunes adultes. »

Dans ce cadre, l'État s'engage notamment à :

- Mettre en place et prendre en charge un réseau numérique commun pour les élèves du primaire,
- Mettre en place un programme de réussite éducative à Aubusson et un autre à Bourganeuf,
- Faire intervenir des ressortissants de langue anglaise pour le renforcement des parcours linguistiques en Creuse de la maternelle au lycée dans 5 secteurs du département en mobilisant 150 000 euros sur trois ans,
- Faire mieux cohabiter ruralité et jeunesse éducative en mobilisant le CROUS sur un équivalent temps plein (ETP) durant 6 mois de l'année (120 000 euros sur trois ans),
- Accompagner les jeunes Creusois dans leur préparation du concours de gardien de la paix et organiser des sessions déconcentrées des jurys de recrutement des ADS.

« Vingt élus de Creuse reçus à L'Élysée en octobre 2017 ont permis d'initier une démarche de propositions attendues pour redynamiser le territoire. Mais il nous manque ici cruellement une agence d'ingénierie pour accompagner la production d'idées, et la suite qui leur est donnée. »

JB Moreau, député de Creuse de 2017 à 2021

La vision de l'ambition éducative se résume ici à la carte scolaire, et au taux d'encadrement, donc au nombre de postes maintenus en Creuse. C'est une vision parcellaire. Les maires ruraux creusois sont très attachés au maintien de leur classe au village. Personne ne les aide à penser l'école du 21^{ème} siècle.

Il en est de même pour la réduction de la modernité à l'accès au numérique éducatif et l'absence totale de la gestion des conséquences de la transition écologique sur le bâti scolaire et l'accueil des enfants et jeunes.

Pourtant, des professionnels de l'éducation agissent dans ce département comme partout ailleurs en France. Ainsi, nous avons rencontré la responsable du réseau OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) qui compte 141 écoles affiliées sur les 146 recensées. Ce mouvement issu du CAPE (Collectif Associatif Partenaire de l'École) reconnu par le Ministère, maintient une activité associative et militante autour des pédagogies coopératives. Les enseignant.es sont avides de partage entre pairs, d'analyse accompagnée de leur pratique professionnelle, et de stimulation pour se renouveler, maintenir entrain, réflexion et envie dans leur métier. C'est indispensable à la qualité du service public d'éducation.

« Les professeurs d'école ont besoin d'oxygène pédagogique. L'OCCE propose et co-construit des projets pour les classes pour mieux travailler en coopération. Dommage, que cela soit trop souvent sur du temps personnel et non du temps de travail pour les PE. »

Nadège Criton, permanente OCCE 23

L'IGESR a pointé dans un rapport⁶⁰ consacré à l'amélioration, l'articulation collectivités-État que les acteurs n'ont « *pas réussi à passer d'une étape de répartition de compétences à une phase de coopération établie* ». Les différentes instances de concertation peinent à jouer leur rôle, notamment en raison d'une différence de cultures professionnelles et politiques entre les différents acteurs, mais aussi en raison de priorités différentes entre l'État qui a toujours tendance à chercher l'uniformité et les collectivités qui défendent des réalités et visions locales. Force est de constater que parfois les services déconcentrés de l'Éducation nationale peuvent se révéler être de puissants freins à l'action, à la transformation ou à l'innovation, enferrés qu'ils sont dans un carcan administratif et une gestion pyramidale. Encore trop éloignés de l'horizontalité que nécessite la pensée systémique.

Par ailleurs, en matière de partenariat, il est utile de rappeler l'importance du réseau des associations d'éducation populaire tels les Francas ou La Ligue de l'enseignement (FOL en région) sans qui les pôles éducatifs haut-saônois ne pourraient exister. Ce sont en effet ces deux grandes entités historiques de l'éducation informelle qui animent les temps périscolaires, avec des professionnels formés et impliqués dans la vie des collectifs de travail sur les différents temps de l'enfant.

1.3. De nouvelles alliances éducatives

Pour accompagner les jeunes dans leur projet et donc les aider en premier lieu à faire émerger des envies, des idées de projections dans un avenir proche, il est nécessaire de créer des alliances éducatives. On peut sous ce concept retrouver tout autant l'alliance avec les familles (co-éducation) qu'avec les mondes économiques, associatifs ou politiques

60 Rapport IGESR 2021 : <https://www.education.gouv.fr/articulation-des-competences-des-collectivites-territoriales-et-de-l-etat-dans-les-politiques-340901#:~:text=Le%20rapport%20th%C3%A9matique%202021%20de,le%20domaine%20de%20l%27%C3%A9ducation>.

« En ruralité, les synergies, il n'y a que ça qui fonctionne ! il nous fait être actif, proposer, se faire ouvrir des portes et ouvrir les nôtres pour inventer de nouvelles formations. Les métiers d'avenir, ils s'inventent dans nos régions avec des entreprises qui embauchent des jeunes. »

Sébastien Perret, Proviseur de lycée professionnel

Nous allons ici prendre appui sur la dynamique observée au Lycée des métiers du bâtiment de Felletin en Creuse, pour démontrer combien les alliances éducatives peuvent être fructueuses et conduire les jeunes, les adultes en reconversion professionnelle vers un chemin d'insertion dans la société par l'emploi. Car, si l'on peut contester les politiques de formation adéquationnistes, il n'en demeure pas moins que le travail est l'alpha et l'oméga des valeurs de notre société : c'est lui qui doit nous permettre de nous épanouir, d'être entouré, d'assurer notre stabilité financière, ou encore de remplir notre temps. En ce sens, il est bien légitime que la voie professionnelle de l'Éducation nationale (pour adulte par les GRETA, CFA/UFA ou pour les jeunes par les lycées professionnels et UFA) s'ancre dans son territoire, noue des alliances multiples pour assurer non seulement un diplôme mais aussi de l'ambition envisageable par des poursuites d'études supérieures vers une insertion par l'emploi : conduire chacun.e vers SA réussite.

Présentation du LMB, Lycée des métiers du Bâtiment de FELLETIN

- Formation Initiale

Au Lycée des Métiers du Bâtiment, la formation initiale inclut le Lycée Professionnel (3ème Prépa Métiers, 5 CAP et 4 Bac Pro, 1 MC et 1 FCIL), le Lycée Technologique (4 BTS) et l'Unité de Formation

pour Apprentis (1 CAP, 2 BP, 2 Bacs Pro, 1 BMA et 6 BTS). Depuis la rentrée 2018, une licence Génie civil, parcours BIM (Building Information Modeling) est ouverte en partenariat avec le CNAM.

- **Formation continue qualifiante**

L'offre de formation qualifiante – Greta a été créée en 2003 ; elle est gérée par le GRETA Creuse en partenariat avec l'AFPA (organismes de formation pour adultes), et est financée par le conseil régional du Limousin et le Fond Social Européen.

L'idée de départ est simple : le Lycée des Métiers du Bâtiment dispose d'installations, d'équipements, d'outillages et de formateurs grâce auxquels on peut aussi former des adultes cherchant à apprendre un métier, à se perfectionner, ou bien à élargir leurs compétences.

Pour une formation individualisée s'intégrant dans un projet d'insertion professionnelle et organisée selon le principe d'entrées et de sorties permanentes, le Greta propose 7 filières : Maçonnerie- Peinture – Carrelage – Plâtrerie- Couverture -Charpente -Menuiserie Bois.

- **Les filières autour du Bâtiment** (liens vers fiches formation descriptives)
- **S'orienter / découvrir / choisir : la 3è Prépa métiers et la 2nde pro métiers de la construction durable et du BTP**
- **Le Gros – Œuvre – Génie Civil**
- **Le Bois (Charpente, Menuiserie, ossature)**
- **Les Aménagements – Finitions**
- **La Taille de Pierre**
- **La construction métallique**
- **BTS technico commercial, option vente de matériaux du bâtiment**
- **Technicien de la performance du bâti, innovations et drones (Nouveau)**
- **Licence de génie civil parcours BIM : Téléchargez la fiche formation !**
- **L'Unité de Formation pour Apprentis (UFA)**

- **La vie au lycée**

C'est un lycée à la longue histoire historiquement arrimé à sa région, créé en 1909, en perpétuelle évolution, adaptation à son époque. Le lycée accueille chaque année près de 800 apprenants. Un internat (180 internes sur le campus), un foyer, un CDI, une association « maison des lycéens » pour les temps libres, des programmes Erasmus+, des concours et trophées professionnels type « meilleur ouvrier de France », deux clusters (pépinières d'entreprises) autour des industries du

feutre (la laine isolante) et d'une production de niche (les poêles maçonnés artisanaux -AFPMA), une association des anciens élèves (Felletin PROMOBAT, œuvre au mentorat, insertion pro).

« Le lycée est amené à évoluer en Campus des Métiers d'Avenir. Il est déjà structuré en lycée des métiers autour d'une filière professionnelle. Une formation, c'est un produit, il faut convaincre à tous les étages, pour la monter, trouver contenus, formateurs, financements mais aussi pour y attirer des jeunes. Sinon, c'est un flop, personne n'y vient ! »

Sébastien Perret, proviseur du lycée LMB de Felletin

Pour faire évoluer un tel établissement, mais c'est valable pour n'importe quel LP, il faut rencontrer des interlocuteurs multiples et bien connaître les forces humaines locales, des univers économiques et politiques. L'équipe pédagogique et administrative du lycée est source de propositions dans la carte des formations, gérée à l'échelon régional (CT et Rectorat). Tout en étant réactif, agile et souple pour pouvoir ouvrir et fermer des titres et diplômes professionnels au plus près de la demande des entreprises avec un fort taux d'employabilité. Comme par exemple, un titre « *Conducteur de travaux, chargé de mission construction durable* », ou encore la licence proposée avec le CNAM Limoges, qui s'ouvre à l'apparition des drones dans les diagnostics qualité des constructions, ou enfin une mention complémentaire de peintre décorateur de 15h de formation pour deux élèves.

C'est l'adaptabilité à la demande des entreprises qui fait la réputation du lycée, ce qui facilite ensuite grandement la recherche de lieux pour placer les élèves en PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel). Le lycée se vit comme un acteur incontournable du territoire, sans cesse en veille et en alerte sur la vie économique et sociale. Le DDFPT (Directeur délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) doit être capable de répondre aux demandes, et de « *faire de la dentelle* ». Ce qui se traduit par l'acceptation de la mixité des publics, des salariés en activité pouvant rejoindre des modules de BTS ou de Bac Pro par exemple pour un complément de formation.

Établir des liens avec les mondes de la Recherche et de l'Innovation, tout en restant dans les filières métiers, est un gage pour l'avenir à court et moyen termes. La transition écologique liée à la

crise climatique l'impose. Un lycée des métiers du Bâtiment se doit d'y être impliqué car il est indéniablement concerné. Ainsi, entre autres réflexions en ce sens, le lycée de Felletin se penche sur les filières de valorisation des déchets du bâtiment ; en outre il est en discussion avec la fédération « *EcoConstruire* »⁶¹ dans la dynamique de penser la formation des métiers d'avenir.

L'équipe de direction, chef ou cheffe d'établissement, adjoint.es, gestionnaires ont une vue panoramique sur leur structure : les personnels dans toute leur diversité, les élèves et leurs parents, les partenaires économiques et associatifs, les locaux, les plateaux techniques. S'il a vocation à être un manager d'équipes, le personnel de direction ne doit pas oublier d'incarner cette mission avec la vision d'un manager pédagogique. Ce qui nécessite de connaître le cœur des métiers de l'enseignement tout autant que d'être réceptif aux demandes des milieux économiques. Car sans adhésion des enseignant.es, difficile de faire évoluer un établissement. Ouvrir des concertations, faire ressortir les récriminations et les avancées positives, faciliter les procédures administratives de la mise en projet, tenir compte des difficultés rencontrées, chercher des remédiations.....la tâche est complexe et subtile.

Par conséquent, il est utile que l'institution se pose la question suivante : quels profils de personnels de direction veut-elle faire émerger ?

1.4. L'Enseignement agricole public, un modèle incontournable en milieu rural

Sous tutelle directe du ministère chargé de l'Agriculture, l'enseignement agricole est un système éducatif complet qui offre une variété de parcours de formation allant de la classe de 4e jusqu'au titre d'ingénieur ou au doctorat en passant par le bac (professionnel, technologique ou général), le BTSA ou la licence professionnelle. Les diplômes proposés par les établissements publics peuvent être préparés par voie initiale scolaire, par apprentissage, en formation continue ou à distance.

61 <https://www.federation-ecoconstruire.org/>

L'enseignement agricole prépare à une palette de métiers regroupés dans différentes familles : élevage, agroéquipement, agroalimentaire, forêt, vigne, activités hippiques, paysage, horticulture, aquacultures, cultures, conseil-vente, services à la personne.

Historiquement ancré dans les régions, départements, héritier des écoles familiales rurales, les lycées agricoles maillent le territoire et proposent des filières insérantes proche de leur zone de recrutement. À Vesoul, à l'Agricampus, seuls 20% de ses élèves sont issus de familles agricultrices de générations en générations. Voilà donc un premier stéréotype à déconstruire. L'enseignement agricole est un élément dynamique du système éducatif rural non réservé aux agriculteurs ou à leurs enfants.

« Toute l'équipe pédagogique se relaie dans les forums d'orientation, et organise des journées portes ouvertes pour donner à voir nos formations. Les anciens élèves sont des ambassadeurs aussi. Notre implantation est ancienne, le lycée a bonne réputation, il véhicule une fierté d'y avoir été formé. Ça se transmet, ça se sait dans le département. »

David Grisola, Professeur de Biologie-Écologie à l'Agri-Campus de Vesoul.

Les lycées agricoles assument depuis toujours un rôle social, avec une politique éducative d'ouverture sur l'environnement économique et culturel propre à chacun des territoires. L'enseignement socio-culturel est une discipline à part entière avec heures et enseignant.es dédié.es, reposant sur l'association des élèves et apprentis pour une éducation citoyenne concrète. Ainsi, à Vesoul, on rencontre des traces visibles des travaux d'artistes en résidence, qui ont mis à l'épreuve les compétences de soudure des ateliers de mécanique sur engins agricoles, et la récupération de déchets métalliques nombreux dans les fermes. Un amphithéâtre polyvalent au cœur de l'établissement accueille aussi bien l'assemblée générale de la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) que des pièces de théâtre amateurs ou professionnelles, ou des conférences grand public.

Le lycée agricole évolue avec son époque ; en 2014, un premier plan a vu le jour intitulé « *Enseigner à Produire Autrement* ». Une seconde phase est engagée depuis 2020 « *EPA2, Enseigner à Produire Autrement, pour les transitions et l'agro-écologie* ». À Vesoul, il se concrétise par un nouvel enseignement pour savoir (re)planter des haies, des bandes enherbées pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, dans un contexte d'énorme lobbying européen. Les jeunes ruraux élèves ou apprentis sont bien plus sensibilisés et sensibles à la cause écologique, aux effets du réchauffement climatique. Ils contribuent à bousculer les programmes d'enseignement, car questionnent, cherchent des solutions nouvelles pour vivre et travailler au pays, produire en agroalimentaire, et de manière raisonnée.

L'Agri-campus de Vesoul développe sur son exploitation pédagogique de l'élevage, de la culture céréalière, et la filière apiculture. Les abeilles sont les premières victimes des produits phytosanitaires. En conséquence, elles obligent à limiter leur utilisation et donc chercher à produire autrement. L'agriculture raisonnée enseignée à Vesoul contribue aussi à apprendre aux jeunes à envisager la vente directe, les circuits courts, l'étude du marché local.

Mais elle englobe aussi une agriculture connectée, avec des formations au niveau Licence, qui avec le développement de la robotique permet des traitements ciblés au cm² près, limitant l'effet « *arrosage* » d'autan. En arboriculture, par exemple, un pommier subit vingt traitements phytosanitaires en une année en agriculture conventionnelle. Le même pommier cultivé selon les normes de l'agriculture biologique n'aura aucun traitement phytosanitaire, seule la pulvérisation de sulfate de cuivre est autorisée pour lutter contre les attaques de nuisibles. Preuve en est qu'entre les deux, il faut raisonner pour passer d'un modèle à l'autre, alors que les deux modèles de production coexistent et qu'il est démontré que les cancers engendrés par la manipulation des produits phytosanitaires sont la première cause de décès des agricultrices et agriculteurs.

L'enseignement agricole est en transition, comme la société dans son ensemble. Il accueille de plus en plus de personnes en reconversion, en seconde carrière, plus de femmes, plus de citadin.es. Il demeure un acteur éducatif incontournable des zones rurales.

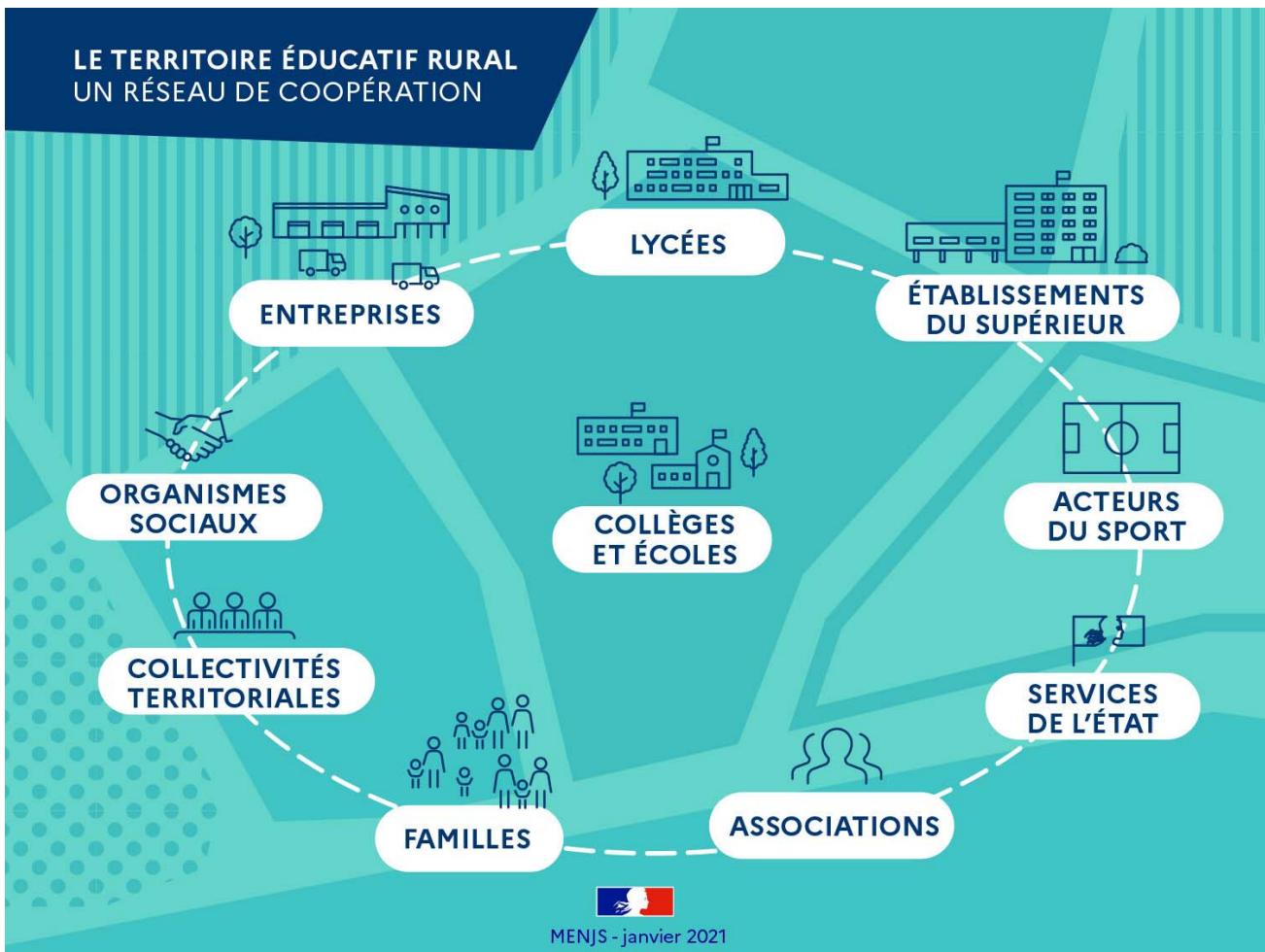
1.5. Modéliser les gouvernances

Un projet éducatif de territoire peut se décliner à différentes échelles : département, commune, regroupement de communes, bassin de vie, réseau comme pour l'éducation prioritaire (un collège et ses écoles de secteur).

Les politiques publiques éducatives se développent partout avec l'appui des collectivités territoriales, d'acteurs diversifiés publics, privés, et associatifs. Elles concernent notamment le bâti scolaire, le numérique éducatif, la restauration scolaire, le transport d'élèves, l'orientation, l'accueil sur les temps périscolaires.

Quelque soit cette échelle, se pose toujours la question de la gouvernance, du pilotage. L'État est souvent prescripteur, multipliant les dispositifs, et complexifiant leur lisibilité et en bout de chaîne la mise en action.

Ainsi le dernier né concernant les ruralités est le TER (Territoire Éducatif Rural). Inventé à la suite des « *cités éducatives* », dispositif qui lui est interministériel en lien étroit avec les politiques « *Quartiers Prioritaires des Villes* », il n'en a ni l'assise financière, ni le pilotage tripartite. Par conséquent, il se déploie en interne de l'Éducation nationale, avec des cadres qui, à moyens constants, subissent cette nouveauté et doivent s'en accommoder, dans une énième « *obligation de faire* ».



« L'École rurale se caractérise par une bonne performance scolaire des élèves, au moins jusqu'à la fin du collège. Pourtant leur ambition scolaire et d'orientation est plus faible qu'en milieu urbain ou périurbain.

Les écarts observés s'expliquent notamment par l'éloignement de l'offre de formation et des opportunités de poursuite d'études ou d'emplois qui rendent plus difficiles l'accès à l'information sur l'orientation. Cela tend à décourager les ambitions scolaires et professionnelles des élèves ruraux.

Le programme Territoires éducatifs ruraux vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, accompagnée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports⁶². »

Débutée en janvier 2021, l'expérimentation des 23 territoires préfigurateurs devait faire l'objet d'un accompagnement et d'un suivi réguliers par un comité de pilotage national. Mais le pouvoir

62 TER : <https://www.education.gouv.fr/les-territoires-educatifs-ruraux-308601>

politique étant souvent pressé et mouvant, le Secrétariat d'état qui était en responsabilité sur ce sujet n'a pas été reconduit, ce qui n'a pas empêché la Première ministre alors en poste d'annoncer le 15 juin 2023, dans un plan « *France Ruralités* » une généralisation des TER, sans aucune évaluation des actions des préfigurateurs. La politique de communication prévaut trop souvent sur la politique éducative.

« Le TER, c'est juste une injonction à faire mieux avec pareil ! Le système est parfois bien hypocrite, on met tout le monde autour d'une table pour inventer des pistes nouvelles, les communes engagent des financements de projets scolaires. Et l'année suivante, une fermeture de classe tombe ! ça ne donne plus envie de discuter, le TER a capoté ! »

Mme Hayez, adjointe en charge des écoles, Mairie d'Aubusson

Ainsi, il est loin d'être suffisant d'installer un « *COPIL* » pour faire vivre un projet éducatif territorial. L'Éducation nationale manque cruellement de fonctions supports pour faire vivre tous les dispositifs qu'elle invente, en encore plus de culture de l'évaluation et du diagnostic avant de proclamer la généralisation d'une expérimentation.

À l'échelle d'un territoire rural, d'un bassin de vie, la dimension partenariale de l'action éducative est le moyen indispensable pour mettre en œuvre un projet commun au service de l'éducation des enfants et des jeunes. Ce partenariat exige une connaissance et une reconnaissance mutuelle des acteurs, de leurs missions, de leurs compétences, un budget adapté et pérenne, ainsi que du temps pour la concertation et la définition claire du mode de pilotage.

2. Des droits à l'éducation en rupture d'équité

La tendance générale observée dans les travaux de sociologie nous indique qu'à origine sociale équivalente, les jeunes ruraux font des études moins longues et ont des espérances scolaires

moindres que les jeunes urbains. Plusieurs explications sont avancées. Ils sont éloignés des mondes des études supérieures, ils ont peu de proches ayant des niveaux d'études supérieures revenus vivre et travailler dans leurs villages (les « *rôles-modèles* »). Ils adoptent dès le collège, de par leur mode de vie et leur classe sociale populaire la « *culture anti-école* » selon les travaux de Benoît Coquard et Paul Willis⁶³.

2.1 L'école de campagne, havre de paix et de réussite : un vieux mythe

Au cœur des communes, l'école rurale constitue depuis les lois FERRY à la fois un idéal - celui de l'éducation pour tous, dans chaque village - mais aussi aujourd'hui un repoussoir, puisqu'elle est souvent accusée de limiter les horizons culturels, de tolérer, sinon d'encourager, le repliement, et de participer ainsi à l'inégalité des chances scolaires.⁶⁴

Or, d'une part, l'exode rural largement entamé au 19ème siècle, poursuivi dans les années 60 et d'autre part la baisse de natalité se traduisent par une déprise démographique rurale qui entraîne des fermetures de classes, puis d'écoles et de collèges. Dès lors, une question revient régulièrement : les élèves ruraux sont-ils défavorisés ?

En 1995, la DEPP et l'Inspection Générale (IG) mènent une enquête très approfondie sur le système éducatif en milieu rural. Cette enquête constitue « *un solide élément de référence permettant d'apprécier les invariants depuis près de 25 ans* », comme le signale la Mission Ruralité⁶⁵ de l'IG de 2018 et met en évidence trois caractéristiques majeures :

- Les résultats des élèves ruraux sont proches de ceux des élèves urbains à l'école primaire et à l'entrée en sixième, souvent même meilleurs.
- Les résultats sont nuancés mais ne sont pas négatifs pour les classes multi-cours.

63 Willis, Paul E., *L'École des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulot d'ouvriers*, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2011, 456 p., ISBN : 9782748901443

64 Alpe, Yves, et Angela Barthes. « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires », *Agora débats/jeunesses*, vol. 68, no. 3, 2014, pp. 7-23.

65 <https://www.education.gouv.fr/mission-ruralite-adapter-l-organisation-et-le-pilotage-du-systeme-educatif-aux-evolutions-et-defis-2864>

- La rupture entre élèves ruraux et urbains se manifeste au collège : les orientations sont très différentes, avec une sur-orientation des élèves ruraux vers le lycée professionnel.

La question est donc de savoir si ces conclusions sont toujours valables, puisque 25 années se sont écoulées depuis l'enquête DEPP-IG.

C'est ce que le rapport de la Mission Ruralité de l'IG a cherché à savoir. Sa synthèse est claire :

L'espace rural peu dense et très peu dense n'apparaît pas en sous-réussite scolaire au regard du profil social des élèves. La sous-poursuite d'études supérieures perdure. Enfin, le rapport pointe un élément important : les enseignant.es sont plus jeunes, moins "*installés*" dans des écoles et collèges de plus petite taille, où ils sont donc plus isolés.

« Garder une école à une seule classe, coûte que coûte, c'est dur pour l'enseignante. Seule toute la journée, avec 12 élèves, c'est dur à vivre sur toute l'année ! Dès que c'est possible, on cherche à muter pour trouver le confort d'une école à plusieurs classes, pour avoir des collègues, des adultes avec qui échanger. »

Mme Paquet, directrice d'école à Aubusson

À l'isolement dans la classe, s'ajoute l'isolement culturel. Les jeunes professeurs des écoles qui atterrissent dans le métier avec des classes à multi-niveaux et faibles effectifs sont peu préparés à cette forme d'enseignement et de gestion de classe. D'autre part, du point de vue des enfants, cela veut dire toute la scolarité primaire avec les mêmes ami.es, parfois avec le même enseignant. Pas d'émulation ! Et, si jamais un enfant est identifié comme élève à besoin éducatif particulier (EBEP), au comportement inadapté à l'école et violent, cela signifie ne pas avoir de relais adulte pour soulager le professeur ou l'accompagner dans la gestion des crises.

Selon des enseignant.es que nous avons rencontrés lors de nos enquêtes, pour un élève garder toujours le même adulte référent dans une école de l'âge de 3 à 10 ans, ce n'est pas bon. L'un s'adapte à l'autre, et l'arrivée au collège est brutale, car l'enfant a une seule vision ou représentation du travail scolaire, celle de son unique maître ou maîtresse du cycle primaire. Apprendre avec toujours les mêmes copains ou copines, ce n'est pas bon, non plus. Les enseignant.es remarquent que les enfants finissent par ne plus se supporter. Ils perdent la notion d'« *aller vers les autres* » et là encore, l'entrée en 6^{ème} leur pose problème, car ils sont confrontés à la diversité et pas forcément à l'aise comme des poissons dans l'eau, en sortant de leur classe unique. Finalement, le collège est redouté autant qu'espéré. Il donne de l'air à tout ce monde clos de l'école primaire rurale.

Pour les équipes d'élus municipaux, la gestion de l'école peut aussi se révéler être lourde. Garder son école est le graal en Creuse, département qui n'a pas entamé de restructuration de son réseau d'écoles comme en Haute-Saône (cf chapitre des Pôles éducatifs).

« *Chaque année, le calcul des départs en 6^{ème} est un moment douloureux, angoissant. Aura-t-on autant d'entrées en petite section de maternelle ? Sauvera-t-on encore une année de plus toutes nos classes ?* »

M.G.Rouchon, maire d'Ajain , 1150 habitants.

L'exemple de la commune d'Ajain, commune de 1150 habitants, située à 10km de Guéret, chef-lieu de Creuse (13 490 habitants) est symptomatique. Nous avons rencontré son maire et son adjoint à l'enfance. La commune scolarise 120 élèves dans 5 classes, elle est située sur la route de parents qui vont travailler à la ville centre. Son école est donc attractive, très demandée car elle offre en plus les services de restauration et garde périscolaire.

Mais, comme il n'y a ni concertation, ni plan de restructuration des écoles, le maire se trouve en porte à faux avec ses collègues maires des communes de résidence des enfants qui ne veulent pas perdre leurs premières ressources humaines, et eux aussi veulent remplir leur école. La mairie d'Ajain fait les efforts financiers nécessaires à l'embauche de personnels pour le périscolaire, à l'équipement matériel moderne comme les tableaux numériques interactifs. Mais la commune n'a pas les ressources suffisantes pour construire une école neuve, et le bâtiment est ancien, elle se trouve donc à régler des factures dispendieuses de consommation énergétique.

Elle a sans cesse l'impression de miser et donner beaucoup à son école, et vit mal la menace qui plane sur elle de tout temps : la fermeture de classe en mesure de carte scolaire. Ce qui se joue chaque année à deux ou trois élèves près, car en fin de compte le DASEN de Creuse a peu de marges pour dresser sa carte scolaire, il y a trop d'écoles à classes uniques pour lesquelles une fermeture signifie tout un plan de restructuration et de regroupement à mettre en œuvre, avec des communes en rupture de dialogue depuis des lustres. On l'a vu en Haute Saône, le mythe de l'école rurale, source de vie au village à la vie dure, et il a fallu 30 ans et beaucoup d'accompagnement, de force de conviction, d'impulsion de politique commune pour mettre en avant la qualité éducative.

2.2 Des parcours restreints

Les obstacles à l'ambition scolaire ont été identifiés par Salomé Berlioux et Erkki Maillard dans « *Les Invisibles de la République* »⁶⁶. Les auteurs analysent l'ensemble des difficultés vécues par les jeunes collégiens et lycéens confrontés à « *l'éloignement géographique, l'absence d'équipements culturels ou universitaires proches, l'étroitesse du bassin d'emploi régional, le manque de dynamisme général du territoire ou encore le sentiment d'illégitimité de ces jeunes.* » Ce constat est à l'origine de la création de l'association *Chemins d'Avenir*⁶⁷ qui propose un « *écosystème de réussite qui associe l'Éducation nationale, les familles, les entreprises et la société civile* ».

⁶⁶ Salomé Berlioux et Erkki Maillard, *Les Invisibles de la République*, Paris 2019, Éditions Robert Laffont, chapitre 6 "Bulles éducatives", pages 73 à 84.

⁶⁷ Chemins d'avenir : <https://www.cheminsdavenirs.fr>

Une rupture entre élèves ruraux et urbains apparaît au niveau du collège, alors qu'au primaire et jusqu'à l'entrée en 6^{ème} les résultats restent proches. Est-ce dû aux effets de l'isolement de ces écoles et collèges dont Salomé Berlioux parle dans son ouvrage en les qualifiant de « *bulles éducatives* » ? Est-ce lié à la surreprésentation des jeunes enseignants dans les collèges ruraux, moins formés, moins stables ? Est-on déjà dans une forme de déterminisme social qui ôte toute ambition à ce type de territoire ?

La sous-poursuite d'études n'est pas le seul problème qui se pose dans les territoires du « *rural éloigné* » mais cette permanence interroge car c'est une rupture d'équité dans l'accès aux savoirs, aux diplômes et in fine à une insertion professionnelle choisie, socialement valorisée.

Le rapport de la Mission Ruralité (Op.cit.) insiste enfin sur les « *phénomènes de différenciation à l'œuvre dans l'espace rural* », ce qui nous renvoie aux typologies des géographes reprises par la DEPP (Op.cit) : il y a une grande diversité de situations, qui de plus, évoluent constamment.

Et la mission pointe « *la difficulté du système éducatif à identifier des différences territoriales structurelles, à intégrer les évolutions en cours et à adapter son organisation et son pilotage aux politiques territoriales* ».

« *En milieu rural, l'orientation est choisie en fonction des kilomètres et pas des diplômes proposés. La géographie prime avant les projets d'avenir. Un élève excellent peut ainsi malheureusement limiter son ambition au BTS.* »

Un cadre de la DSDEN de Creuse

Les cadres de l'Éducation nationale en responsabilité à l'échelle départementale, Inspecteurs et Inspectrices des premier et second degré et leurs équipes de chargés de missions ou conseillers pédagogiques cherchent des leviers pour contrer ces constats. En Creuse, par exemple, il nous a été rapporté qu'une des préoccupations est de rompre l'isolement des professeurs, de trouver des moyens pour que leur formation continue soit stimulante, en réseau avec le collège de secteur. Ainsi, autant que possible, le déploiement des plans Maths et Français du 1^{er} degré s'organise avec

les professeurs de lettres et de maths des collèges. Il n'est plus à prouver que la formation continue des personnels est un grand vecteur de progrès pour le système éducatif en général, si elle tient compte des besoins exprimés des intéressés et s'adapte à leurs attentes.

Ce qui manque le plus dans un département rural, au niveau DSDEN (Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale), ce sont les crédits assignés aux frais de déplacements des personnels. La qualité du service public d'éducation serait bien meilleure si l'on pouvait assurer en réalité les missions des assistant.es des services sociaux, des infirmier.ères et médecins scolaires, des conseillers pédagogiques, des enseignant.es spécialisé.es, des inspecteurs et inspectrices : tous personnels qui apportent soutien et accompagnement aux équipes pédagogiques et simultanément aux enfants, jeunes et à leurs parents. En cette époque où le bien-être est une préoccupation centrale, il devient incontournable de s'appuyer sur les personnels dont c'est le métier, pour viser ce bien-être au travail et dans les conditions d'études et d'apprentissages.

2.5 Des jeunesse assignées à résidence ?

La sous-poursuite d'études supérieures est donc la caractéristique durable du « *rural éloigné* » (selon la typologie du rapport de la Mission Ruralité -IG 2018, op.cit.) et relève de nombreux facteurs.

Pourtant, des alternatives au départ vers les métropoles, sont imaginées et trouvent leurs publics en recrutant des étudiant.es dans un rayon de proximité de quelques départements limitrophes. Cela suppose, bien évidemment, outre le déploiement de formations de l'enseignement supérieur, de travailler en synergie entre Université et différents acteurs économiques et politiques pour permettre les déplacements, le logement, les loisirs liés à la période de vie étudiante qui contribuent à « *forger la jeunesse* » ou renforcent les sociabilités, pour adopter un langage sociologique. L'objectif n'est pas de transférer toutes les filières de l'enseignement supérieur public et privé dans les territoires ruraux mais d'en proposer quelques-unes, ciblées, adaptées aux bassins d'emploi, pour permettre à des jeunes d'augmenter leur niveau de qualification sans quitter leur région si telle est leur envie.

Ce qui n'empêche pas d'autres de s'éloigner et d'aller ouvrir leurs horizons ailleurs le temps des études supérieures. Mais partir, c'est aussi risquer de perdre son cercle d'amis, de relations, et surtout de ne jamais y revenir car en obtenant un diplôme supérieur, peu de chances de trouver un emploi en adéquation en zone rurale. Benoit Coquard, dans son ouvrage *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin* examine ce phénomène de près, par un travail long auprès de 200 enquêtés avec les outils de la sociologie.

« C'est d'abord le fait d'avoir le bac qui amène à quitter les coins paumés pour poursuivre une scolarité dans les villes universitaires toutes situées à plus d'une heure de route des cantons dépeuplés. C'est une loi sociologique générale, plus on est diplômé, plus on vit loin de chez ses parents. Ainsi, pour « partir » faire des études supérieures, il faut être doté d'un certain nombre de ressources, matérielles et culturelles, qui permettent à la fois de s'aventurer loin de son espace connu et de maîtriser a minima ce qui se joue dans l'enseignement supérieur. (...) »

Par ce grand tri social et géographique opéré par l'école, les générations se divisent profondément en deux groupes bien distincts : ceux qui PEUVENT partir et ceux qui DOIVENT rester⁶⁸. »

Présentation du Campus de Guéret (23)

Situé dans les anciens locaux de l'École Normale d'Instituteurs et Institutrices, le campus de Guéret offre quatre filières de formation supérieure, conçues et mises en place par des composantes de l'Université de Limoges.

- Master MEEF Professeur des écoles (INSPé)
- BUT Carrières sociales (IUT)
- Licence domotique et santé (FST)
- Soins infirmiers (IFSI)

⁶⁸ Benoit Coquard, *Ceux qui restent*, Éditions La Découverte, octobre 2019, page 80

L'association ALISO⁶⁹ est le partenaire de la vie universitaire en Creuse. Elle réalise des actions avec les partenaires pour de jeunes adultes, accompagne et soutient les jeunes, les étudiant.es dans leur quotidien, leur formation, la recherche de logement et d'emploi, de stages, leurs loisirs, et la réalisation de leurs projets.

Les effectifs de chaque formation demeurent modestes mais bien corrélés aux possibilités d'insertion par l'emploi post-études : 25 étudiant.es en Master MEEF PE, 12 en licence domotique, 44 dans chaque année de BUT Carrières sociales qui forment aux métiers de l'animation sociale et socio-culturelle.

Un service de santé universitaire est opérationnel une journée par semaine, animé par une sage-femme et une psychologue, ainsi qu'une infirmière et un médecin libéraux sur demande spécifique. Il propose des consultations médicales, gynécologiques, infirmières, psychologiques, psychiatriques ainsi que des consultations en allergologie.

Le bâtiment appartient au CD 23, une convention de mise à disposition gratuite de l'Université apporte un soutien énorme. Ainsi, ces formations locales sont fortement valorisées au sein de l'université limougeaude, les fermer n'est pas à l'ordre du jour. Bien au contraire, tout est mis en œuvre pour soigner la vie étudiante et rendre attractif ce campus pour y faire venir des jeunes avec envie, en leur donnant satisfaction sur le temps des études et après. Un responsable du Campus s'y atèle au quotidien.

« Le campus rassemble environ 500 étudiantes et étudiants à Guéret en englobant les filières BTS. Il faut beaucoup les accompagner à leur arrivée. C'est difficile la vie autonome, il faut beaucoup rassurer pour les accrocher. La tentation est grande de tout abandonner dans les 3 premières semaines ! Notre petite taille nous aide à les entourer tous et toutes. »

Benoit Damiens, directeur du Campus de Guéret

69 <https://aliso.fr>

Une autre voie de formation, implantée dans les lycées généraux, technologiques et professionnels, permet les études post-bac : les BTS (Brevets de Technicien Supérieur). C'est une voie prisée des meilleurs élèves de lycées ruraux car elle évite le départ vers les villes universitaires, et la coupure avec son environnement, tout en offrant des perspectives d'emploi. Car une des caractéristiques des personnes vivant en milieu rural est de donner plus de crédit aux scolarités courtes et concrètes, celles qui ouvrent l'accès à un marché du travail considéré comme accessible, car local et donc probablement dans un réseau d'interconnexions.

Pour éviter les empêchements liés aux déplacements, et remplir les sections de techniciens supérieurs ouvertes, le ministère de l'Éducation nationale multiplie depuis 2017 les labellisations « Internats d'excellence ».

« L'objectif des Internats d'excellence est d'accompagner les collégiens et les lycéens au plus près de leurs besoins éducatifs et pédagogiques afin de les conduire au maximum de leur potentiel. » peut-on lire sur le site ministériel.

Dans nos deux départements d'enquête, ces internats labellisés sont implantés.

- Un seul pour la Haute Saône, situé à Luxeuil-les-Bains

« L'internat permet à chaque élève de préparer son avenir professionnel et de développer des compétences de savoir-être à travers la vie en collectivité. Si l'accompagnement scolaire reste un élément incontournable, l'internat d'excellence veille également à ce que chaque élève puisse s'investir dans des champs qui le passionnent et participent à la construction de sa personnalité : activités culturelles et artistiques, sport, découverte d'un métier, ouverture internationale ou développement durable... À chaque jeune, son internat. »

- Trois pour la Creuse : Aubusson, Felletin et Guéret

« 170 places à la cité scolaire d'Aubusson, qui articule son projet ainsi :

1. ***Un suivi et un accompagnement scolaires animés par des agents dédiés***
2. ***Un internat inclusif par le dialogue, les activités communes et la valorisation de la différence***

3. L'intégration de l'élève comme acteur de son orientation et plus généralement de son parcours.

L'internat, récemment rénové, bénéficie d'espaces communs à tous les niveaux, du collège au lycée. Sont organisées des soirées « ciné-débats », des visites nocturnes de la Cité internationale de la tapisserie mais également des excursions dans l'académie. L'accès au Wi-Fi facilite l'accès au numérique. Le festival « Nuits noires » vient clore l'année scolaire où tous les élèves de différents établissements se rencontrent à la Cité scolaire. »

La multiplication des possibilités de poursuite d'études supérieures locales ou d'insertion rapide par le travail avec des filières scolaires courtes rend la vie dans le milieu rural d'origine envisageable, ce qui finalement est un objectif principal pour de nombreux jeunes des classes populaires le composant.

2.5. Les adolescents délaissés des politiques publiques éducatives

Les territoires en déprise démographique ont pour point commun de compter davantage de population âgée, voire très âgée. Ce qui peut conduire les politiques publiques des collectivités territoriales à privilégier côté social le grand âge, tout en misant également sur la petite enfance et l'enfance avec pour objectif d'attirer de jeunes couples à rester ou venir s'installer chez eux. La conséquence de cet état de fait, c'est la relégation des adolescents, dont peu de personnes se soucient. Et pourtant, ce sont bien les adolescents qui devenus adultes à court terme seront les forces vives de ces territoires, tant dans leur capacité à s'y intégrer par le travail, que par la citoyenneté et l'engagement associatif qu'ils pourront y faire vivre.

La politique Jeunesse de l'État est incarnée dans les départements par les personnels des SDJES (Service Départemental Jeunesse Engagement Sport). En Creuse, nous avons rencontré des membres de cette équipe qui compte neuf personnes (un Inspecteur JS chef de service, 3 CEPJ

(Conseillers Éducation Populaire Jeunesse, 2 CTS (Conseillers techniques Sport), 3 administratifs). Ces personnels sont chargés du suivi, de l'accompagnement et du contrôle de la vie associative, mais aussi du déploiement du SNU (Service National Universel) qui vampirise beaucoup leurs autres missions. De par leurs missions, ils connaissent bien leur territoire qu'ils sillonnent toute l'année et toutes les initiatives liées aux temps libres des jeunesse. Leur constat est sans appel : les adolescents sont les grands délaissés des politiques locales. Seul l'État intervient, et encore avec peu de moyens. Les dispositifs soutenus par de l'argent public existent mais sont rares. Par exemple, un Pôle Ado à Fursac, animé par l'association « Creuse Toujours » propose activités culturelles, rencontres informelles pour les 11-17 ans. Si le ratio nombre d'associations/nombre d'habitants est très élevé dans le département, ces associations ne sont pas professionnalisées, elles vivent par l'engagement de leurs bénévoles, ce qui limite leurs actions et leur développement.

Du point de vue des élus locaux, les actions vers la petite enfance sont immédiatement concrètes, visibles et demandées par les familles. Ouvrir une micro-crèche ou une maison d'assistant.es maternelles, c'est un service directement utile aux parents qui trouvent ainsi une solution de garde et peuvent aller au travail. Mais les adolescents peuvent se garder seuls, la demande est moins forte, et pourtant ils ont tout autant besoin d'accompagnement éducatif que les jeunes enfants. On connaît désormais tous les risques liés aux temps d'oisiveté adolescente : conduites à risques, addictions diverses, harcèlement en ligne, obésité infantile, ...

L'État lui-même se désengage des politiques de jeunesse en faisant le choix de la montée en puissance du SNU au détriment du soutien à toutes les autres formes d'actions envers les jeunesse. Le SNU occupe 14 jours d'une cohorte de 100 jeunes de 16 ans, mais ces journées occupent trop les personnels JS chargés de leur organisation, et siphonnent les budgets publics. 30 000 jeunes sont concernés chaque année -sur les 16 millions de 15-19 ans recensés en France-, à quel prix et pour quel résultat ? On peut raisonnablement douter qu'un séjour unique de deux semaines durant toute la période de jeunesse, réussisse à atteindre tous les objectifs qui lui sont assignés : cohésion entre les jeunesse, citoyenneté renforcée, adhésion aux valeurs de la république, engagement bénévole.

« Le SNU, ça peut être une opportunité pour la Creuse de faire découvrir notre territoire à toute la jeunesse française. Mais, ça demande des centres pérennes, avec des professionnels pérennes, formés, en nombre suffisant. Et il faut que les services JS aient la main sur la pédagogie des séjours. »

Rémi Audot, CEPJ à Guéret

Il faudrait davantage mettre en œuvre une politique de long terme reposant sur un programme « Jeunesse Citoyenneté Émancipation » qui allie les différents temps des jeunes, y compris le temps scolaire et implique leur concertation, leur pouvoir d'agir plutôt que d'en faire les simples consommateurs de séjour SNU.

Un tel programme est porté par un collectif d'organisations syndicales et associatives⁷⁰. Il prend en compte la multiplicité des espaces de socialisation des jeunes, il est ouvert et proposé à chaque jeune, sans caractère obligatoire. Il vise notamment à faire se rencontrer les jeunes pour lutter contre les fractures de celles-ci, avec des dimensions citoyennes, démocratiques, écologiques, sportives, artistiques, solidaires, de lutte contre les discriminations et pour l'égalité et la compréhension d'autrui. Il crée les conditions d'écoute des jeunes dans leur désir d'agir et de soutien à leurs initiatives et s'inscrit dans une démarche de citoyenneté européenne.

Il passe par des expériences multiformes de vie collective (classes de découverte, séjours collectifs de vacances, différentes formes de volontariat(s), ...). Il nécessite des personnels (bien) formés au regard des enjeux du programme. Il passe par des formes d'engagement associatif et partenarial, et comprend nécessairement des partenariats au niveau des collectivités territoriales dans le cadre du programme existant ou à venir.

Le rôle éducatif complémentaire entre l'école et l'animation socioculturelle, l'Éducation populaire, la culture, la pratique des activités physiques et sportives pour tous les publics doit toujours être

70 <https://www.unsa-education.com/article-/faire-se-rencontrer-les-jeunesses/>

réaffirmé. Négliger certains âges de la vie dans les politiques éducatives complémentaires au temps scolaire comprend des risques pour l'avenir et la cohésion de la société. L'ambition éducative est une ambition de promotion de justice sociale, de capacité à se retrouver, à s'épanouir.

2.6. La formation tout au long de la vie

Le maillage d'une offre cohérente et diversifiée de formations publiques sur l'ensemble du territoire est primordial. Tout en contribuant au dynamisme économique de la Région, il ne doit pas être strictement liée aux besoins à court terme d'un marché du travail local, fluctuant et évolutif. La planification des formations professionnelles se construit en concertation entre la région, les services de l'État et les partenaires sociaux. Elles doivent avoir pour objectifs principaux d'élever le niveau général de formation, de permettre à tous les jeunes d'accéder à la meilleure qualification possible, d'articuler formation initiale et formation tout au long de la vie, de conduire à une insertion professionnelle réussie.

Un territoire est attractif aussi par sa capacité à ne laisser personne sans solutions face à un désir de changement d'orientation professionnelle ou à une trop longue recherche d'emploi, sans perspective d'insertion. Les GRETA (Groupement d'Établissements Locaux d'Enseignement) sont un des éléments du paysage de la formation professionnelle des adultes, en reconversion, en recherche d'emploi avec ou sans diplômes, pour un public à partir de 18 ans. Les GRETA sont des structures du ministère de l'Éducation nationale, les agents qui y travaillent sont des enseignant.es en plus de leur service habituel, des personnels de direction et administratifs, des CFC (Conseillers en Formation Continue). Ces derniers ont des missions différentes selon les régions mais sont partout au cœur des formations : construire leurs contenus, trouver leurs publics, leurs financements, en lien avec les richesses humaines et matérielles (plateaux techniques des lycées professionnels par exemple) de l'Éducation nationale.

Les jeunes sont des publics potentiels, parmi celles et ceux qui ont vécu une orientation subie, une phobie ou un décrochage scolaire. L'objectif des personnels des GRETA est alors de leur offrir de nouvelles perspectives, de les remettre en situation de réussite en leur faisant passer une

certification de base de compétences utiles à l'insertion professionnelle : maîtrise de la langue française écrite et orale, mathématiques, numérique, aptitude à travailler en collectif, réapprendre à apprendre, prendre soin de soi (prévention et santé). Parfois, ces personnes ont été fortement malmenées voire maltraitées par l'institution Éducation nationale au cours de leur parcours de scolarité obligatoire. Regagner leur confiance est un premier défi. Un premier frein aussi. Les GRETA doivent être capables de le comprendre, de chercher des partenariats pour se détacher de cette image. C'est le cas en Creuse où le réseau TELA des tiers-lieux entre en jeu pour accueillir des formations GRETA hors collèges ou lycées.

« Une formation GRETA doit pouvoir compter sur un formateur ou une formatrice pour 8 à 10 apprenant.es. Pas plus ! Ces personnes ont été maltraitées soit par des entreprises qui en demandent trop et payent mal leurs salarié.es, soit par l'École qui ne sait pas toujours prendre en compte les difficultés sociales et scolaires. »

Éric AUCHAPT, Conseiller en Formation Continue, GRETA du Limousin.



Le point fort des GRETA est le maillage territorial qui repose historiquement sur celui de l'École, c'est le service de formation pour adulte le plus proche des habitants. Douze sites pour un « petit » département comme la Creuse auxquels s'ajoutent des prestations à la demande en entreprises.

Leur expertise est reconnue, pour preuve, dans le cadre de l'expérimentation du « RSA sous conditions », les équipes GRETA sont sollicitées pour donner des idées d'emploi du temps pour les 15 à 18h d'activités qui conditionnent l'obtention de ce revenu précaire.

Ce qui n'empêche pas la fragilisation des GRETA, mis en concurrence avec les organismes privés de formation. Les Régions, qui ont compétence pour l'insertion professionnelle, vont souvent au moins-disant sans examiner la qualité de formation rendue, l'attention portée aux publics très fragiles qui leur permettra de trouver une insertion réelle et non fictive ou aléatoire. Pour bien comprendre, ce qui se joue, dans les marchés de la formation adulte, un organisme privé peut réduire ses coûts en substituant de la formation en présentiel avec un formateur pour 12

apprenant.es à de la formation hybride en programmant plus de FOAD (Formation Ouverte et A Distance) au présentiel.

Or, sur le fond, c'est bien la qualité du service rendu au public qui est sacrifiée, car se retrouver seul face à un ordinateur dont on ne maîtrise pas très bien l'usage lorsqu'on est déjà éloigné d'autrui et en situation de recherche d'emploi depuis longtemps, est un obstacle supplémentaire à une perspective de réinsertion. Oui, les GRETA coûtent mais c'est un coût qui prend en compte la devise de la République face à ses citoyen.nes, toutes et tous. Les GRETA ont une mission de service public qui les honore et réduit leurs possibilités de réduction des coûts de formation. Il est nécessaire de la défendre et de la préserver par équité entre les territoires. La mobilité, des jeunes en particulier, est encore trop souvent un frein à l'accès au droit à formation, même si la loi inscrit l'obligation de formation de 16 à 18 ans. Voilà pourquoi, le maillage territorial des GRETA est si important, ainsi que celui des tiers lieux qui sont également des lieux d'accompagnement et d'accès aux technologies numériques.

Il n'existe pas un ensemble cohérent qui pourrait s'appeler France Périphérique et les jeunes ruraux ne constituent pas un groupe homogène. De fait, on peut se demander si réussir à l'école et dans les études supérieures, c'est forcément nécessaire pour réussir sa vie. Qu'est-ce que réussir sa vie du point de vue d'un adolescent, d'un adulte ? Cela dépend bien évidemment de l'appartenance à une classe sociale, les statuts sociaux légitimes ne sont pas les mêmes partout. La question qui se pose pour les jeunes ruraux est celle de vouloir rester dans leurs espaces connus ou de devoir les quitter pour envisager leur avenir. La principale difficulté à tous les âges de la vie rurale, c'est de rompre l'isolement, pour choisir une vie digne. Quand des territoires cumulent des difficultés économiques, sociales, culturelles et démographiques, elles ont des incidences éducatives. La responsabilité de la République, c'est d'offrir un égal accès au droit à l'éducation, qui va permettre émancipation et apport de matière grise aux territoires ruraux. Cet apport de « *matière grise* » ou ingénierie est indispensable à la ruralité pour affronter comme ailleurs les défis contemporains.

3. Des initiatives porteuses de changement

Lorsque les missions éducatives sont partagées entre l'État et d'autres partenaires (Collectivités territoriales, associations...), la répartition des responsabilités doit être inscrite dans la loi et déclinée par conventions. Il est en effet indispensable de bien définir les complémentarités des collectivités territoriales entre elles et avec les services de l'État. Il faut préciser les compétences de chaque niveau de collectivité ou organisations, rendre lisibles et transparents les processus de décision. Partout où nous avons pu observer des conventions signées et donc largement mûries sur le long terme, des transformations du service public d'éducation s'opèrent dans un esprit de développement des coopérations, et d'autonomisation des équipes à l'œuvre.

3.1 S'ouvrir sur l'environnement proche

L'Éducation ne peut se limiter à la seule transmission de connaissances. Si les savoirs académiques s'inscrivent dans une capacité de mise en œuvre avec des savoir-faire et des savoir-être, des savoirs relationnels, sociaux, de santé, techniques et artistiques, ainsi sera développé, chez chacune et chacun, le plus grand nombre de compétences. Dans cette vision de l'émancipation par l'éducation, l'environnement, quel qu'il soit, fait partie intégrante de toutes les approches éducatives. En cela, la ruralité a des atouts indéniables, encore faudrait-il que tous et toutes en soient convaincus, à tous les échelons de décisions et d'action.

En octobre 2020, l'Assemblée départementale de Haute-Saône a adopté le projet « Collèges ouverts » afin de permettre aux expérimentations de terrain de se développer, dans le cadre d'un nouveau modèle de collège ouvert sur l'extérieur. Ce projet issu de la réflexion du *Labo rural*,⁷¹ porte en germe l'idée d'une école des besoins essentiels (Éducation-Culture-Santé-Alimentation-Hébergement) à destination de l'ensemble de la population d'un territoire donné.

71 [https://www.lelaborual-methode-audace.fr](https://www.lelaborural-methode-audace.fr)

Confronté à une disparition imminente sans remontée de ses effectifs, le collège de Faucogney-et-la-mer⁷²(commune de 558 habitants, collège autour de 100 élèves) voit avec l'arrivée d'un principal résident de sa zone géographique, une impulsion à se transformer pour échapper à la fermeture. Qui dit fermeture dit internat dès la 6^{ème} pour les élèves du secteur, et perte d'un service public de plus qui enfonce le sentiment de relégation éprouvé par les habitant.es. Un collectif est ainsi enrôlé pour engager de nouvelles offres éducatives via le jeu des options au collège, options inexistantes dans un large cercle géographique, afin de faire venir de nouveaux élèves, et de conserver les élèves du secteur tentés de fuir une structure en voie de perdition.

L'ouverture d'une option VTT et d'une autre option Foot Féminin va enrayer le processus, et surtout être les premiers éléments d'une offre éducative totalement repensée et systémique. Le VTT est choisi pour l'environnement naturel du collège, situé au cœur des *Mille Étangs*, proche de la mythique *Planche des Belles Filles*, un site remarquable pour tous les fans du Tour de France. Et le foot féminin, parce que les sections sportives Foot féminin sont inexistantes alors en Franche Comté. La belle histoire du collège de Faucogney va ainsi réécrire un nouveau chapitre en commençant par la pratique sportive dans et hors les murs. Mais ce n'est qu'un début.... Un début plein de promesses qui fait rapidement venir quelques jeunes de départements limitrophes (Vosges, Territoire de Belfort) et va enclencher une dynamique autour du collège car il va falloir héberger ces jeunes, mobiliser des accompagnants pour les sorties d'entraînement VTT, les occuper les fins de semaines, les nourrir, et surtout en faire venir davantage, donc inventer d'autres voies liées aux besoins essentiels.

Ainsi, progressivement, le projet pédagogique du collège va se construire, s'enrichir en entraînant les habitant.es : parents, retraités, réseau amical. Une communauté éducative élargie autour des professionnels de l'éducation. Le projet prend appui sur 5 thématiques liées aux besoins essentiels, et pour chacune d'entre elles se concrétisent en actions concrètes avec un ou une cheffe de projet, le tout harmonisé et mis en musique par le principal, à qui incombe la difficile tâche de lien avec l'institution Éducation nationale et ses différentes hiérarchies. Parfois, il faut solliciter des autorisations à faire, négocier des moyens humains supplémentaires, et une fois que c'est acté, obtenir leur pérennisation. L'institution face à l'innovation se rassure en octroyant un statut d'expérimentation, mais le travers de ce statut est la pérennisation. En effet, lorsqu'une équipe « expérimente » pendant 3, 4, 5 ans, elle transforme son environnement, elle fait preuve

72 <https://www.les1000etangs.com/decouvrir/faucogney-cite-de-caractere.htm>

d'améliorations de la qualité du service public rendu, de progrès des enfants et des jeunes, d'alliances co-éducatives. Et pour autant, elle doit chaque année se battre pour conserver les maigres moyens supplémentaires octroyés. Il faut une terrible force de conviction et un sens inébranlable du service public pour tenir dans la durée.

Le collège s'est enrichi de nombreux dispositifs éducatifs et culturels en 6 ans avec un principal maintenu sur son poste. Durant l'année scolaire 2020-21, des commissions de 25 à 40 personnes (personnels, élèves, parents, amis et bénévoles) se sont réunies pour chercher et confronter des idées sur chacun des piliers.

« La place du collège en milieu rural pose plus largement la question du devenir de l'École rurale au 21^{ème} siècle. Ne plus fermer les lieux d'éducation et les ouvrir à des bouquets de service public, c'est le pari du département de Haute Saône, une collectivité très soutenante pour les porteurs de projets éducatifs. »

Rudy Carra, principal de collège.

Aujourd'hui, issues de travaux en commissions, et mises en place progressivement, mais en constante évolution, voici les actions développées :

ÉDUCATION

- École du socle commun

L'école primaire située en face du collège bénéficie des salles spécialisées du collège (CDI, Gymnase, salle informatique, musique, arts plastiques). Chaque lundi de 10h à midi, les élèves de la classe de cycle 3 rejoignent avec leur professeur des écoles le collège pour un temps d'enseignements en groupe de besoins constitués pour chaque période, pris en charge par les PLC

et la PE. Une liaison CM2-6^{ème} renforcée tout au long de l'année et préparée en conseil de cycle réel et opérationnel. Professeur de maths, professeur documentaliste, professeur de musique, d'EPS, de lettres participent à ce dispositif.

- **Éducation de proximité aux milieux naturels**

Le monde animal et végétal s'invite au collège, à travers la création d'une « *option agricole* ». idée issue du Conseil de vie Collégienne , une mini-ferme s'installe : poules, moutons, lapins. Puis s'y ajoutent une mare, une serre horticole, des aménagements paysagers. Le Conseil départemental finance un poste d'agent en plus pour le suivi de ces entités nouvelles et l'accueil des élèves pour les soins quotidiens que cela nécessite, en collaboration avec le prof de sciences. L'ambition de faire de cette option une sorte de « prépa-agricole » doit permettre de garder et faire venir des élèves attirés et intéressés qui ordinairement quittent l'école pour se diriger vers des filières CAP en maison Familiale et Rurale.

Le programme de cette prépa agricole est étoffé par les partenaires du monde paysan. Deux GAEC proches sont partie prenante pour faire venir dans leurs exploitations régulièrement les élèves (au-delà de la simple et unique visite), ainsi que des élus de la COM'COM des Mille étangs.

- **Formation tout au long de la vie**

En lien étroit avec le GRETA Nord Franche Comté, une offre pédagogique est ouverte à l'ensemble de la population de proximité autour de 3 axes : lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme, maîtrise de la langue française et accompagnement à la demande sur le modèle de l'écrivain public, maîtrise de la langue anglaise.

CULTURE

- **Mise en œuvre d'une éducation culturelle** pour la découverte et la connaissance de son territoire

Fusionner le CDI et la bibliothèque municipale, création d'un espace culturel sur le modèle du Tiers Lieu cogéré par l'association partenaire locale « *la Sève* »

- **Accès à des lieux culturels**

Établir la liste des lieux culturels du département offrant gratuité aux jeunes, et garantir un nombre minimal annuel de sorties culturelles scolaires pour chaque élève selon le contrat d'objectifs et le projet d'établissement en vigueur.

- **Accès aux biens culturels**

Création d'un service "click and collect" au CDI avec la librairie de la ville de LURE « *À la lueur des mots* »

Création d'une saison culturelle avec programmation mensuelle (projections, expositions, rencontres conférences)

ALIMENTATION

- **Mes 500 repas par an**

Mise en place du programme des 3 repas par jour dès l'automne 21, avec introduction de petit déjeuner et goûter au collège, modifications des horaires de l'établissement. Mise en place d'une commission « menus » au collège avec majorité d'élèves, garantissant d'un usage à 100% de la plateforme d'achat AGRILOCAL⁷³ pour le petit déjeuner et le goûter. La plateforme Agrilocal70, depuis 2014, permet à des acheteurs de la restauration hors-domicile, collective ou non, de s'approvisionner en produits locaux auprès de fournisseurs situés à proximité. Une liaison directe peut ainsi s'établir. Ces fournisseurs peuvent être des producteurs, des transformateurs (artisans, entreprises), ou des distributeurs.

- **KM zéro**

Le projet KM0⁷⁴ est une action de vente de produits en circuit court menée par les élèves ; cela leur permet d'initier, développer et pérenniser des pratiques en lien avec une alimentation saine, locale et solidaire en mettant les jeunes au cœur de l'action, d'interroger son rapport à l'alimentation en intégrant toute la dimension de l'acte alimentaire (manger = se nourrir, se réjouir et se réunir), de devenir Consom'Acteur en développant sa capacité à goûter et à

73 <https://www.agrilocal70.fr>

74 <http://www.clg-duplessis-deville.ac-besancon.fr/2020/01/12/km0-presentation-du-projet/>

questionner ses choix de consommation et l'origine des aliments, de découvrir et faire découvrir des produits locaux à sa famille et plus largement aux habitants du secteur des Mille Étangs, en élaborant une offre de produits en circuit court et en animant un point de vente au collège. Après plusieurs années, le point de vente se déplace à la Maison des Services du village. L'infirmière scolaire étant référente de l'action car chargée du suivi de la santé globale des élèves. Les producteurs locaux sont choisis après visite de chacun d'entre eux, ils consentent une marge à laisser à la coopérative scolaire du collège, les bénéfices financent des voyages scolaires.

- **Projet de brasserie rurale**

Un lieu de restauration ouvert au public au cœur du village est projeté, lieu où se prendront les petits déjeuners sur base du volontariat, et avec pour but de renforcer les liens intergénérationnels. Un lieu utile au développement du tourisme local, notamment pour la randonnée.

SANTÉ

- **Projet REPPOP⁷⁵**

Une convention est en cours avec l'ARS de la région et le Réppop (Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité infantile et Pédiatrique), ce réseau préconise une orientation en 6^{ème} au collège de Faucogney à des familles concernées pour une prise en charge globale de l'enfant (horaires aménagés pour plus d'activités physiques quotidiennes, éducation à l'hygiène de vie-alimentation-sommeil). Suivi médical trimestriel des élèves. Élaboration d'un cahier des charges avec toute l'équipe du collège, travail sur les compétences psycho-sociales, estime de soi, bien-être et réussite.

- **Sport pour tous**

Mise en place du programme « réveille ton corps » avec activités physiques simples en lien avec Réppop et proposé chaque jour à 7h30 pour tout public.

75 <https://www.reppop-bfc.com>

Mise à disposition de la population des biens matériels sportifs du collège (Vélos, salle de remise en forme)

Programme d'aménagements extérieurs (parcours santé, balisage de sentiers de randonnées)

- **Point Animation-Prévention**

Chercher les partenaires de santé libéraux en plus de la santé publique (ARS, CPAM, CTPS, santé scolaire) pour engager de la prévention par rencontres, conférences, rendez-vous individuels sur ces sujets : éducation affective et sexuelle, addictions, hygiène corporelle et alimentaire, santé bucco-dentaire, santé mentale, harcèlement, ...

HÉBERGEMENT

- **Création d'un internat local dans la commune**

Ouvrir le collège aux recrutements d'élèves extérieurs impose de pouvoir les héberger depuis 2018. Cet accueil au lycée le plus proche a ses limites (transport, et âges des élèves et personnels d'encadrement). Aussi, une solution d'hébergement à deux pas du collège est bien plus qualitative, et cohérente avec tout le programme d'activités périscolaires développé. Ce nouveau lieu sort de terre en septembre 2023, sur un terrain qui jouxte l'arrière du collège, le projet se concrétise après plusieurs années de gestation.

- **Création d'un réseau local de familles d'accueil**

Dans le cadre d'accueil d'élèves hors secteur, un réseau de familles accueillantes s'est constitué, notamment pour les fins de semaine des élèves les plus éloignés qui ne peuvent rejoindre leurs familles.

- Mise à disposition de l'internat en dehors des temps scolaires pour accueil de groupes

En partenariat avec l'office de tourisme des Mille Étangs et des collectivités territoriales, ouvrir un lieu d'accueil avec hébergement et restauration hors du temps scolaire, ce lieu aura également un espace culturel pour tous les événements programmés (cf entrée Culture).

L'ensemble du projet « *Collège Ouvert* » de Faucogney impressionne par son développement systémique. Il s'est construit, étoffé progressivement en sept années. Sept années intensives de réunions et de pilotage déterminé par l'engagement total d'un principal qui a su enrôler autour de

lui. Petit à petit, s'est ainsi définie une nouvelle forme scolaire. Nous nous sommes rendus à deux reprises au collège pour discuter avec l'ensemble de la communauté éducative. Force est de constater que ce n'est pas un projet de papier, il est ancré et concret. Reste à espérer que le modèle dérogatoire consenti par la DSDEN et le Rectorat va perdurer, que les liens partenariaux se poursuivent. On peut gager que plus de partenaires sont moteurs et y ont mis des financements, plus le projet est durable. Les complémentarités ou alliances éducatives prennent ici tout leur sens car des conditions de mise en synergie ont été réunies : innovation et pilotage par un EPLE, recherches de solutions innovantes en ouverture partenariale, soutien des politiques des collectivités territoriales à toutes les échelles (commune, COMCOM, Département).

On a ainsi une démonstration remarquable de l'ouverture des possibles, des futurs souhaitables pour la jeunesse et la population d'un bassin de vie autour d'un lieu éducatif fédérateur.

3.2 Une offre culturelle et éducative nouvelle

Espaces de coworking, fablabs, repair'cafés, fabriques de recherche, friches culturelles..., tous ces lieux ont en commun de réunir plusieurs activités, de participer au développement économique d'un territoire et d'animer une communauté de personnes qui y travaillent et y vivent. Ce sont des tiers-lieux car ni vraiment des lieux pour habiter ou pour travailler, ils combinent plusieurs fonctions et s'inventent des genres différents. Travailler, apprendre, fabriquer, se divertir, se nourrir, entreprendre, se rencontrer, débattre, créer.....

L'association qui les fédère nationalement est France Tiers-Lieux⁷⁶. Un premier recensement national avait permis d'en dénombrer 2500 en 2021, de dresser l'état des tiers-lieux en France, de publier un rapport d'activités et de propositions pour développer les créations à la suite duquel 130 millions d'euros supplémentaires ont été engagés par l'État pour soutenir le mouvement. Ce collectif permet d'aider la création de nouveaux projets, de décrypter les aides de l'État, pour soutenir ces porteurs de projet. Il donne à voir également par des présentations la diversité des tiers lieux et de leurs objectifs. Une cartographie pour en trouver un près de chez soi est régulièrement mise à jour, elle recense 3500 lieux en 2023.

76 <https://francetierslieux.fr/>

En Creuse, il existe douze Tiers Lieux, huit sont en gestation. Ils sont fédérés depuis 2016, en un seul réseau : TELA, qui permet de mutualiser l'ingénierie, les problématiques liées au fonctionnement, la création d'entités complémentaires. Il en faudrait vingt pour un maillage territorial optimal.

Le manifeste du Réseau TELA :

« CHAQUE LIEU EST UNIQUE

De par sa création, son modèle, sa gouvernance, ses activités... mais les points communs entre tous nos lieux sont l'accueil inconditionnel, la création de bien commun, et la volonté de mettre l'humain au cœur des projets, de créer du lien sur les territoires, de participer à l'attractivité et au développement économique du territoire.

Association loi 1901, le réseau Tela naît en 2016 d'une volonté de contribuer collectivement à la dynamique creusoise d'innovation rurale. Émanation de tous nos lieux et des personnalités qui les font vivre, le réseau souhaite avant tout donner accès à tous les Tiers-Lieux creusois à des espaces d'échange, de partage et d'expérimentation. Il intervient en complément des actions mises en place par les Tiers-Lieux afin d'apporter les moyens de mutualiser leurs initiatives pour aller plus loin, consolider les lieux et développer la solidarité entre acteurs.

À la fois laboratoires de nos communes, du terroir et pour penser le monde de demain, les Tiers-Lieux du réseau sont des outils au service du « Faire ensemble » et de l'attractivité du territoire. Le Réseau Tela se veut être un espace générateur de commun(s), où l'on construit ensemble quelque chose qui appartient à la fois à tout le monde et à personne. »

« La Quincaillerie de Guéret n'est pas née en un jour, c'est un point d'atterrissement après des années de travail en milieu associatif. En plus de toutes les compétences d'une MJC, on peut dire qu'on ajoute au concept de Tiers-Lieux, la dimension TRAVAIL. »

Baptiste Ridoux, concierge, fonctionnaire territorial de la Quincaillerie à Guéret

Le Tiers-Lieu de Guéret a été précurseur, il articule ses activités autour de trois axes :

- Alimentation (produits locaux, consommation en circuits courts, Drive Fermier)
- Numérique (médiation des usages, FabLab, outils en libre-service)
- Économie (entreprendre autrement, soutien et incubateur de nouvelles structures en création, conférences Économie sociale et solidaire, partenariat CAF Parentalité)
-

Installé au cœur d'un quartier de la ville, à la place d'un ancien commerce, des blocages culturels sont encore à lever pour faire venir toute la population proche. Le Tiers-Lieu est encore un lieu non identifié ou identifié à tort comme un lieu pour geeks ou pour alternatifs. Pourtant, il se veut ouvert. L'association de soutien à la scolarité « *les clés de la réussite* » y propose désormais ses ateliers d'aide au devoir, une manière d'ouvrir à de nouvelles personnes et d'étendre l'appropriation du lieu public.

Le modèle économique a évolué depuis ses débuts, aujourd'hui SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), la Quincaillerie emploie 4 salariés, accueille une trentaine d'usagers par jour, loue trois bureaux à l'année, en plus d'un espace de co-working, et loue aussi une salle équipée de spectacle en petite jauge, adaptée aux besoins des structures culturelles. Là encore, la recette de la réussite tient aux partenariats, tant privés avec la fondation Orange par exemple que publics avec la ComAgglo de Guéret. Elle continue à développer de nouveaux projets comme une cantine solidaire pour travailleurs, travailleuses, étudiants et étudiantes avec tarifs selon situation sociale.

Il y a un engouement pour les tiers lieux en France, perçus comme utiles au sauvetage de territoires en déprise économique et démographique, les élus y portent intérêt tout autant que l'État qui soutient financièrement les structures.

En Haute-Saône, la présence est moindre : quatre Tiers-Lieux sont répertoriés, dont un qui a la particularité d'émaner d'une association de jeunesse, qui a acheté une ancienne bâtie pour y créer et gérer ce tiers lieu de village. C'est *La Fabrique du Monde Rural*⁷⁷ de Combeaufontaine. Elle offre des espaces animés comme un café associatif, un jardin, des bureaux partagés, un local jeunes ou encore un atelier vélo pour expérimenter et coopérer. C'est un lieu ouvert qui permet aux habitants du territoire de s'unir pour des causes communes, de se rassembler pour vivre des moments festifs, de réfléchir ensemble, de porter des projets et de s'épanouir en milieu rural par la créativité et la coopération.

77 <https://www.mrjc.org/fabriques/combeaufontaine/>

Si l'éducation permet l'émancipation, les initiatives qui concourent à prendre en charge les besoins contemporains des citoyen.nes dans l'esprit de l'éducation populaire, c'est-à-dire pour et avec les personnes, contribuent à la constitution d'une société éducative. Elle s'appuie sur une complémentarité des temps, des acteurs, des actions et des structures. La mise en œuvre d'une politique globale d'éducation repose sur un partenariat équilibré, institutionnalisé et pérenne entre École, parents, acteurs associatifs, professionnels de l'animation, de la culture, du médico-social et des collectivités territoriales dans le respect des missions de chacun et sans externaliser. Les Tiers Lieux font désormais partie de ce paysage multiple.

3.3 La dynamique associative

Pour contrer les déterminismes sociaux assignés aux enfants et aux jeunes ruraux, l'idée principale est d'ouvrir leurs horizons en développant des projets culturels et sportifs. Les sortir de leurs cocons ou coquilles, les emmener à la découverte de nouveaux environnements.

Cela passe là encore par une formation solide des enseignant.es à la pédagogie de projet, au travail collectif partenarial, en appui sur le secteur associatif. Et en Creuse, le tissu associatif est énorme, rapporté au nombre d'habitants, c'est une richesse sur laquelle il faut s'adosser. Étonnant de constater qu'une commune de 1800 habitants, comme Saint-Vaury, compte 50 associations en activité, comme nous l'a précisé son maire Philippe Bayol, par ailleurs également président de l'association des maires de Creuse. Une donnée confirmée par les personnels de la DRAJES pour l'ensemble du territoire.

Le conseil départemental de Creuse joue son rôle en soutenant financièrement des structures associatives culturelles diverses et variées. *Musique(s) en marche*,⁷⁸ par exemple, est une association très active pour diffuser la musique auprès de tous les publics, y compris enfants et adolescents dans le cadre scolaire et extra-scolaire. Elle fédère les formations de pratique vocale et instrumentale d'ensemble. Musique(s) en Marche est l'échelon départemental de la Confédération Musicale de France. Tout au long de l'année, elle propose une programmation culturelle musicale en milieu rural (une vingtaine de concerts en Creuse), notamment à travers le Festival *Jazz à La Sout*, de concerts dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte

78 Musique en Marche : <https://memcmf23.fr>

d'Autonomie (CFPPA) ou encore à travers le dispositif Musique et Santé, avec des résidences et des spectacles musicaux à l'attention des personnes âgées ou handicapées.

« Nous avons un orchestre constitué qui vient faire un concert dans une école, un collège, un lycée. On joue et on raconte l'histoire de la musique. Avec une impro sur « Joyeux Anniversaire » que tout le monde connaît, on peut aller explorer tous les styles musicaux. »

Thierry Bourguignon, Conseiller Départemental et Directeur de Musique(s) en Marche

Les leviers sont les mêmes en Haute-Saône, ainsi l'école départementale de musique⁷⁹ reçoit une subvention de 1 million d'euros par an du Conseil Départemental pour, entre autres activités, développer la pratique musicale chez les jeunes publics. L'école s'est fortement engagée dans les actions d'éveil et d'éducation artistique en direction des publics scolaires. Ces actions sont encadrées par des musiciens intervenants titulaires du DUMI (40 salariés) et s'inscrivent dans le cadre de dispositifs validés par les services de l'Éducation nationale (ateliers, projets de création, présentation d'instruments...).

Par ailleurs, l'École Départementale de Musique développe la mise en place d'orchestres débutants. L'objectif est de placer l'orchestre au cœur de l'enseignement musical ; une expérience unique qui permet aux élèves, au-delà de la pratique de l'instrument, de développer l'écoute et de se familiariser à l'apprentissage collectif. En cela, l'expérience Démos⁸⁰ initiée par la Philharmonie de Paris a beaucoup inspiré et essaimé en régions.

79 EdMT 70 : <https://www.edm70.fr>

80 <https://demos.philharmoniedeparis.fr/>

Le CD 70 propose depuis une dizaine d'années un « *Pack jeunes*⁸¹ », qui repose sur des aides financières pour améliorer leur mobilité, leur accès au logement autonome, leur pratique sportive et culturelle, en appui sur l'offre associative du territoire.

De plus, chaque année 3000 séjours en vacances collectives sont pris en charge à 80% par la collectivité. C'est ici la confédération JPA (Jeunesse au Plein Air) qui est actrice identifiée, en mettant en lien les familles avec les organisateurs de séjours issus des fédérations d'éducation populaire (FOL, Francas, PEP, ...) et en les aidant à trouver des aides au financement d'un séjour. Les vacances ne sont pas un luxe : elles sont un droit au même titre que l'accès aux loisirs ou à la culture. Elles sont une nécessité tant individuelle que collective. Il est toujours utile de réaffirmer l'importance des séjours et loisirs collectifs dans le parcours des enfants et des jeunes et la nécessité de les inscrire dans des politiques éducatives locales. Car ces séjours entrent dans la constitution du capital culturel des enfants, un capital que les classes sociales favorisées savent parfaitement constituer, enrichir et rentabiliser. C'est une grande source d'inégalités dans la société française.

Les territoires ayant de fortes dynamiques associatives ont une richesse humaine qui fait vivre la solidarité, le bien vivre et bien être ensemble. Elle est souvent héritée d'un passé de culture coopérative, elle ne doit pas se perdre au présent et s'amplifier pour des futurs vivables.

3.4 Les offres de proximité

3.4.1. Dispositifs en « *aller vers* »

Les démarches en « *aller vers* » désignent, de manière générique, le fait de sortir d'une logique de guichet pour aller au-devant des personnes. C'est dans le travail social qu'est née cette expression et cette manière d'envisager les services aux publics. Ainsi pour les travailleurs sociaux, cela correspond à des modes d'intervention qui les amènent « *à sortir physiquement de leur structure pour aller à la rencontre des populations dans leurs milieux de vie, que ce soit le domicile, dans l'espace public ou dans les lieux tels que les squats ou les bidonvilles*⁸² ».

81 <https://www.haute-saone.fr/index.php/nos-e-services/aides-aux-familles/pack-jeunes/>

82 <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2022-2-page-9.htm#no2>

Cette forme d'intervention se diffuse dans les politiques pour la jeunesse et l'enfance, et pour le développement des pratiques sportives. Dans les ruralités, rompre l'isolement et repousser les limites liées à la mobilité sont au cœur des préoccupations des politiques publiques.

Ainsi, des mini-bus, camping-car et autres camions sont aménagés et transformés en toutes sortes de services ambulants. On peut mettre des tas de choses dans un mini-bus : des livres, des jeux, des ateliers de création manuelle, des équipements sportifs, des ordinateurs et tablettes,

La FNSMR (Fédération Nationale des Sports en Milieu Rural) a créé le dispositif *Mobil'Sport*⁸³. : un véhicule doté de différents matériels sportifs, un ou une éducateur/éducatrice professionnel multisport, des animations sportives à la journée, à la demi-journée ou en soirée. Animations proposées à l'école, dans la salle communale, ou en plein-air à toutes les générations successivement ou simultanément. Plus d'une trentaine de sports sont présents dans le véhicule. Les activités proposées développent l'adresse, l'équilibre et la motricité, à travers des sports innovants, des activités de santé bien-être, des sports collectifs, des jeux de raquettes ou des sports nature. La fédération a réussi son objectif de créer 8 camions *Mobil'Sport* pendant l'olympiade 2017-2020. Désormais son objectif est d'équiper et faire rouler 24 camions d'ici 2024.

Autre exemple : le centre aquatique mobile. C'est un bassin d'apprentissage de la natation inséré dans une semi-remorque standard. Une société privée suisse l'a mise au point, et la commercialise en France, en Suisse. Elle rencontre un succès certain auprès de collectivités départementales qui investissent dans cet outil mobile pour lutter contre le manque de piscines, car près de 36% des enfants qui entrent en 6^{ème} ne savent pas nager en France, bien que cela soit inscrit dans le programme obligatoire d'EPS dès le cycle 2 de l'école primaire. S'équiper d'une piscine a un coût important pour la construction et l'entretien, peu de communes ou communautés de communes peuvent se le permettre. Aussi se développent également les bassins d'apprentissage, avec un coût amoindri (de l'ordre d'un million d'euros tout de même), sortes de piscines restrictives au ticket d'une heure juste pour apprendre à nager. C'est le choix que fait le département de Haute-Saône, mais le temps de mailler le territoire sera long. À contrario, le camion-piscine se déplace tous les jours, et peut organiser des cycles à durée modulable sur un circuit de nombreux villages.

83 <https://www.fnsmr.org/mobilsport/>

Une initiative inspirante : la *Philo'mobile*⁸⁴ un camion philo rencontré sur les routes haut-saônoises. Une professeure en reconversion professionnelle va ainsi chercher des idées philosophiques dans des lieux inattendus, les places de villages, les marchés, les prisons, les entreprises, les cafés. « *Parce que les idées existent aussi ailleurs que dans les livres, ailleurs que dans les salles de conférences, ailleurs que dans la tête des professeurs. Elles peuvent prendre vie et se déployer au fil des dialogues et des échanges. Certes, les faire émerger n'est pas chose facile mais c'est un joli défi. Il faut surmonter toutes sortes d'obstacles, les uns prennent sans cesse la parole, les autres ne disent rien, les uns croient savoir mais ne savent pas, les autres ne savent pas qu'ils savent.* » nous dit-elle, en forme d'invitation sur son site internet⁸⁵.

C'est l'addition des dispositifs multiples qui fait reculer le sentiment de relégation qu'éprouvent les habitants et habitantes des territoires ruraux isolés. La créativité en ce sens ne doit pas avoir de limites, elle bénéficie à une éducation globale.

3.4.2. Faire venir des publics spécifiques : les formations de niche

Dans le département de la Creuse, il existe quelques formations très spécifiques qui permettent de faire venir une population nouvelle. Réussir à se placer sur cette offre est une opportunité pour le maire de la petite ville de La Souterraine. Premier exemple avec l'Office International de l'eau, qui possède quatre implantations dans l'hexagone, dont la seule équipée d'un plateau technique à l'échelle réelle pour former des agent.es à travailler sur un réseau d'assainissement d'eau, est celle installée à La Souterraine. Cette aubaine amène 400 stagiaires par an, et autant de personnes pour stimuler la vie économique de la commune en restauration, hébergement, loisirs.

Le lycée général et technologique de la ville était voué à disparaître dans les années 1980, il s'est relevé en développant une filière Design, en partant d'un bac technologique, puis d'une STS, puis d'une licence professionnelle en 2010 et enfin d'un master *MADE*, mention eco-responsabilité. Les étudiants sont peu nombreux mais très ouverts sur l'extérieur, en organisant par exemple une

84 <https://www.youtube.com/watch?v=cLnaPj1bCNs&t=64s>

85 <https://www.laurencebouchet-pratiquephilosophique.com>

Design Week à la Souterraine, avec défilés de mode, installations dans les rues, et le tout en partenariat avec le collège.

« Pour se développer en milieu rural, il faut des secteurs de niche aussi bien dans l'entreprise que dans les formations. Notre but est maintenant de croiser nos deux niches pour les faire travailler ensemble, et les garder par la qualité de ce qui est produit. On lance ainsi une recherche avec les Master MADE sur les matériaux éco-responsables pour la gestion de l'eau. »

Etienne Lejeune, maire de La Souterraine

C'est la même idée de départ qui a relancé le collège de Faucogney (cf paragraphe 3.2). Faire venir des nouvelles personnes en se démarquant de l'offre générale éducative, en premier lieu en créant des options inexistantes et attractives, puis en précisant la qualité éducative et en ne cessant de l'améliorer en multipliant les services offerts. C'est une dynamique qui s'enclenche et se diffuse car plus on est créatif, plus on attire mais aussi plus on a besoin d'autrui pour aller au bout des idées. L'option VTT du collège a nécessité de mobiliser un réseau de bénévoles pour accompagner les sorties d'entraînement plusieurs fois par semaine mais aussi de convaincre le personnel ATOS de faire les lessives des vêtements de sport, de trouver des bricoleurs pour aménager local à vélo, local vestiaire, local d'entraînement de musculation, de trouver un financement pour acheter un mini-bus qui transporte les néo-internes. Accrocher les jeunes en leur faisant vivre des projets extraordinaires liés à leur passion comme monter un voyage scolaire d'une semaine à vélo sur le circuit du Giro italien. Chaque année, désormais, les 3^{èmes} finissent ainsi en beauté leurs scolarité obligatoire et se créent des souvenirs. Quand une idée en entraîne une autre et qu'elles se concrétisent, les jeunes ruraux n'ont plus beaucoup à envier à leurs camarades urbains.

En guise de conclusion de cette seconde partie

La mise en œuvre d'une politique globale d'éducation repose sur un partenariat équilibré, institutionnalisé et pérenne entre École, parents, acteurs associatifs, professionnels de l'animation, de la culture, du médico-social et des collectivités territoriales dans le respect des missions de chacun.

Il y a un subtil équilibre à trouver entre l'impulsion de l'État et les initiatives des forces vives territoriales. Certains dispositifs sont voués à l'échec quand ils ne sont pas déjà un peu en germe au niveau local. Sortir de la déploration, du sentiment de relégation, dont la cause se trouve dans l'éloignement. Des décisions prises à Paris dans l'intérêt d'espaces ruraux éloignés, si elles ne sont pas longuement concertées, réfléchies, accompagnées au long cours, auront finalement peu d'impact et peu de force transformatrice.

« *On est les oubliés,*

La campagne, les paumés,

Les trop loin de Paris,

Le cadet de leurs soucis⁸⁶»,

ces paroles de chanson nous ont été rappelées lors des séjours d'enquête en Creuse. Mais la diversité des personnes rencontrées, la vision panoramique comparative des politiques jeunesse et éducation entre différents territoires nous rendent moins négatifs que les habitants et habitantes de ceux-ci. On peut dégager de cette étude comparative des éléments indispensables à la réussite d'initiatives pour améliorer le service public d'éducation au sens large :

- S'appuyer sur la proximité de connaissances, des différents réseaux (associatifs, politiques, professionnels). Les relations interpersonnelles en proximité sont une force des milieux ruraux (autant qu'elles peuvent en être un poison).
- Si le village d'antan n'existe plus, alors l'école d'antan ne doit plus exister. En être persuadé entraîne une réflexion sur l'école du 21^{ème} siècle, et in fine sa transformation.
- L'École doit absolument s'ouvrir sur son environnement : économique, culturel, associatif, naturel, ... c'est encore plus vital en rural éloigné, sous peine d'étouffer d'isolement en vase clos.

86 Chanson de Gauvin SERS, cf annexe1

- Des initiatives innovantes existent, elles sont inspirantes, elles gagnent à être connues pour servir à d'autres qui sauront les adapter à leurs réalités. L'ingénierie pédagogique et éducative doit se développer et traverser les territoires.

Conclusion



Prendre en compte
la transformation
des ruralités et
l'importance de
l'humain dans leur
développement

« Espaces nourriciers pour les uns, récréatifs et de ressourcement pour les autres, souvent perçus comme étant les interstices déconnectés de la métropolisation triomphante, les territoires ruraux ont longtemps été les parents pauvres de la politique nationale d'aménagement du territoire. Dans leur diversité, ils rassemblent pourtant un tiers de la population française, et une part importante de l'identité et de l'imaginaire collectif. Surtout, ils redeviennent aujourd'hui des lieux stratégiques pour reconquérir la souveraineté alimentaire, des lieux d'innovation et de coopération où vont devoir s'inventer les solutions pour une transition écologique réussie, valorisant les bioressources, et préservant au mieux la biodiversité et le vivant ».

Le 6 février 2024 sur le site de la Caisse des dépôts⁸⁷, on peut lire ces mots de Sylvain Baudet en ouverture d'un article intitulé « *La ruralité entre dans une nouvelle ère* ». De fait, les transformations ne sont ni nouvelles, ni récentes. La nouveauté vient davantage de leur prise en compte d'une part par la recherche, d'autre part par l'action publique.

En effet, même si les transformations sont difficiles à dater précisément, elles correspondent vraisemblablement à la fin du XXe siècle. Il convient en fait de distinguer trois périodes marquantes pour les territoires ruraux durant les 80 dernières années. À la fin de la seconde guerre mondiale, il est impératif de "nourrir la France". Le pays et ses dirigeants vont donc compter sur les campagnes et leurs principaux habitants, les paysans, pour développer une agriculture intensive et nourricière. Il faut retenir les jeunes pour qu'ils reprennent la ferme familiale, aussi confie-t-on aux lycées agricoles instaurés par les « *lois Debré-Pisani de 1960-1961 qui donnent naissance au "véritable" enseignement agricole* », comme l'écrit Anne-Marie Lelorrain⁸⁸, à la fois la formation initiale et permanente des agriculteurs, et l'animation des territoires en particulier par l'action culturelle et l'éducation populaire. Dans un contexte de mécanisation, d'usage d'engrais, de pesticides, d'agrandissement des surfaces cultivées... Pierre Cornu identifie, dans une « *mise en perspective historique de la géographie rurale française* »⁸⁹ une période « *d'étude d'un monde en mutation (1945-1968)* ». Elle sera suivie par ce qu'il désigne comme étant « *le temps des remises en cause (1968-1992)* », marqué par des interrogations quant

87 <https://www.caissedesdepots.fr/blog/article/la-ruralite-entre-dans-une-nouvelle-ere>

88 Lelorrain, Anne-Marie. « *L'évolution de l'enseignement agricole depuis les débuts de POUR* », Pour, vol. 232, no. 4, 2016, pp. 117-127.

89 Pierre Cornu, « [La géographie rurale française en perspective historique](#) », Géoconfluences, avril 2018.
<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>

au modèle de développement prôné jusqu'alors et reposant sur la seule agriculture. Alors qu'un exode urbain massif se développe très rapidement, l'historien constate que « *la ruralité "territoriale" apparaît en effet plus déprimée encore, no man's land des derniers représentants d'une civilisation agraire révolue et des premiers "marginaux" volontaires de la néoruralité* ». La "métropolisation" impose aux territoires ruraux sa logique d'aménagement uniformisante : « *équipements routiers et autoroutiers, industrie des loisirs, conversion ou extension du bâti pour les seules fonctions résidentielles dans une logique de périurbanisation* ». Une troisième période va s'ouvrir avec « *l'inversion, d'abord ténue, puis plus franche des flux démographiques entre France urbaine et rurale [qui] donne l'espoir à Bernard Kayser d'une correction des effets de la concentration urbaine, ce qui l'amène à évoquer une "renaissance rurale"* (Kayser, 1990). "Dans le grand bouleversement de la hiérarchie des valeurs, la culture paysanne, autrefois méprisée, n'apparaît-elle pas comme un recours lorsque s'emballe dans sa fuite en avant la civilisation moderne ? C'est peut-être, en définitive, le meilleur signe de reconstitution de la vitalité des campagnes". *De fait, la société française est en forte demande de « ruralité », aussi bien dans son mode d'habiter que dans son assiette, pour ses loisirs ou encore ses projections dans l'imaginaire* ». Deux phénomènes vont venir accélérer cette dynamique de renaissance rurale, d'une part la prise en compte de la question écologique, d'autre part l'installation croissante de néoruraux renforcée par la pandémie de Covid-19.

Aujourd'hui, les travaux de recherche viennent interroger les politiques publiques dans leur prise de conscience de cette évolution du monde rural, sur plusieurs plans :

- tout d'abord s'impose une pluralité des ruralités, là où longtemps a été perçue l'unité d'un rural synonyme de campagne ;
- ceci correspond profondément à un changement de l'activité principale qui, si elle demeure être l'agriculture, ne structure plus la vie des villages et n'en est plus le cœur dynamique ;
- l'habitant rural est lui aussi divers et ne peut se réduire au paysan, ni même au natif puisque des mobilités s'effectuent de plus en plus entre l'urbain et le rural et que la ville s'étend vers un espace "*rurbain*", en périphérie des villes, complémentaire d'une ruralité plus profonde voire plus isolée.

Le développement des ruralités ne passe donc plus par le seul renforcement de la production agricole et des activités qui lui sont liées. Il lui faut s'inscrire dans une approche globalisée ou systémique, agissant sur l'ensemble de ce qui constitue la vie quotidienne des habitants des

territoires ruraux, tout en prenant en compte les diversités de ces territoires et de leurs habitants. C'est dans ce cadre que les ruralités offrent la possibilité de dynamismes et d'innovations souvent très intéressantes. Ainsi les relations entre habitants doivent se construire avec les contraintes des distances et des isolements, mais elles prennent souvent les dimensions innovantes d'un tissu associatif dense, diversifié et actif, de démarches citoyennes novatrices et participatives, de productions culturelles qui s'ancrent dans les identités rurales tout en s'ouvrant vers l'extérieur, vers l'ailleurs...

Si la richesse des ruralités est essentiellement ses habitants, anciens comme nouveaux, la place des jeunes doit y être particulièrement interrogée. En effet, ceux-ci sont moins nombreux dans les territoires ruraux qu'urbains et vivent des différences assez importantes tant dans l'accès aux offres culturelles, qu'à celles de formation et d'insertion professionnelle. Malgré les difficultés qu'ils rencontrent, en particulier financières avec un niveau de rémunération moindre qu'en ville, leur attachement à la ruralité continue à les faire rester ou revenir.

Ce regard particulier porté sur la population rurale la plus jeune implique de se pencher plus spécifiquement sur les conditions de scolarité et d'éducation présentes et développées dans les territoires ruraux. Si le village traditionnel n'existe plus, il va de soi que l'école communale d'autan n'a aucune raison de lui avoir survécu, ou de lui survivre. Aux nouvelles conditions de vie en ruralité doivent correspondre de nouvelles modalités de scolarité à l'école, au collège, au lycée, tout comme des formes adaptées d'actions éducatives en dehors du système scolaire, que ce soit dans les associations socioculturelles et les structures culturelles, ou dans les mouvements d'éducation populaire comme dans les clubs sportifs.

Un décalage important existe dans le domaine éducatif, comme dans d'autres. Il oppose les volontés de développement souvent portées - mêmes si c'est parfois de manières différentes voire contradictoires – par les habitants, les professionnels, les élus avec des orientations nationales dictées par les réalités urbaines ou trop imprégnées d'une image trompeuse et dépassée des ruralités.

Si depuis plus de 25 ans le monde rural se transforme profondément, il semble que les pouvoirs publics ne prennent la mesure de ses transformations qu'avec retard et décalage. Les textes pris

par l'Éducation nationale sur les territoires éducatifs ruraux et leur mise en œuvre, comme l'initiative du ministère de la Culture pour le « Printemps de la ruralité », apparaissent comme bien tardifs et prenant mal en compte ce qui se fait déjà et aurait besoin d'être soutenu, aidé, amplifié. L'expertise des lycées agricoles et de leur mission d'animation territoriale, dans le cadre de l'enseignement socioculturel qu'ils dispensent, mériterait d'infuser dans les établissements scolaires du ministère de l'Éducation nationale. La construction de projets éducatifs de territoires nécessiterait un renforcement en accompagnement de la part de l'État, en matière de soutien technique et pédagogique, mais aussi dans l'aide financière à la création de poste de coordonnateurs formés et titulaires de diplômes nationaux de haut niveau, afin de pouvoir répondre à la complexité des différents partenaires à mobiliser et faire agir ensemble.

En situant le développement des ruralités dans le cadre large des évolutions qui touchent les territoires ruraux et leurs habitants avant d'en préciser l'apport de la dimension éducative, illustrée dans deux départements, cette étude a pour résultat de décaler le regard sur le monde rural. Il ne s'agit pas de s'apitoyer sur des zones en voie de désertification, oubliées de tous et livrées à elles-mêmes. Il ne s'agit pas non plus de faire l'apologie de lieux idéalisés offrant une vie saine, calme et reposante en communion avec la nature. La recherche montre que de très nombreux projets sont portés dans les territoires ruraux par des habitants, des professionnels, des élus motivés et engagés. Elle met aussi en évidence le retard et parfois l'inadaptation des politiques publiques sensées venir en appui de ces territoires. Elle insiste enfin sur la nécessité de lutter contre les enfermements. Si les mobilités et les couvertures réseaux doivent permettre aux ruralités de sortir des leur enclavement, l'accès à l'éducation et à la culture doit aussi offrir des pistes d'émancipation, d'ouverture aux autres et aux différences et agir contre le risque de replis sur soi identitaires.

C'est dans cette dimension que les ruralités ont à se développer, dans la reconnaissance de leurs spécificités et diversités, dans leur capacité à construire de nouveaux rapports à la nature et au vivant, dans leur ambition à proposer de nouvelles manières de vivre ensemble en inventant de nouvelles formes d'aménagement local, de solidarité, de participation citoyenne, d'économie. S'il ne s'agit pas de tout demander aux territoires ruraux, il convient de les reconnaître comme des lieux capables d'expérimentations, et de les accompagner pour les mener, les expertiser, les évaluer et en permettre la diffusion et la mutualisation.

Des ressources pour aller plus loin



Bibliographie

&

Annexes

Remerciements

Merci, à toutes les personnes rencontrées qui nous ont accordé de leur temps pour nous aider à mieux comprendre les enjeux éducatifs de leurs territoires. Certaines ont accepté de parler en leur nom propre.

Eric Auchapt, CFC Greta du Limousin, Rémy Audot, CEPJ SDJS Creuse, Philippe Bayol, maire de ST Vaury, Président de l'association des maires de Creuse, Thierry Bourguignon, Conseiller Départemental CD 23, Nadège Criton, responsable OCCE 23, Benoit Damiens, directeur du campus de Guéret, Jacques Gouzou, professeur au lycée de Felletin, Mme Hayez, adjointe Aubusson Pierre Jeannot, coordinateur du réseau TELA, Tiers lieux creusois, Etienne Lejeune, maire de la Souterraine, JB Moreau, ancien député, initiateur du PPC , Thomas Marty, adjoint Ajain, Nicolas Ollier, IJS Creuse, Isabelle Pénicaud, Conseillère Départementale CD23, Sébastien Perret, proviseur du lycée de Felletin, Caroline Perroud, CAF de la Creuse, M. Guy Rouchon, maire d'Ajain, Baptiste Ridoux, concierge Tiers lieu La Quincaillerie, Mme Paquet, directrice d'école à Aubusson.

Un énorme merci à Pierre Gautret, professeur documentaliste en Creuse et militant SE Unsa et Unsa Éducation pour l'ouverture de son carnet d'adresses, sa disponibilité, le partage de son analyse du territoire, et son accompagnement sur les routes creusoises.

Rudy Carra, principal du collège de Faucogney, puis de celui de Mélisey

David Collilieux, CPE collège Faucogney

David Grisola, professeur de Biologie_ecologie à l'Agricampus de Vesoul

Emmanuel Faivre, SGS du CD 70 puis du CD 25

Philippe Destable Dasen de Haute Saône

Mickael Porte, IEN A-Dasen 70

Géraud Vaysse, Secrétaire Général de la DSDEN 70

Mickaël Bordy, CPE, responsable UNSA Éducation BFC

Et un grand merci à Quentin Bellay-Brissaud, enseignant 1^{er} degré et responsable syndical SE UNSA et Unsa Éducation pour son carnet d'adresses, pour le temps passé au téléphone et en voiture sur les routes haut-saônoises.

Chanson

Chanson de Gauvain SERS.

Né à Limoges, Gauvain Sers a vécu son enfance à **Dun-le-Palestel dans la Creuse**. Son père est professeur de mathématiques et sa mère est pharmacienne.

<https://www.youtube.com/watch?v=ClfV6TQlhcc>

Les oubliés

Devant le portail vert de son école primaire
On le reconnaît tout de suite
Toujours la même dégaine avec son pull en laine
On sait qu'il est instit'
Il pleure la fermeture à la rentrée future
De ses deux dernières classes
Il paraît que le motif c'est le manque d'effectif
Mais on sait bien ce qui se passe

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet de leurs soucis

À vouloir regrouper les cantons d'à côté en 30 élèves par salle
Cette même philosophie qui transforme le pays en un centre commercial
Ça leur a pas suffit qu'on ait plus d'épicerie
Que les médecins se fassent la malle
Y'a plus personne en ville
Y'a que les banques qui brillent dans la rue principale

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet de leurs soucis

Qu'il est triste le patelin avec tous ces ronds-points
Qui font tourner les têtes
Qu'il est triste le préau sans les cris des marmots
Les ballons dans les fenêtres
Même la p'tite boulangère se demande ce qu'elle va faire
De ses bon-becs qui collent
Même la voisine d'en face elle a peur, ça l'angoisse
Ce silence dans l'école

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet de leurs soucis

Quand dans les plus hautes sphères, couloirs du ministère
Les élèves sont des chiffres
Y'a des gens sur le terrain de la craie plein les mains
Qu'on prend pour des sous-fifres
Ceux qui ferment les écoles, les cravatés du col
Sont bien souvent de ceux
Ceux qui ne verront jamais ni de loin ni de près
Un enfant dans les yeux

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet de leurs soucis

On est troisième couteau
Dernière part du gâteau
La campagne, les paumés
On est les oubliés
Devant le portail vert de son école primaire
Y'a l'instit' du village
Toute sa vie, des gamins
Leur construire un lendemain
Il doit tourner la page

On est les oubliés

Bibliographie

Alpe, Yves, et Angela Barthes. « *Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires* », *Agora débats/jeunesses*, vol. 68, no. 3, 2014, pp. 7-23.

Berlioux, Salomé et Erkki Maillard, *Les Invisibles de la République*, Paris 2019, Éditions Robert Laffont, chapitre 6 "Bulles éducatives", pages 73 à 84.

Berque, Jacques, *Les Arabes, l'Islam et nous*, Mille et une nuits, 1996.

Bouquet, Brigitte et Patrick Dubéchot. « *Quelques enjeux autour des territoires ruraux* », *Vie sociale*, vol. 22, no. 2, 2018, pp. 13-31.

Caitucoli, Paul-Mathieu, Fabrice Larceneux, et Arnaud Simon. « *L'affirmation des territoires ruraux par le management de projet : préparer le retour plutôt que la revanche. Introduction au numéro spécial Management des territoires ruraux* », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. , no. 2, 2022, pp. 161-182.

Certeau, Michel de, *La culture au pluriel*, Le Seuil, 1993 [1974]

Coquard, Benoit, *Ceux qui restent*, Éditions La Découverte, octobre 2019, page 80

CESE, Place des jeunes dans les territoires ruraux, 2017

<https://www.lecese.fr/travaux-publies/place-des-jeunes-dans-les-territoires-ruraux>

Cornu, Pierre, « [La géographie rurale française en perspective historique](#) », *Géoconfluences*, avril 2018. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale>

Delfosse, Claire, « *Géographie rurale, culture et patrimoine. Volume I : Texte de synthèse. Volume II : Dossier de publications* », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003, mis en ligne le 09 juillet 2004. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/350>

Dumont, Gérard-François. « *Chapitre 1 d'introduction générale. Les territoires ruraux en France : fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?* », Olivier Landron éd., *Les territoires ruraux en France. Fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?* Association Population & Avenir, 2023, pp. 22-44.

Duvigneau, Michel. « *Chapitre 2. Mutations rurales et mutations culturelles au regard les unes des autres* », , *Art, culture et territoires ruraux. Expériences et points de vue*, sous la direction de Duvigneau Michel. Éducagri éditions, 2002, pp. 47-87.

Duvigneau, Michel. « *Chapitre 7. Le patrimoine : évidence culturelle en territoire rural* », , *Art, culture et territoires ruraux. Expériences et points de vue*, sous la direction de Duvigneau Michel. Éducagri éditions, 2002, pp. 237-276.

Giraud, Brigitte. « *De l'importance de l'action associative en territoires ruraux face aux défis écologiques* », *Pour*, vol. 223, no. 3, 2014, pp. 299-305.

Hobsbawm, Eric J. et Terence Ranger, *L'invention de la tradition*, éd. Amsterdam, 2006, 370 p.

Le Goff Jean-Pierre, *La fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012.

Lelorrain, Anne-Marie. « *L'évolution de l'enseignement agricole depuis les débuts de POUR* », *Pour*, vol. 232, no. 4, 2016, pp. 117-127.

Lenain, Marie-Anne, *Dynamiques et accompagnement des TPE inventives en espace rural entre territoires et réseaux. L'exemple du Cézallier, des Combrailles et de Millevaches*, thèse de géographie sous la direction de Laurent Rieutort et François Mamdy, Université de Clermont-Ferrand 2, 2011.

Malet, Jacques. « *Les associations, source de vitalité du milieu rural ?* », *Pour*, vol. 201, no. 2, 2009, pp. 97-102.

Martin, Théophile, La téléconsultation du médecin généraliste en zone rurale fragile : vers une nouvelle forme d'inégalité d'accès aux soins ? Santé publique et épidémiologie. 2021. dumas-03521622

Millery, Edwige, et Léa Garcia. « *Loisirs des villes, loisirs des champs ? L'accès à l'offre et aux loisirs culturels dépend du lieu de résidence mais aussi des caractéristiques sociales des individus* », *Culture études*, vol. 5, no. 5, 2023, pp. 1-32.

Orlandi-Dubois, Valérie, *Les jeunes invisibles des zones rurales : du non-recours à l'invisibilité sociale*, mémoire deis, novembre 2017.

Pagès, Alexandre. « *L'intervention sociale en milieu rural* », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 136-143.

Pineau, Jean-Yves. « *Développement local. La culture, ferment de l'attractivité territoriale* », Léo Anselme éd., *Cultures et ruralités. Le laboratoire des possibles*. Éditions de l'Attribut, 2019, pp. 50-56.

Poulot, Dominique. « Vous avez dit Patrimoine rural ? », *Pour*, vol. 226, no. 2, 2015, pp. 39-47.

Poulot, Monique. « *Des ruralités en renouvellement* », *Pour*, vol. 239, no. 1, 2021, pp. 45-53

Reghezza-Zitt, Magali. « *Chapitre 6. Des territoires ruraux en recomposition* », *La France dans ses territoires*. sous la direction de Reghezza-Zitt Magali. Armand Colin, 2017, pp. 177-204.

Rieutort, Laurent. « *Les territoires ruraux face à quatre transitions* », *Population & Avenir*, vol. 761, no. 1, 2023, pp. 4-7.

Rochefort, Renée, « *Réflexions liminaires sur la géographie sociale* », dans *Actes du colloque de Lyon, Géographie sociale, 14-16 octobre 1982*, Paris, Daniel Noin, 1983, p. 13.

Romero, Christine. « *La cohésion territoriale et le développement local au défi des territorialités discontinues* », *Management & Avenir*, vol. 40, no. 10, 2010, pp. 313-324.

Roussel, Isabelle. « *Chapitre 7. L'écologie au service de la dynamique des territoires ruraux et périurbains* », Olivier Landron éd., *Les territoires ruraux en France. Fracture territoriale ou nouvelles dynamiques ?* Association Population & Avenir, 2023, pp. 103-128.

« *Sociabilités dans le monde rural* », *Revue Projet*, vol. 274, no. 2, 2003, pp. 51-58.

Willis, Paul E., *L'École des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2011, 456 p., ISBN : 9782748901443

Wolff, Jean-Pierre. « *Et si l'on pensait une politique du désenclavement pour réduire les inégalités territoriales ?* », *DARD/DARD*, vol. 1, no. 1, 2019, pp. 66-74.

Sitographie

<https://aliso.fr>

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-08/220630-ANCT-Resilience-TerritoiresRuraux-EXE-www%20%281%29.pdf>

<http://cardie.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/19/2021/06/L'Ecole-du-Socle-LEDS.pdf>

<https://demos.philharmoniedeparis.fr/>

<https://francetierslieux.fr/>

<https://injep.fr/publication/qui-sont-les-jeunes-ruraux-caracteristiques-sociodemographiques/>

<https://lyricstranslate.com/fr/jeanne-cherhal-rural-lyrics.html>

<https://memcmf23.fr>

<https://www.agrilocal70.fr>

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2022-2-page-9.htm#no2>

<https://www.caissedesdepots.fr/blog/article/la-ruralite-entre-dans-une-nouvelle-ere>

<http://www.clg-duplessis-deville.ac-besancon.fr/2020/01/12/km0-presentation-du-projet/>

<https://www.cheminsdavenirs.fr>

<https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/L-action-des-labels-de-la-creation-dans-les-zones-rurales>

<https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Missions>

<https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiques-de-presse/Rachida-Dati-lance-le-printemps-de-la-ruralité-une-concertation-nationale-sur-l-offre-culturelle-en-milieu-rural>

<https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-études-2007-2023/Loisirs-des-villes-loisirs-des-champs-CE-2023-5>

<https://www.edm70.fr>

<https://www.education.gouv.fr/articulation-des-competences-des-collectivites-territoriales-et-de-l-etat-dans-les-politiques-340901#:~:text=Le%20rapport%20thématique%202021%20de,le%20domaine%20de%20l%27éducation>

<https://www.education.gouv.fr/les-territoires-educatifs-ruraux-308601>

<https://www.federation-ecoconstruire.org/>

<https://www.fnsmr.org/mobilsport/>

<https://www.foyersruraux.org/lhistoire-des-foyers-ruraux/>

[https://www.gouvernement.fr/upload/media/content/
0001/06/0769747eb57afc5ceac5b7ea3602af87d508a257.pdf](https://www.gouvernement.fr/upload/media/content/0001/06/0769747eb57afc5ceac5b7ea3602af87d508a257.pdf)

<https://www.haute-saone.fr/index.php/nos-e-services/aides-aux-familles/pack-jeunes/>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/:~:text=Les%20jeunes%20ruraux%20grandissent%20moins%20souvent,les%20jeunes%20vivant%20en%20milieu%20urbain.&text=Les%20jeunes%20ruraux%20grandissent,vivant%20en%20milieu%20urbain.&text=ruraux%20grandissent%20moins%20souvent,les%20jeunes%20vivant%20en>

<https://www.laurencebouchet-pratiquephilosophique.com>

https://www.leceze.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017_02_jeunesse_territoires_ruraux.pdf

<https://www.lelaborural-methode-audace.fr>

<https://www.les1000etangs.com/decouvrir/faucogney-cite-de-caractere.htm>

<https://www.mrjc.org//app/uploads/2019/11/MRJC90-propositionspour-le-RuralNov19-min-1.pdf>

<https://www.mrjc.org/fabriques/combeaufontaine/>

<https://www.reppop-bfc.com>

https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2020-12/2020_rrf_rapport_familles_rurales_Port%40il_etude_association_tierslieux_devterr.pdf

<https://www.unsa-education.com/article-/faire-se-rencontrer-les-jeunesses/>

<http://www.vie-publique.fr/rapport/272988-collectivites-territoriales-et-developpement-des-territoires-ruraux>

<https://www.youtube.com/watch?v=cLnaPj1bCNs&t=64s>